LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE

BILAN SCIENTIFIQUE ■ DRAC ■ PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ■ SRA ■ 21 ■ 2009

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE 2009

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère
Culture
Communication
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE, DE L'ETHNOLOGIE, DE L'INVENTAIRE ET DU SYSTÈME D'INFORMATION

Mission archéologie 2009

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui,
dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.

Les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

Ce volume diffusé à titre gratuit ne peut être vendu.
Sa reproduction sur tout support – même partielle – est soumise à autorisation
du Ministère de la Culture (DRAC-PACA).

Illustration de couverture : FRÉJUS, avenue du XV^e Corps-d'Armée, les Poiriers (Var).
Vue aérienne du site organisé selon le réseau B.
Photographie : Ville de Fréjus / Vues-aériennes.com
Montage : Christian Hussy, Michel Olive

Coordination, relecture : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Tableaux : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Bibliographie : Mireille Pagni
Saisie : Armelle Guilcher, Mireille Pagni et auteurs
Mise en page : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Traitement des illustrations d'après les documents
fournis par les auteurs : Christian Hussy, Michel Olive

Imprimerie Louis-Jean – avenue Émile Didier, 05003 Gap cedex
Dépôt légal : 117 – Mai 2010

ISSN 1240-8662 © 2010

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE 2009

Table des matières

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
DRAC

Préface 9

Avant-propos 11

Résultats scientifiques significatifs 13

Tableau de présentation générale des opérations autorisées 15

Travaux et recherches archéologiques de terrain 17

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE 17

Tableau des opérations autorisées 17
Carte des opérations autorisées 18
Allemagne-en-Provence. Le Castellet 19
Céreste. Pont de l'Aiguebelle 20
Château-Arnoux-Saint-Auban. Fanchironnette 21
Entrevaux. Hôpital 22
Malijai. Combe de Garce Sud - le Prieuré 23
Manosque. Rue Sans Nom 23
Peyruis. ZAC de la Cassine 24
Riez. Rue Hilarion-Bourret 25
Riez. Pré de Foire/Pré du Chapitre (thermes du Sud et groupe épiscopal) 26
Riez. Inventaire des galeries de captage d'eau ("mines d'eau") 30
Saint-Benoît. Grotte de Saint-Benoît 31
Sainte-Tulle. Chapelle Sainte-Tulle 32
Vachères. Le "guerrier" 34

Villeneuve. Les Quatre-Tours 34
Volonne. Église Saint-Martin 35
Grand canyon des gorges du Verdon 36

HAUTES-ALPES 37

Tableau des opérations autorisées 37
Carte des opérations autorisées 38
Ancelle. Faudon 39
L'Argentière-la-Bessée. Serre de l'Homme X 40
Aspres-sur-Buëch. Serre-la-Croix et les Baumettes 41
Aspres-sur-Buëch. Quartier Saint-Apôtre, Courtois 42
Barret-sur-Méouge. Clos de L'Aure/Saint-Laurent 43
Briançon. Place Eberlé 44
Champcella. Chapelle Saint-Laurent de Rame 45
Embrun. Îlot du Théâtre/Réseau 46
Gap. Plaine de Lachaup 46
Gap. Place Saint-Arnoux 47
Guillestre. Église de Notre-Dame d'Aquilon 47
Montgenèvre. Centre ancien 48
Remollon. Maison des Templiers 49
Ribiers. Le Trou du Renard 50
Veynes. Rue Jean-Jaurès 51
Veynes. Jardin public 52
Prospection-inventaire « édifices religieux » 52

ALPES-MARITIMES 53

Tableau des opérations autorisées 53
Carte des opérations autorisées 54
Andon. L'adrech du Bas-Thorenc 57
Antibes. 70 avenue de Nice (val Claret) 57
Antibes. Place Mariéjol, montée Dor-de-la-Souchère 58
Antibes. Rue Henri-Laugier, ZI des Trois Moulins 59
Antibes. 64 avenue de Nice 59
Antibes. 2801 chemin de Saint-Claude 60
Antibes. 2625 chemin de Saint-Claude 60
Cannes. Chapelle Saint-Sauveur, île Saint-Honorat 61
Coursegoules. Rue de l'Évêque 64
Grasse. 33 rue de la Paoute 65
Grasse. 8 rue du Four-de-l'Oratoire 66
Lucéram. Église Notre-Dame des Moustiers dite Madona Routa 66
Menton. Baume du Pont Saint-Louis 83-B 68
Les Mujouls. Col d'Adon (ou d'Abdoun) 68
Nice. Grotte du Lazaret. Unité stratigraphique UA 27 69
Projet collectif de recherche « La colline du Château à Nice des origines à nos jours » 71
Nice. Place Pierre-Gautier 74
Nice. Mont Boron 76
Pégomas. Vallée de la Siagne II 78
Tende. Mont Bego 79
Tende. Structures d'habitats et enclos d'altitude de la vallée des Merveilles 80

Tende. Commune 82
Valdeblore. Le Clouté 84
Projet collectif de recherche. « Peuplement et occupation du sol dans le Mercantour au cours de l'Holocène » 85

BOUCHES-DU-RHÔNE 87

Tableau des opérations autorisées 87
Carte des opérations autorisées 88
Aix-en-Provence. Actualité de la recherche 91
Aix-en-Provence. Cathédrale Saint-Sauveur, chapelle Saint-Lazare 92
Aix-en-Provence. Collège Campra 94
Aix-en-Provence. Église de la Madeleine 96
Aix-en-Provence. Chapelle du lycée du Sacré Cœur 97
Aix-en-Provence. Cours des Minimes 97
Aix-en-Provence. La Bosque d'Antonelle 99
Aix-en-Provence. Domaine de la Grassie, Pont de l'Arc 101
Aix-en-Provence. 80 avenue de la Touloubre, Puyricard 103
Aix-en-Provence. La Grande Thumine 105
Aix-en-Provence. 22 route de Galice 106
Aix-en-Provence. Chemin du Petit-Moulin 107
Aix-en-Provence. Commune 108
Projet collectif de recherche. « Aix-en-Provence. Entremont » 109
Aix-en-Provence. Entremont, îlot 8 : espace 16 et rue 7, secteur 3 109
Alleins. Les Jardins de Pierrefeu 110
Arles. Trinquetaille, quai Saint-Pierre 111
Arles. Enclos Saint-Cézaire 112
Arles. Place Suarès, rue Dieudonné 113
Arles. Chemin du Docteur-Zamenhof 114
Arles. Couvent des Minimes 114
Arles. Chemin de l'ancienne usine à engrais 114
Bouc-Bel-Air. Sousquière 115
La Ciotat. Carré Saint-Jacques, rue de l'Hôpital 116
La Fare-les Oliviers. RD 10 (tranche 2) 119
Fontvieille. Le Castelet 119
Fontvieille. Castrum de Montpaon 121
Jouques. Grotte du Mourre de la Barque 123
Jouques. Église Saint-Pierre 124
Lançon-Provence. Constantine 125
Lançon-Provence. Glacière 125
Marignane. Notre-Dame de Pitié 126
Marseille. Grotte de la Sablière 127
Marseille. ZAC Sainte-Marthe 128
Marseille. Quartier Saint-Mitre, le Collet Redon 128
Marseille. Hôtel-Dieu (rue des Belles-Écuelles et place Daviel) 129
Projet collectif de recherche. « Archéologie urbaine à Marseille : publication des fouilles récentes » 129
Martigues. Ponteau-Gare 130
Martigues. Vallon du Pauvre Homme 131
Martigues. GRT Gaz. Vallon du Fou / Ponteau / Lavéra 134
Martigues. Carrières de La Couronne et de Ponteau 136
Mouriès. Les Caisses de Jean-Jean, zone 06 137

Mouriès. Les Caisses de Jean-Jean, zone 01 139
Orgon. Parvis de Notre-Dame de l'Assomption 141
Puyloubier. Richeaume XIII 141
Rognes. La Trévaresse 146
Rousset. Chemin de Saint-Privat 146
Saint-Antonin-sur-Bayon. Hameau du Trou 149
Saint-Mitre-les-Remparts. Saint-Blaise 149
Saint-Rémy-de-Provence. Hôtel de Sade 151
Salon-de-Provence. Place Morgan 152
Tarascon. 22 rue des Halles 152
Tarascon. Chemin des Capucins 153
Trets. Quartier Bresson 154
Trets. Sainte-Catherine 154
Trets. Rue Paul-Bert 155
Trets. Bois de Valvène 156
Vauvenargues. Prieuré sainte-Victoire 156
Velaux. Bastide Neuve II et III 157
Velaux. Bastide Neuve IV et I 158
Velaux et Rognac. La Verdière 160
Fos-sur-Mer, Port-de-Bouc. Polyréseau Énergie 161
Plaine de la Crau. Implantations et caractéristiques du mobilier 161
Projet collectif de recherche. « Les aqueducs d'Arles, les moulins de Barbegal et l'hydrologie des Alpilles 162

VAR **165**

Tableau des opérations autorisées 165
Carte des opérations autorisées 166
Les Arcs-sur-Argens. Saint-Roch Est 169
Les Arcs-sur-Argens. Château Saint-Pierre 169
Barjols. Chemin de Saint-Étienne 170
Baudinard-sur-Verdon. Château, théâtre de Verdure 170
Brignoles. Saint-Pierre 174
Brignoles. RHI îlot 6, centre ancien 175
Brue-Auriac. Gorge de la Tuilière 175
Le Cannet-des-Maures. Viouret 175
Le Castellet. La Roche Redonne 176
Cuers. Pas Redon 178
La Farlède. La Font des Fabres 180
La Farlède. Chapelle de la Trinité 182
Flassans-sur-Issole. Haute-Ville 182
Fréjus. Actualité de la recherche 182
Fréjus. Capitou 2 184
Fréjus. 251 avenue des Aqueducs 185
Fréjus. Terrain Valmier 187
Fréjus. Parking Aubenas 191
Fréjus. Avenue du XV^{e} Corps-d'Armée (les Poiriers) 192
Fréjus. Butte Saint-Antoine 193
Fréjus. Rue Aristide-Briand (le Kipling) 195
Fréjus. 256 rue Albert-Einaudi 196
Fréjus. Caves du centre-ville 197
Hyères. Traverse de la Douane (île de Porquerolles) 197

Hyères. Enceinte de la Villa de Noailles 198
Le Luc-en-Provence. Saint-Lazare 198
La Martre. Col de Siran 202
Méounes-les-Montrieux. Forêt de Valbelle 202
Le Muy. Rocher de Roquebrune 205
Le Muy. Le Redounet 206
Le Muy. Castel Diol 207
Ollioules. Le Petit Plan 207
Pourrières. La Route 208
La Roquebrussanne. Commune 208
Saint-Maximin-la Sainte-Baume. Place Malherbe 210
Saint-Tropez. Saint-Roch 210
Saint-Zacharie. Le camp d'Agha 210
Toulon. Rue Berrier-Fontaine 211
Tourrettes. Commune 211
Tourves. Le Bon Mouron 213
Tourves. Place de la Liberté 213
Liaison hydraulique Verdon / Saint-Cassien. Tourves, Brignoles, Cabasse, Flassans-sur-Issole 214
Projet collectif de recherche. « Les formes de l'habitat durant l'âge du Fer » 215
Projet collectif de recherche. « Structuration du territoire durant l'Antiquité romaine et le haut Moyen Âge : les voies de communication dans le Var » 217

VAUCLUSE 219

Tableau des opérations autorisées 219
Carte des opérations autorisées 220
Avignon. La Balance, îlot P 221
Avignon. Hôtel de Fonseca, rue Sainte-Catherine 223
Blauvac. Abris Perret et du Bouquet 225
Bollène. ZAC Pan Euro Parc 225
Brantes. Mont Ventoux 29 227
Buoux. Le Fort 227
Carpentras. Angle des rues David-Guillabert et Barriot 229
Entrechaux. Grand abri aux Puces 232
Faucon. Gournier III 235
Goult. Dolmen de l'Ubac 236
Lacoste. Les Viginières 237
Monieux. Coulet des Roches 239
Monieux. Aven Souche 1 241
Orange. Arc de triomphe 242
Orange. Théâtre 242
Orange. 743 rue Saint-Clément (la Closeraie) 244
Orange. La Brunette 246
Puyvert. Avenue de la Gravière 246
Vaison-la-Romaine. Le Petit Auzon I 247
Vaison-la-Romaine. Rouvillier I 249
Vaison-la-Romaine. Avenue Jules-Ferry 250
Vedène. La Lorraine 252
L'âge du Fer en Vaucluse. État des connaissances et données nouvelles 254
Projet collectif de recherche.« Les carrières de pierre de Caromb (Vaucluse) » 256

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES 259

Tableau des opérations autorisées 259

Projet collectif de recherche Éticalp. « Évolutions, transferts, interculturalités dans l'arc liguro-provençal : matières premières, productions et usages du Paléolithique supérieur à l'âge du Bronze ancien » 261

Métallurgie du fer dans le Luberon 262

Prospection-inventaire Alpes-de-Haute-Provence et Alpes-Maritimes 262

Projet collectif de recherche. « Topographie de Gaule méridionale » 264

Projet collectif de recherche. « Production et habitats mobiles des artisans du feu dans les collines de Basse-Provence du Moyen Âge à nos jours » 265

Liste des abréviations 267

Liste des auteurs et collaborateurs 269

Bibliographie régionale 273

Organigramme du Service régional de l'Archéologie 284

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

Préface

J'ai le plaisir de saluer la parution de l'édition 2009 du *Bilan scientifique régional* qui, comme chaque année, offre un panorama exhaustif de l'activité de terrain (prospections et fouilles) et des études collectives autorisées par les services de l'État, avec sa participation financière, sur le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Ce bilan met en évidence la qualité des recherches effectuées par des équipes professionnelles et bénévoles connaissant parfaitement l'espace régional et sachant s'inscrire dans des dynamiques de recherches nationales et internationales.
Il met aussi en évidence la grande diversité des intervenants dans le champ de l'archéologie préventive aux côtés de l'Institut national de recherches archéologiques préventives permettant d'assurer avec une plus grande efficacité encore la sauvegarde des archives du sol.
Les résultats des recherches programmées et préventives exposés dans ce volume montrent la nécessité de poursuivre cette quête de notre passé, un passé d'une extrême richesse et dont l'archéologie révèle toujours avec force l'importance pour ses apports à l'histoire de l'homme et de l'environnement.
Au-delà de ces acquis nouveaux qui viendront enrichir ou renouveler les débats scientifiques en cours, je voudrais féliciter l'ensemble de la communauté archéologique pour sa contribution au colloque organisé à Arles sur le thème de « l'archéologie des rivages méditerranéens » à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de la création du Ministère de la Culture.
Le Service régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été à l'origine de cette rencontre et sa cheville ouvrière. La publication des actes de cette manifestation scientifique qui a réuni plus de 350 chercheurs constituera sans nul doute un socle de connaissances incontournables pour l'avenir. Des découvertes passionnantes et exceptionnelles qui s'étalent tout au long de ces cinquante dernières années dont l'ouvrage édité lors du colloque sous le titre « *Les grandes découvertes de l'archéologie méditerranéenne* » donne un excellent aperçu.
C'est parce que les collectivités territoriales ont pleine conscience de la place de l'archéologie pour notre histoire présente et pour notre avenir qu'elles soutiennent aux côtés de l'État la recherche archéologique et la valorisation de ses résultats. La création de services et de postes d'archéologues, comme par exemple dans les départements des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence, des Alpes-Maritimes (ville de Nice), en constitue l'un des aspects les plus visibles.
Pour sa part, le public a montré tout l'intérêt qu'il portait aux découvertes archéologiques en visitant très nombreux dès que cela était possible les chantiers de fouilles et les expositions d'archéologie, notamment celle consacrée aux découvertes faites dans le lit du Rhône à Arles.
Les archéologues ont encore devant eux une tâche énorme à accomplir parmi lesquelles s'inscrit comme une priorité la conservation pérenne des collections archéologiques au sein d'équipements performants. Les services de l'État maintiendront tous leurs efforts pour que s'exprime cette recherche au meilleur niveau d'excellence possible tout en permettant un développement harmonieux et respectueux de son territoire.
Il nous faut, bien évidemment, veiller à ce que les délais pour mener ces recherches soient les plus courts possibles et soient conciliables avec la nécessité de mener à bien les grandes opérations d'urbanisme et d'équipement dont notre Région a besoin et d'offrir aux entreprises, qui veulent s'installer et créer des emplois, un calendrier compatible avec leurs propres impératifs.
Je sais pouvoir faire confiance à tous pour consolider les savoirs constitués avec le même esprit de rigueur et l'enthousiasme qui caractérisent la communauté archéologique et pour faire en sorte que notre histoire retrouvée soit la force et le ciment de notre avenir commun, riche de sa pluralité culturelle.

Michel Sappin
Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

Avant-propos

Depuis quelques années, la physionomie de l'archéologie régionale a sensiblement changé avec un nombre croissant d'opérateurs publics et privés impliqués dans l'archéologie préventive.
À la longue série des chantiers marseillais qui furent longtemps la caractéristique de l'archéologie régionale au cours de ces dernières décennies, se substituent désormais des interventions de taille et de durée plus modestes, à une exception près cette année, la fouille de La Ciotat (Bouches-du-Rhône). Cette situation est directement liée à la réalité des aménagements entrepris dans la région. Elle est le résultat des efforts importants engagés par le Service pour mieux gérer l'espace régional grâce notamment à la mise en place de zonages archéologiques sur des territoires jusque-là délaissés par l'archéologie.
Actuellement 210 arrêtés de zonages archéologiques ont été pris sur 963 communes de la région. L'ensemble des arrêtés est consultable sur le site internet de la DRAC.
Dans le domaine de la recherche programmée, on observe toujours une forte activité avec, pour traits majeurs, des travaux collectifs concernant des sites et monuments insignes comme le théâtre antique d'Orange (Vaucluse) ou des thématiques (matières premières, productions et usages du Paléolithique supérieur à l'âge du Bronze) et un investissement notable d'étudiants en master et thèse. Cette implication de jeunes chercheurs est d'autant plus importante qu'elle permet d'aborder de nouveaux thèmes et de développer des recherches sur des territoires abandonnés, notamment l'espace montagnard. Cette dynamique confirme le rôle majeur que constituent aujourd'hui des pôles universitaires régionaux, ce qui est essentiel au moment où l'on connaît un renouvellement des générations de chercheurs. Elle devrait nous conduire à prendre en compte ces éléments dans le cadre de la réforme de l'Université et la préparation des nouveaux programmes quadriennaux des laboratoires.

En cette période économique difficile, je tiens à souligner l'effort important des collectivités territoriales en faveur de l'archéologie. Cet engagement s'est traduit par la création d'emplois et une présence de plus en plus forte dans le champ de l'archéologie préventive.

C'est dans cette perspective que se situent la décision du Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence de créer un service archéologique, celle de la Ville de Fréjus de poursuivre le recrutement d'agents au sein de son service ou encore de la Ville de Nice de solliciter l'agrément pour son service archéologique.

On retiendra pour l'année 2009 plusieurs événements majeurs :

- la tenue à Arles en octobre d'un colloque sur le thème de l'archéologie des rivages méditerranéens. Cette rencontre scientifique ouverte à l'espace de l'interrégion (Languedoc-Roussillon, Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et milieu sous-marin) s'inscrivait dans le programme des célébrations du cinquantième anniversaire de la création du Ministère de la Culture. Je tiens une fois encore à exprimer mes remerciements à tous les collègues qui ont répondu favorablement à cette initiative, garantissant un plein succès à l'entreprise.

- un colloque sur le mécénat en archéologie à Vaison-la-Romaine au cours duquel a été annoncé le projet de création de la première fondation archéologique en France. Cette initiative est due à Madame Mercier qui souhaite ainsi honorer la mémoire de son fils Pierre, inventeur du site néolithique du Baratin à Courthézon (Vaucluse). La procédure de reconnaissance d'intérêt public est en cours.

Pour compléter ce bilan, je mentionnerai la réalisation d'études pour la création de centres de conservation et d'étude ayant vocation à se substituer ou compléter le dispositif des dépôts de fouilles existants.
Sur la base des réflexions actuelles, nous envisageons la consolidation et la requalification d'un certain nombre de dépôts archéologiques et, à terme, peut-être la création de trois centres de conservation et d'étude à vocation interdépartementale.
En liaison directe avec ce sujet, le Service régional de l'Archéologie a entrepris un important travail d'identification des propriétaires des collections pour permettre ensuite, au cas par cas, leur intégration au sein des musées archéologiques.

Autre sujet majeur pris en compte par le Service, la préservation des vestiges archéologiques conservés *in situ*. Pour répondre aux urgences de conservation patrimoniale, des moyens conséquents ont été mobilisés pour remblayer d'importantes zones fouillées au Cannet-des-Maures (Var) et sur le site de l'oppidum d'Entremont (Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône). Ces travaux sont désormais une priorité pour le Service.

Sur le plan administratif, l'année 2009 a été marquée par la préparation d'un nouveau projet de service pour la DRAC avec confirmation de l'intégration des SDAP au sein des Directions régionales des Affaires culturelles, la restructuration des services centraux du Ministère de la Culture avec la création d'une Direction générale des Patrimoines et d'une Sous-direction de l'Archéologie.

Enfin, en 2009 ont été poursuivies les actions de coopération scientifique avec l'Algérie et l'Italie (régions du Piémont et de Ligurie).

C'est donc dans un cadre administratif renouvelé que la prise en compte du patrimoine archéologique devrait se développer en 2010.
Souhaitons que celle-ci soit fructueuse pour la recherche et apporte une fois encore son lot de découvertes permettant d'enrichir, de compléter et de réviser l'histoire du peuplement des rivages méditerranéens aux Alpes du Sud.

Xavier Delestre
Conservateur général du patrimoine
Conservateur régional de l'archéologie

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Résultats significatifs

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

Dans le Vaucluse, les résultats de la fouille engagée au **Grand abri aux Puces** à **Entrechaux** sont particulièrement prometteurs. Ce site de chasseurs néandertaliens du début du Pléistocène supérieur correspond à une phase climatique plutôt tempérée, vraisemblablement de l'Eémien. L'état de conservation remarquable et la diversité des vestiges recueillis, notamment lithiques et fauniques, augurent de résultats particulièrement intéressants pour notre connaissance régionale de cette période.

L'Atelier du Patrimoine de la Ville de Marseille a été le cadre d'une opération un peu particulière : la fouille d'une sépulture individuelle préhistorique prélevée en bloc lors des fouilles de sauvetage de **l'îlot P** du **quartier de la Balance** à **Avignon** (Vaucluse), dans les années 1970, et qui était depuis déposée dans les réserves du musée Calvet. Cette fouille différée, durant laquelle fut mis en œuvre de façon expérimentale un enregistrement par scan 3D, a permis une révision de la chronologie relative de cette structure funéraire, attribuée traditionnellement au Néolithique ancien mais que l'on pourrait rattacher désormais au Mésolithique, au vu des nouvelles parures mises au jour.

Dans les Bouches-du-Rhône, à **Trets**, la prescription portée sur un terrain proche du gisement à obsidienne des **Terres Longues** a montré l'importance de l'occupation chasséenne dans un lieu marqué par des battements de nappe. La complexité des constructions (pilotis ?) serait de nature à expliquer la disposition des vestiges. La nature des inhumations (puits ?) continue à poser un souci d'interprétation. À **Martigues**, la fouille menée à **Ponteau-Gare** sur la stratigraphie d'une bergerie du Néolithique final, vérifiée par un large spectre d'analyses des sols, conduit à distinguer une chronologie originale du vaisselier.
Dans les Hautes-Alpes, à **Gap**, la fouille du site de la **plaine de Lachaup** correspond à la mise au jour d'un habitat néolithique, structuré de foyers à pierres chauffantes, d'un type encore rare pour ce secteur d'altitude des Alpes méridionales.

À **Velaux** (Bouches-du-Rhône), le projet d'aménagement de la déviation de la RD 10 est à l'origine de plusieurs chantiers de fouilles préventives. Le site de la **Bastide Neuve II-III** se rapporte à la Protohistoire ; il s'agit d'un ensemble de fosses du Bronze ancien. Plusieurs fosses et foyers à pierres chauffantes ont été mis en évidence, dont certains pourraient être des fourneaux de bronziers.

Dans les Alpes-Maritimes, à **Antibes**, la fouille préventive de la **place Mariéjol**, au cœur de l'assiette de la ville antique, intervenant plus de trente ans après les travaux de J. Clergues, précise sur la longue durée la topographie d'*Antipolis* depuis les niveaux les plus anciens correspondant à un habitat indigène des VI^{e}-V^{e} s. av. J.-C. jusqu'à la romanisation, en passant par la création du comptoir massaliote vers le III^{e} s. av. J.-C. Dans le Vaucluse, à **Bollène**, lieu-dit **Le Nogeiret**, un diagnostic de grande ampleur a confirmé la présence d'une occupation du premier âge du Fer disséminée sur plusieurs hectares et qui a livré quelques-uns des tessons de céramique grecque les plus anciens retrouvés dans la vallée du Rhône.

Dans le Var, l'opération de diagnostic archéologique menée dans la partie ouest du tracé de la liaison hydraulique Verdon/Saint-Cassien a permis de découvrir une petite agglomération secondaire du Haut-Empire installée le long de la voie aurélienne au lieu-dit **La Margilière**, sur la commune de **Brignoles**. Un diagnostic préventif réalisé sur une superficie de 78000 m^2 au lieu-dit **Pas Redon** à **Cuers** a donné l'occasion d'étudier une partie d'un vaste ensemble antique repéré en prospection dans les années 1970. Le site comporte une zone funéraire dotée de deux monuments, une officine de potiers et un secteur d'habitat installés aux I^{er} et II^{e} s. de n. è. le long d'une voie. Cette agglomération était peut-être associée à un sanctuaire des eaux implanté à l'emplacement de la source de **la Rouge**, comme le suggère la découverte d'un autel votif arraché par les travaux agricoles. Les fouilles menées sur 13000 m^2 à **La Font des Fabres**, commune de **La Farlède**, sur le site du futur pôle agro-alimentaire de la région toulonnaise, ont donné lieu à l'étude d'un terroir antique des I^{er} et II^{e} s. de n. è. comportant une voie, un réseau d'irrigation et un vignoble. À **Fréjus**, une opération immobilière localisée **avenue Aristide-Briand** (**le Kipling**) a provoqué la découverte d'un vaste bassin creusé dans le rocher, d'environ 10 x 10 m pour une profondeur de 5 m. L'usage initial de ce bassin n'est pas connu mais, dans le courant du I^{er} s. de n. è., il a été transformé en vivier. L'état de conservation exceptionnel de cet aménagement a amené les

promoteurs à revoir leur projet afin de le conserver dans le sous-sol de l'immeuble. L'opération d'archéologie préventive menée préalablement aux travaux du **parking Aubenas** a dégagé partiellement plusieurs îlots d'habitations construits en terrasses aux I^er^ et II^e^ s. de n. è. Quatre mosaïques, dont trois polychromes, ont été découvertes et prélevées. Et aux **Poiriers**, dans le quart sud-est de la ville antique, un terrain d'une superficie de 7000 m^2 est traversé par un *cardo* et le *decumanus maximus* qui définissent quatre îlots : ils sont occupés du I^er^ au III^e^ s. de n. è. par un ensemble thermal, un entrepôt, une vaste place et une *domus*. L'ensemble thermal, particulièrement bien conservé, a notamment livré des latrines, dotées d'un sol mosaïqué, dont l'évacuation était raccordée à un ensemble de bassins appartenant à une installation interprétée comme un atelier de foulons.
Enfin, à **Tourves**, un moulin hydraulique antique découvert en 2007 au **Bon Mouron** lors d'une opération de sondage sur la *villa* gallo-romaine de la Blanque a fait l'objet d'une fouille cette année. L'installation, particulièrement bien conservée, comporte un vaste bassin large de 6,50 à 7 m pour une longueur de 23,50 m et une hauteur conservée de 2,50 m ; y est accolée une salle des machines. L'étude des caractéristiques techniques de ce moulin se poursuivra en 2010.
Dans le Vaucluse, à **Monteux, quartier de Beaulieu**, la quasi-totalité d'une ferme du Haut-Empire a été fouillée ainsi qu'une partie des aménagements agraires qui lui étaient associés, opération mettant en évidence les techniques antiques de bonification des secteurs marécageux. Et à **Orange, rue Saint-Clément**, a été repérée l'une des nécropoles méridionales de la cité antique, au bord de la voie d'*Agrippa*.

À **Riez** (Alpes-de-Haute-Provence), une fouille préventive prescrite à l'**Ubac Saint-Jean, rue Hilarion-Bourret** a montré un système de constructions en terrasses comportant un probable *horreum*. Au début du IV^e^ s., la nécropole de Riez, qui s'étend sur plus d'1 km, s'installe à l'emplacement de ces constructions. Cette découverte présente un intérêt majeur pour l'étude de la proche église attribuée à Saint-Maxime et l'urbanisme romain de Riez.
Encore à **Velaux** (Bouches-du-Rhône), le site de la **Bastide Neuve IV** présente les vestiges d'un atelier antique de fabrication de tuiles et d'amphores : deux fours, de nombreux bassins de décantation d'argile et un dépotoir contenant de nombreux fragments d'amphores. Une petite nécropole s'installe postérieurement en limite de la zone d'atelier ; les sépultures, en fosse à couverture de dalles ou tuiles en bâtière, datent vraisemblablement de l'Antiquité tardive.
Dans le Var, une opération immobilière sur le terrain **Valmier** à **Fréjus** a permis d'étudier, sur une superficie de 2500 m^2, l'évolution d'un quartier de la ville antique situé à l'angle du *decumanus maximus* et d'une voie cardine, depuis la période augustéenne jusqu'au VI^e^ s. Cette opération a notamment révélé le plan d'un édifice des II^e^ et III^e^ s. qui pourrait être associé à un bâtiment à vocation semi-publique, peut-être un lieu de réunion d'association professionnelle.
Dans les Alpes-Maritimes à **Antibes**, un diagnostic conduit **64 avenue de Nice**, artère reprenant de façon globale le tracé de la voie aurélienne, a permis d'apporter des éléments concrets au dossier funéraire local avec la mise en évidence d'une zone de nécropole datée de façon relative grâce à une sépulture en amphore de l'Antiquité tardive. Une fouille d'archéologie préventive est prescrite dans la continuité de cette opération.
À **Vaison-la-Romaine** (Vaucluse), au lieu-dit **Le Rouvillier**, les vestiges d'une occupation du haut Moyen Âge comprennent des fosses et des silos bien conservés.
Enfin, signalons dans les Hautes-Alpes une découverte encore mal datée qui concerne l'identification d'un quartier, antique ou médiéval, dans le centre de **Montgenèvre**, ville archéologiquement mal connue en dépit du statut de son col qui a toujours constitué un point de passage privilégié entre la Gaule et l'Italie. La fouille prescrite permettra de préciser la chronologie.

Dans les Bouches-du-Rhône, à **Fontvieille**, les fouilles programmées se sont poursuivies sur le castrum de **Montpaon** ; le rempart du quartier haut, construction massive des XII^e^ et XIII^e^ s., a été mis en évidence sur plus de 10 m de longueur ; la fouille des habitations attenantes a également débuté.
Dans les Alpes-de-Haute-Provence à **Allemagne-en-Provence**, la fouille d'un petit château édifié au XIV^e^ s. sur un éperon barré qui domine la vallée du Colostre, la motte du **Castellet**, a été commencée. Constitué d'une salle semi-enterrée et voûtée de 7 x 20 m, le bâtiment comportait de précieux éléments de gypserie portant des blasons similaires à ceux encore visibles à Riez.
Pour la première fois, cette année, une opération de fouille préventive a été menée dans le **centre-ville** de **Brignoles** dans le Var. Cette intervention, qui intégrait une étude du bâti, a mis en évidence une vaste maison médiévale partiellement conservée jusqu'au deuxième niveau révélant ainsi le riche patrimoine médiéval de cette ville encore peu étudiée. Grâce à l'opération menée sur le site de l'atelier de potier découvert au **col de Siran**, commune de **La Martre**, a été étudiée la production constituée principalement de céramique culinaire que l'on peut attribuer à la première moitié du XIV^e^ s. Le four, dont l'emprise a pu être délimitée, sera fouillé en 2010.

Un inventaire des "mines d'eau", sorte de galeries horizontales de captage d'eau, a conduit à relever sur la commune de **Riez** (Alpes-de-Haute-Provence) cent douze de ces mines, dont la profondeur peut atteindre 400 m. L'étude des archives permet de faire remonter au XVI^e^ s. certaines d'entre elles.
Enfin, dans les Bouches-du-Rhône, à **La Ciotat**, une partie du cimetière paroissial **Saint-Jacques**, créé vers 1580 et abandonné en 1831, a fait l'objet d'une fouille préventive, préalablement à une opération de réhabilitation urbaine. 1300 sépultures ont été étudiées. Leur excellent état de conservation et le fait que les registres paroissiaux sont intégralement conservés pour la période concernée devraient permettre de documenter du point de vue biologique et historique une population urbaine provençale d'époque moderne ; ces recherches constitueront également une référence pour les fouilles ultérieures, notamment en matière de restitutions paléodémographiques.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Tableau général des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Inter-départemental	TOTAL
Sondage (SD)	6	2	2	6	11	3	1	**31**
Fouille préventive (SP)	1		2	7	4			**14**
Fouille préventive d'urgence (SU)	1	11	1	9	1	12		**35**
Opération préventive de diagnostic (OPD)	13	8	12	56	35	7		**131**
Fouille programmée (FP)	2	3	10	9	3	4		**31**
Prospection diachronique (PRD)	3	2	4	4	4		2	**19**
Prospection thématique (PRT)		1	2	4	1	2		**10**
Prospection avec détecteur de métaux (PRM)		3	1					**4**
Prospection avec matériel spécialisé (PMS)				1				**1**
Relevé d'art rupestre (RAR)			1	1		1		**3**
Projet collectif de recherche (PCR)			2	3	2	2	4	**13**
Programme d'analyses (PAN)		1		1		2		**4**
Aide à la préparation de publication (APP)			1	1				**2**
TOTAL	**26**	**31**	**38**	**102**	**61**	**33**	**7**	**298**

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

N° de dossier	Commune. Nom du site	Titulaire de l'autorisation	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
9031	Allemagne-en-Provence. Le Castellet	Mouton, Daniel (BEN)	FP				MA	1
8852 8853	Allos. Super Allos, avenue des Mélèzes	Sargiano, Jean-Philippe (INR)	OPD	●				2
8589	Château-Arnoux-Saint-Auban. Fanchironnette	Martin, Lucas (INR)	OPD				MA ?	3
8855	Entrevaux. Hôpital	Martin, Lucas (INR)	OPD				ANT HMA	4
8688	Entrevaux. La Seds, La Pigière	Martin, Lucas (INR)	OPD	●				4
9204	Forcalquier. ZAC des Chalus	Martin, Lucas (INR)	OPD	○				5
7785	Gréoux-les-Bains. Avenue des Thermes	Martin, Lucas (INR)	OPD	●				6
9225	Malijai. Combe de Garce Sud – le Prieuré	Voyez, Christophe (INR)	OPD				ANT ?	7
9147	Mane. Prieuré de Salagon	Gagnepain, Jean (MUS)	SD	●				8
8674	Manosque. Rue Sans-Nom	Thirault, Éric (PRI)	SP				NEO à MOD	9
9148 9226	Peyruis. Parc industriel de la Cassine, ZAC de la Cassine	Reynaud, Patrick (INR)	OPD				FER MA	10
9208	Pierrevert. 18, avenue Mautemps	Martin, Lucas (INR)	OPD	●				11
9209	Riez. Rue Hilarion-Bourret	Martin, Lucas (INR)	OPD				ANT AT	12
9112	Riez. Inventaire des galeries de captage d'eau	Meyer, Vincent (MUS)	PRD				MA à CON	12
8244	Riez. Pré de Foire/Pré du Chapitre (thermes du Sud et groupe épiscopal)	Borgard, Philippe (CNR)	FP				ANT à MOD	12
8920	Riez. Quartier de la Rouguière	Martin, Lucas (INR)	OPD	●				12
8971	Saint-Benoît. Grotte de Saint-Benoît	Lepère, Cédric (ETU)	SD		8970		BRO NEO	13
9240	Sainte-Tulle. Chapelle Sainte-Tulle	Fixot, Rémi (BEN)	SU				MA MOD	14
9027	Simiane-la-Rotonde. La Ferrière	Courgey, Mathieu (AUT)	SD			INTER DEP		15
9026	Simiane-la-Rotonde. L'Aramelle	Courgey, Mathieu (AUT)	SD			INTER DEP		15
9028	Simiane-la-Rotonde. Le Jas	Courgey, Mathieu (AUT)	SD			INTER DEP		15

9088	Thorame-Haute. L'Auche	Martin, Lucas (INR)	OPD	●				16
9228	Vachères. Guerrier de Vachères	Peyric, Dominique (BEN)	PRD					17
9014	Villeneuve. Les Quatre-Tours	Porcher, Émilie (ETU)	SD				ROM	18
8743	Volonne. Église Saint-Martin	Voyez, Christophe (INR)	OPD				AT MOD	19
9113	Moustiers/La Palud/Rougon/Castellane. Grand canyon des gorges du Verdon	Gagnepain, Jean (MUS)	PRD				DIA	

FP Fouille programmée
OPD Opération préventive de diagnostic
PRD Prospection diachronique
PRT Prospection thématique
SD Sondage
SP Fouille préventive
SU Fouille préventive d'urgence

ASS Association
AUT Autre
BEN Bénévole
CNR CNRS
COL Collectivité territoriale
ETU Etudiant
INR Inrap
MCC Ministère de la Culture
MUS Musée
PRI Privé
SUP Enseignement supérieur

❍ opération en cours
● opération négative

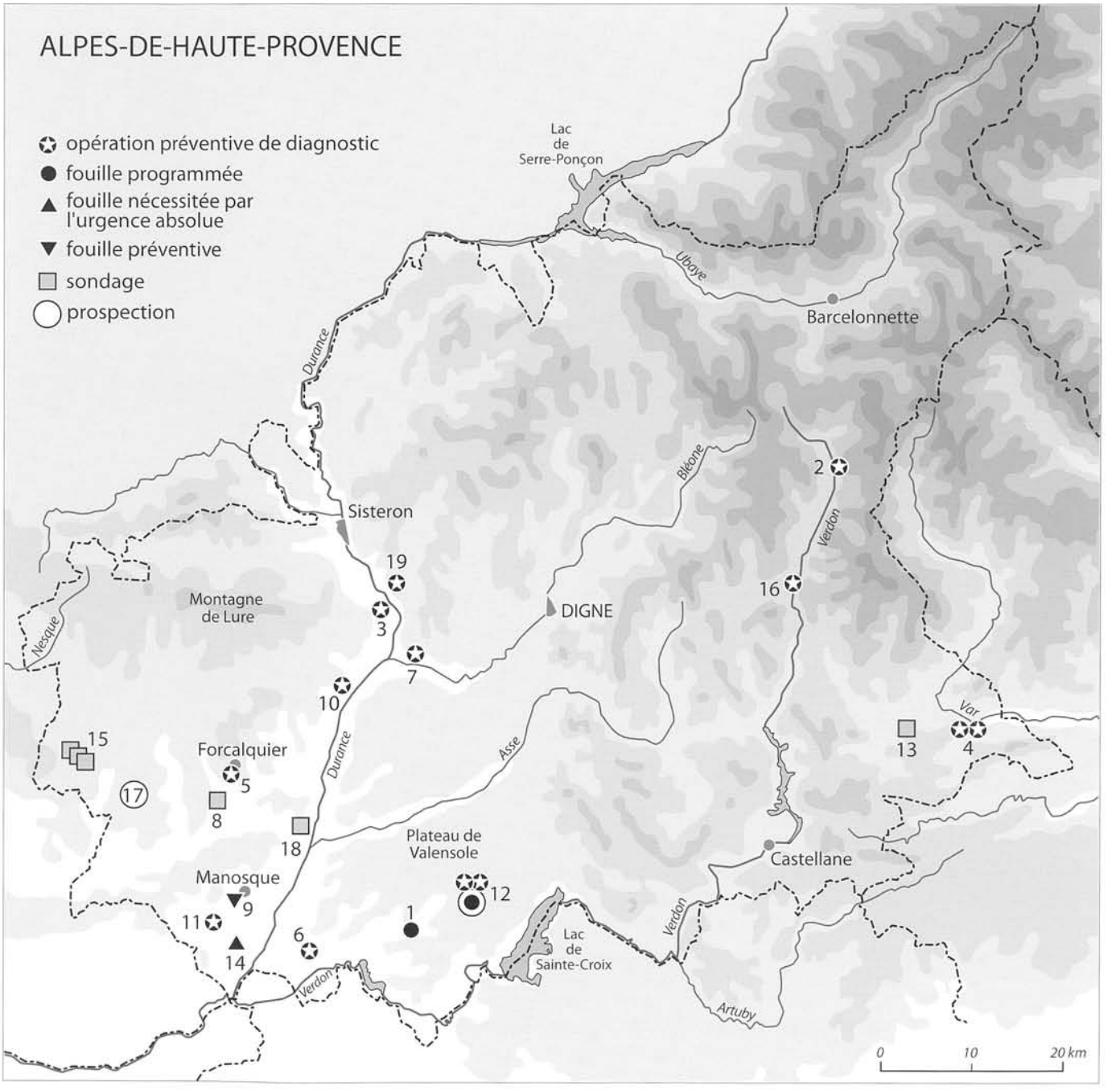

ALLEMAGNE-EN-PROVENCE
Le Castellet

Moyen Âge

La fouille de la motte du Castellet s'inscrit dans la continuité de celle de la Moutte, située à 1,5 km vers l'ouest. Les recherches (2005-2008) menées sur cette dernière ont permis d'établir une occupation en deux états successifs sur une chronologie resserrée entre la seconde moitié du X^e s. et les deux premières décennies du XI^e s. [1]. Plusieurs éléments ont fait germer l'hypothèse selon laquelle la Moutte, une fois abandonnée après un violent incendie, a été remplacée par celle du Castellet. On cherche donc à savoir si l'occupation de ce site a commencé dès le XI^e s. et, dans l'affirmative, quelles en ont été les éventuelles transformations.
Comme il est assez fréquent en Provence, cette petite fortification a été établie à l'extrémité d'un éperon barré par un fossé large d'une vingtaine de mètres qui ferme l'accès par le plateau. L'ouvrage présente un profil tronconique dont le plan circulaire atteint un diamètre d'environ 50 m à la base. La plate-forme, de plan plutôt ovale, mesure 20 x 28 m. Elle domine le fond de vallée d'environ 90 m et est protégée par des pentes à 35 %.

Les vestiges mis au jour lors de cette première campagne correspondent à la dernière phase d'occupation du site. Le château était alors constitué pour l'essentiel d'un vaste bâtiment de 19,45 x 7 m, orienté nord-est/sud-ouest, qui est conservé sur environ 2 m de hauteur. Les murs, larges de 1 m, étaient constitués de galets maçonnés au mortier de chaux. Par contre, le parement intérieur des murs présentait, à espacement régulier de 3 m, des rangées verticales de pierres de taille soigneusement réalisées dans un calcaire fin qui permettent de déceler un voûtement en berceau.

Des installations annexes ont été mises en évidence. Immédiatement au sud-ouest de la bastide, une citerne de plan circulaire n'a pu être qu'en partie dégagée pour l'instant. À presque 3 m de profondeur, le diamètre atteint 2,80 m et n'est visiblement pas à son maximum. Il faut s'attendre à une profondeur d'au moins 5 m.
Au sud de la citerne, une installation maçonnée n'a pas été suffisamment dégagée pour pouvoir être interprétée mais la présence d'un petit canal maçonné d'environ 15 cm de large et 25 cm de profondeur la désigne comme accessoire de la citerne. Vers l'est, un sondage de 2 x 3 m a révélé, autour d'un lambeau de mur, un sol dont le mobilier montre la fonction domestique : outil aratoire, ciseau à bois, fer à cheval. Plus au sud, un reste de mur appartient peut-être au dispositif d'accès. C'est d'ailleurs dans cette zone que l'on observe dans la végétation l'ancien chemin qui montre que l'on arrivait sur le site par le sud (fig. 1).

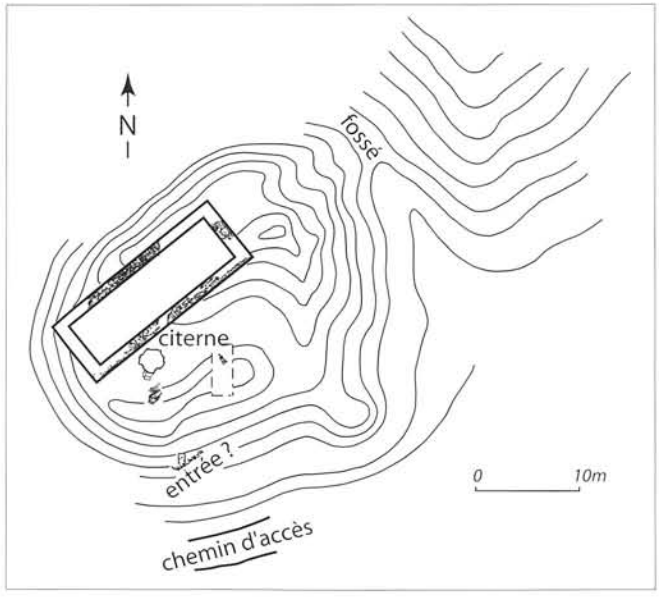

Fig. 1 – ALLEMAGNE-EN-PROVENCE, le Castellet. Relevé des structures découvertes (D. Mouton).

Le mobilier découvert indique une période d'occupation fin XIV^e-début XV^e s. La céramique de table provient d'Italie (Pise), d'Espagne (Valence), et de Provence. La poterie culinaire sort des ateliers d'Ollières dans le Var

1. Voir *BSR PACA* 2005, 24 ; 2006, 22-23 ; 2007, 23-24 ; 2008, 21-22.

alors qu'habituellement la région de la Durance se fournissait plutôt en Uzège. Des bouteilles et des gobelets de verre ont été mis au jour.
Tout ce mobilier correspond à ce qui est habituellement trouvé sur les sites de la fin du XIV[e] s. L'édifice principal a également livré les restes de deux cottes de maille de modules différents et une pièce d'armure.
Les niveaux de destruction du grand édifice recelaient de nombreux fragments de décor de gypserie. On y reconnaît les mêmes blasons que ceux qui sont encore visibles Grand'Rue à Riez. Sont représentés les Blacas-Sabran, les Agout-Pontevès, les Spada, la fleur de lys de la maison royale de France et une famille inconnue. On relève également une scène historiée montrant une femme cueillant une figue. Ces décors devaient orner une pièce d'apparat à l'étage. La famille de Blacas-Sabran a été fondée en 1389 par le mariage de Baucette de Blacas et d'Elzéar de Sabran.
Par ailleurs, un procès de 1417 nous apprend que l'édifice avait été détruit par les habitants de Riez, sans doute quelques années auparavant, car ils voulaient en chasser une bande de routiers menée par Chamisard dont les ravages, dans le sillage de Raymond de Turenne, sont connus entre 1389 à 1399. C'est donc entre ces deux dates que l'édifice a été construit.

Le site fonctionnait au XIII[e] s. En effet, en 1226/1227, Boniface de Castellane fit hommage au comte Raymond Bérenger V de plusieurs châteaux dont celui du Castellet. Puis il se trouva en conflit avec le comte de Provence Charles 1[er] d'Anjou qui vint en faire le siège en 1262. Un témoignage relatif à ces événements mentionne une église Saint-Jean qui reste à trouver.
Il n'y a pas de données précises pour les périodes antérieures. Le grand édifice décrit plus haut témoigne du dernier état du site. Malheureusement, sa construction a été précédée par le décaissement de près de la moitié du tertre afin de fonder l'ensemble sur une vaste surface plane. S'il y avait dans cette zone des vestiges antérieurs, ils n'ont pu que disparaître. La partie sud du site est plus haute, on peut donc espérer y mettre au jour des traces plus anciennes. C'est ce que nous diront, espérons-le, les prochaines campagnes.

Daniel Mouton

Antiquité

CÉRESTE
Pont de l'Aiguebelle

À l'occasion de deux journées festives d'août 2009, organisées par la municipalité de Céreste et des associations locales, le pont antique sur l'Aiguebelle a été dégagé dans la totalité de ses vestiges (fig. 2).

Fig. 2 – CÉRESTE, pont de l'Aiguebelle. Le pont, vue prise du sud (cliché D. Peyric).

Découvert en 2000 et étudié en cinq sondages en trois ans, son caractère monumental n'avait été perçu que par les archéologues [1].

Présenté au public pendant deux jours (plus de 700 personnes pendant le week-end), il a pu ensuite être soigneusement nettoyé, ce qui a donné lieu à des constatations qui n'avaient pu être faites au cours des sondages : entre autres, l'existence d'un avant-bec à l'amont de la culée ouest, et le fait que le massif de maçonnerie de la même culée n'est pas d'origine puisqu'il repose, au niveau du sommier de l'arche, sur un lit de sédiment fin apporté par une crue.

Fig. 3 – CÉRESTE, pont de l'Aiguebelle. Pile et dalle, vue prise de l'ouest (cliché D. Peyric).

Enfin, un relevé complémentaire des bordures a pu être réalisé par Jean-Louis Paillet (IRAA-CNRS), qui a de plus pu préciser ses relevés précédents, y compris la totalité des trous de mise en œuvre des blocs de la semelle : certains de ces trous étaient d'ailleurs encore énigmatiques au moment du dégagement. Ces précisions pourront être intégrées à la publication des actes du colloque sur les ponts antiques de Gaule du Sud, sous la direction de Guy Barruol.

Dominique Peyric

1. Voir *BSR PACA* 2000, 18-20 ; 2001, 22-24.

CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN
Fanchironette

Dans le cadre de la création d'une décharge ultime, comprenant à terme 1 500 000 tonnes de déchets non valorisables, et qui sera placée dans un vallon sauvage isolé en périphérie de Château-Arnoux, quatre hectares ont été sondés et cinquante-trois tranchées au total ont été ouvertes.

Le substrat géologique est constitué par des marnes et des marno-calcaires (horizon albien n7). Le toponyme local « Le Chant de l'Aïgue » renvoie à la présence d'une source en bordure de la parcelle principale.

Les sondages ont permis de dégager un four à chaux de taille modeste (diamètre interne de 1,46 m) pour une profondeur conservée de 1,50 m (fig. 4). La structure était assez complète. L'alandier en particulier est bien conservé ; il était en partie comblé de chaux. Après vidange de la dernière fournée, la chambre a été colmatée par sa destruction et fermée par des lauzes verticales.
Comme aucun mobilier significatif n'a été recueilli, la datation de ce four ne peut être esquissée que par son environnement. Il est localisé à proximité d'un bâtiment aujourd'hui disparu mais nommé sur le cadastre napoléonien (parcelle D2-815). Il s'agit du lieu-dit Barbizier, toponyme médiéval qui vient du mot bergerie. On peut supposer que le four est en relation avec cet ancien bâtiment pastoral.

L'étude des livres terriers déposés aux Archives départementales prouve que le secteur a été ensuite occupé par des cultures, et ce, dès les environs de 1620 (AD E 49-32). La maison est alors une grange au milieu de terres labourées qui abandonnées laisseront place à la forêt.
La grange de Barbizier a été rasée dans les années 1980 à l'occasion de la construction de l'autoroute A 51 qui entraîna des échanges de terres pour rendre à la culture des céréales l'essentiel des parcelles que nous avons sondées

Les sondages n'ont pas recoupé d'autres vestiges sur ce terrain où les sols sont peu évolués, voire squelettiques.

Lucas Martin et Stéphane Fournier

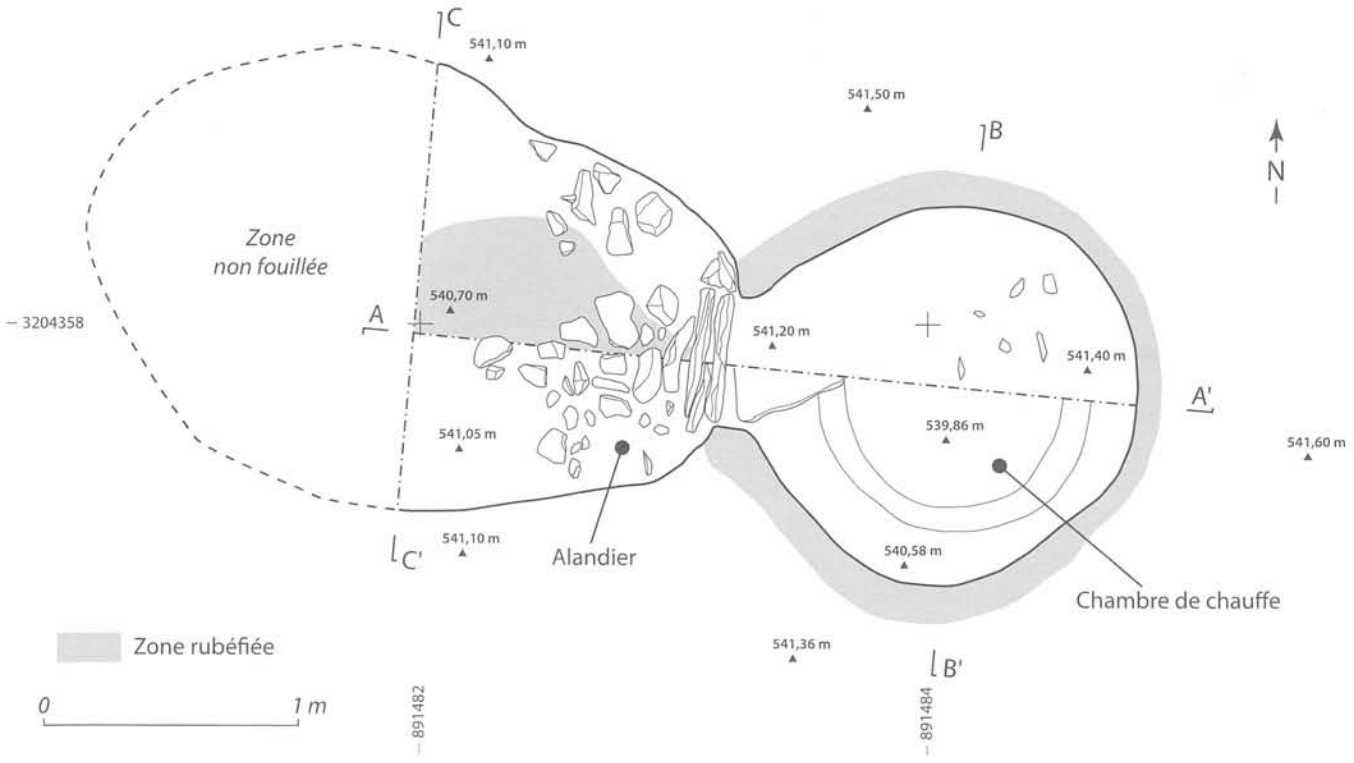

Fig. 4 – CHÂTEAU-ARNOUX, Fanchironette. Zone 1, tranchée 8 : plan du four (relevé et DAO St. Fournier/Inrap).

ENTREVAUX
Hôpital

La réalisation d'un bâtiment technique sur 200 m^2 dans l'enceinte de l'hôpital a motivé des sondages. Le terrain est voisin de l'ancienne cathédrale d'Entrevaux dont ne subsiste en élévation que le chœur. L'hôpital d'Entrevaux occupe une terrasse alluviale du Var, en rive droite. Elle est large, à ce niveau, de 600 m jusqu'au piémont de la Pigière, au sud.

Deux états sont bien individualisés après sondage (fig. 5) :

• un premier état antique, au sens large, avec un sol en béton de tuileau (fig. 5, SL 6) et un mur (MR 4) qui est peut-être en relation avec lui. Ces structures s'installent sur les dépôts alluviaux du Var à 0,80 m de profondeur. Une datation antique est très probable ;

• un second état, avec des murs (fig. 5, MR 1, 2 et 3) conservés sur quatre assises, liées au mortier, forme une pièce de 60 m^2 hors tout. Les bâtiments se développent en outre vers l'ouest, hors sondage.

Les vestiges céramiques, qui sont très rares, appartiennent à des faciès Antiquité tardive/haut Moyen Âge. Les niveaux d'habitat sont surtout marqués par un sédiment charbonneux et des *tegulae*.

Les arases des murs antiques étant très hautes (à 0,25 m de profondeur), les sondages montrent que cette partie de la propriété n'a pas été cultivée par des engins modernes et qu'elle a été probablement maintenue depuis longtemps en pelouse d'agrément.

Malgré la qualité de la conservation des vestiges immobiliers, les sondages n'ont pas permis d'en caractériser avec certitude datation et fonction. Bien que située assez loin du chœur de la cathédrale (60 m) et du cimetière qui l'entoure, la présence d'os humains dans le sédiment suggère l'existence de tombes dans le périmètre.

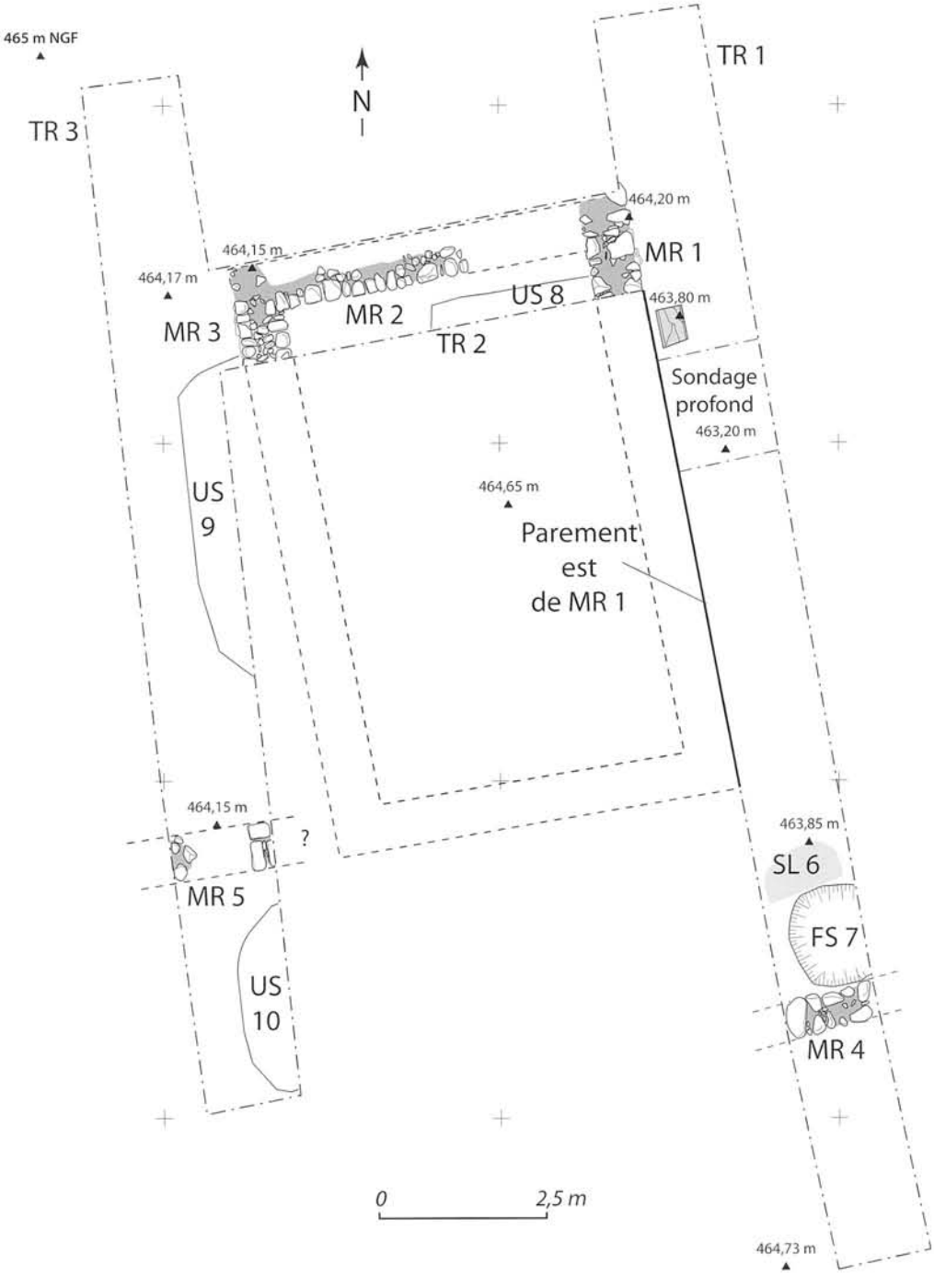

Fig. 5 – ENTREVAUX, hôpital. Plan des vestiges (topographie B. Fabry ; DAO St. Fournier/Inrap).

Lucas Martin et
Stéphane Fournier

Antiquité ?

MALIJAI
Combe de Garce Sud – le Prieuré

Une campagne de diagnostic archéologique a été réalisée dans le cadre du projet de construction de treize bâtiments à usage industriel au quartier Combe de Garce Sud – le Prieuré à Malijai.

Les terrains à sonder sont localisés en rive droite du lit majeur de la Bléone sur une large bande d'atterrissement qui reçoit limons, sables et galets lors des phases d'activité (crues) de la rivière.
Cette zone soumise aux débordements du cours d'eau n'était pas cadastrée à la période napoléonienne (1837) à l'exception de quelques terrains en bordure de la route nationale RN 85. Aujourd'hui ces terres fertiles conquises au cours du XX^{e} s. sont dévolues à des activités agricoles et industrielles.

Les sondages réalisés en contrebas de la RN 85 ont fait apparaître la présence d'une unique structure de combustion. Il pourrait s'agir d'un four à chaux.
La structure, implantée vraisemblablement en pied du talus aujourd'hui disparu, paraît incomplète. Elle a été tronquée dans toute sa partie supérieure et seule subsiste la chambre de chauffe. L'espace de travail qui permet d'alimenter le four est absent. L'interprétation et la datation (antique ?) de cette structure dans l'état actuel du dégagement restent à confirmer par une fouille exhaustive.
Hormis cet élément, aucun autre vestige aucune trace archéologique d'une présence humaine n'a été observée.

Christophe Voyez

Néolithique...

...à Moderne

MANOSQUE
Rue Sans-Nom

Suite à un diagnostic réalisé sous la direction de Christophe Voyez (Inrap) en 2007 [1], une opération d'archéologie préventive a été prescrite par le SRA. Elle a été réalisée sous la direction du signataire (société Paléotime) du 16 novembre au 4 décembre 2009.
Selon les données présentées dans le diagnostic, un niveau du Néolithique final et/ou de l'âge du Fer était identifié, dans lequel s'ouvraient deux fosses. Cette première occupation était surmontée d'une succession de couches médiévales et modernes, attestant des terrassements importants dans la parcelle, confortés par des murs d'orientation nord-sud. Dans le premier niveau médiéval, six fosses avaient été repérées, certaines qualifiées de silos.
La fouille, prescrite sur une superficie de 250 m^2 à l'ouverture, a permis de nuancer ce premier constat.

Le soubassement du terrain, en forte pente du nord-est vers le sud-ouest, est constitué de safre plus ou moins sableux et/ou carbonaté, parfois très induré. Un dépôt colluvial le nappe dans la partie sud-ouest. Dans cette partie du décapage, la séquence est la plus dilatée (plus de 3 m), mais aucun niveau pédologique ni sol d'occupation préhistorique n'a pu être mis en évidence. Un seul creusement, qui pourrait correspondre à un chablis, est attesté à ce niveau.

La séquence pédologique qui se développe au-dessus, sur 1 m d'épaisseur au maximum, correspond à un ou deux paléosols historiques. Dans l'attente de l'étude de toutes les données, nous émettons l'hypothèse que ce ou ces sols se sont développés à partir de l'Antiquité, datations fournies par le mobilier collecté en couche. Au-dessus, de puissants remblais sont mis en place à l'époque moderne pour aplanir le terrain, assortis probablement d'une entaille en amont dans les niveaux antérieurs et le safre en place.
Dans ce(s) paléosol(s) ou directement sous le remblai, vingt-trois fosses (en comptant les découvertes du diagnostic) peuvent être attribuées au Moyen Âge. Une chronologie semble exister entre elles, d'après le mobilier céramique (étude à venir), entre un pôle du haut Moyen Âge et un pôle du Moyen Âge central. Un "fond de cabane" s'insère dans ces occupations. Un grand mur de soutènement en arc de cercle les surmonte, mur dont il ne reste que la fondation.

Enfin, quatre fosses carrées et une fosse ovale posent un problème non résolu à ce jour : elles contiennent pour partie un sédiment sombre et du mobilier néolithique (probablement Néolithique final, mais difficile à caractériser, étude à venir) ; la seconde composante du comblement est beaucoup plus claire et contient quelques tessons médiévaux et modernes. À ce stade de l'étude, nous privilégions l'hypothèse de fosses modernes (plantation d'arbres ?) comblées pour partie avec un sédiment issu d'un paléosol ou de fosses néolithiques toutes proches.

1. Voir *BSR PACA* 2007, 26-27.

Éric Thirault

PEYRUIS
ZAC de la Cassine

Différents projets industriels programmés dans la zone d'activité dite de la Cassine, située à 3,5 km au nord-est du village de Peyruis, ont entraîné deux campagnes de sondages qui se sont déroulées durant l'automne 2009. Ces interventions concernent environ 22 ha de parcelles en friche dans la plaine durancienne, en limite de la route RN 96 au nord (parcelle A 474), du lieu-dit La Sève au sud (parcelle A 774) et de l'autoroute A 51 à l'est (fig. 6).

À proximité de ce périmètre sont connus plusieurs sites, notamment en bordure de la RN 96 où sont attestés les vestiges gallo-romains de la Cassine (lieu de culte, auberge, gué, établissement agricole et voie romaine : Bérard 1997, 341-344), et en piémont de la Marcouline où ont été localisées des structures de l'âge du Fer et du Néolithique (foyers à galets chauffés et fosse circulaire) [1]. La stratigraphie enregistrée dans les 241 tranchées se rapporte à des dépôts colluviaux peu anthropisés, recouvrant la moyenne et basse terrasse alluviale attribuée au Riss (parcelle A 474) et au Würm (parcelle A 774). Quelques indices d'occupations éparses ont été repérés au sommet de ces formations holocènes (cailloutis et limons sableux), d'une épaisseur moyenne de 0,70 m, atteignant localement plus de 1,50 m. De datation imprécise, ces indices concernent en particulier quelques foyers à galets chauffés, des fosses circulaires (dont une à galets et silex), des chenaux naturels et un fossé de drainage, un niveau de graviers linéaire nord-sud (chemin ?), une vaste cavité à fond plat et un pilier maçonné antique (TR 31, proche du site de la Cassine II), ainsi qu'un ensemble de structures en creux médiévales.

Fig. 6 – PEYRUIS, ZAC de la Cassine. Localisation sur fond cadastral des parcelles sondées avec implantation des tranchées et découvertes (topographie B. Fabry ; DAO St. Fournier/Inrap).

Parmi ces différentes structures isolées se remarquent deux aires d'occupation mieux caractérisées.

• La première (parcelle A 774, TR 06) se signale, dans le talus de raccordement (à 0,60 m de profondeur) entre la moyenne et la basse terrasse, par un niveau brun à charbons de bois et céramiques non tournées associé à un foyer à pierres chauffées très charbonneux incluant un fragment d'urne (âge du Fer).

• La deuxième (parcelle A 474, TR 24 et 28) se matérialise, sous la couche de terre arable, par une vingtaine de structures parmi lesquelles au moins deux fosses circulaires, – dont une, fouillée, correspond à un silo piriforme comblé de gros galets (prof. conservée : 1,30 m, diam. maximal : 1,56 m) –, une fosse ovale (prof. : 0,60 m ; l. : 1,70 m) à rejets hétérogènes (galets, pierres, débris de tuiles, os de bovidé, charbons de bois et cendre) ainsi que par une série de trous de poteaux. Un rebord en poulie d'un pot en céramique commune grise évoque pour ce contexte une datation autour de l'an Mil [2] ; son emprise pourrait s'étendre sur au moins 500 m^2.

Patrick Reynaud, Lucas Martin
et Stéphane Fournier [3]

Bérard 1997 : BÉRARD (G.) – 149 - Peyruis. *In* : BÉRARD (G.) dir. *Les Alpes-de-Haute-Provence (04)* (Carte archéologique de la Gaule). Paris : Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1997, 340-344.

1. Voir *BSR PACA* 2005, 30-31.
2. Détermination du mobilier réalisée par Catherine Richarté (Inrap).
3. Avec la collaboration de Lydie Lefèvre-Gonzalez et Olivier Sivan (Inrap).

RIEZ
Rue Hilarion-Bourret

Les fouilles du site du quartier de l'Ubac Saint-Jean, rue Hilarion-Bourret, se sont déroulées durant l'automne 2008 [1]. Après les premières traces d'une occupation signalée par du matériel du début du I^er^ s. de n. è., des constructions sont établies en terrasses. On trouve, au nord, un bâtiment rectangulaire à deux rangées de piliers (fig. 7). Élevé aux II^e^-III^e^ s., il pourrait constituer un *horreum* (entrepôt) placé le long de la voie romaine précédemment repérée au quartier de la Rouguière [2].

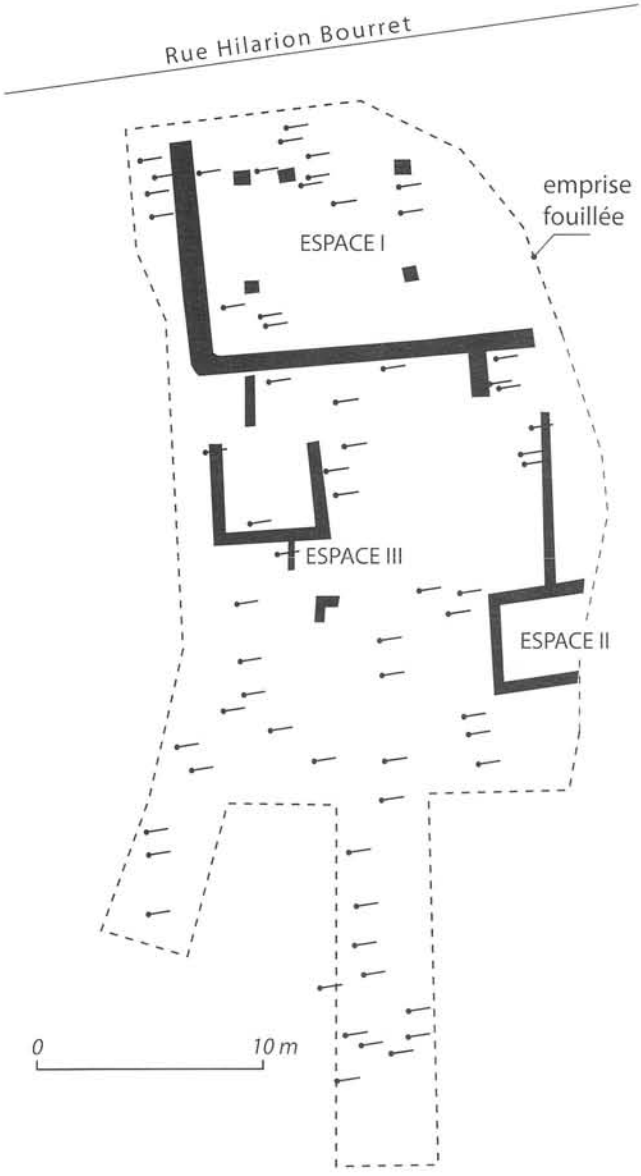

Fig. 7 – RIEZ, rue Hilarion-Bourret. Implantation des sondages et des vestiges reconnus (DAO St. Fournier/Inrap).

Plus haut sur la pente, d'autres fondations de constructions de la même période sont installées dans les remblais issus d'un atelier de potier voisin (l'atelier lui-même n'a pas été retrouvé). Ces rejets sont la première preuve tangible d'une fabrication de poterie commune à Riez. Leur étude par É. Porcher, dans le cadre de sa thèse, permet d'établir un corpus cohérent de cette production. La présence de ces divers bâtiments étend la superficie connue de la cité au Haut-Empire dans une zone que l'on pensait jusqu'à présent peu occupée.

Dès l'arasement de l'*horreum,* au tournant des III^e^-IV^e^ s., des inhumations en pleine terre y sont pratiquées, d'abord selon un axe nord-sud puis rapidement est-ouest.

Au cours du IV^e^ s., la nécropole se développe jusqu'à occuper tout l'espace disponible : soixante-quinze tombes ont été fouillées, ce qui représente beaucoup plus de cent individus en comptant les ossuaires.
Toutes les inhumations sont alors axées est-ouest et ne se recoupent plus. Les tombes sont établies sur d'étroites terrasses en amphithéâtre dominant la cité. Cette nécropole ne comporte ni offrande ni bijou sur les corps. L'étude anthropologique a seulement diagnostiqué la présence de linceuls et de quelques cercueils. Bien que les bâtières de tuiles soient majoritaires, d'autres types de tombes ont été retrouvés : en pleine terre, dans des sarcophages récupérant des blocs d'architecture, dans des amphores africaines pour inhumer des jeunes enfants. La partie ouest de la parcelle semble leur être réservée. Il faut souligner que les enfants, mais aussi les jeunes adultes, sont surreprésentés dans la population enterrée.

Les sept datations ^{14}C effectuées sur les os par le laboratoire de Poznan (Pologne) donnent une fourchette de dates comprise entre le IV^e^ et le VII^e^ s. (290-660 apr. J.-C.). Cette nécropole, fouillée de manière exhaustive sur 600 m^2, affiche tous les caractères d'un cimetière antique tardif, christianisé et urbain, par l'orientation des corps, l'absence d'offrandes et la proximité de la probable église funéraire de Saint-Maxime. Ses caractères, identiques aux autres sites urbains contemporains – Malaval à Marseille et les Alyscamps à Arles dans les Bouches-du-Rhône – l'éloignent de sites ruraux pourtant plus proches (Saint-Martin à La Brillanne ou Sainte-Anne à Valensole dans les Alpes-de-Haute-Provence).
Il confirme l'attractivité de la cité chrétienne précoce de Riez et de sa nécropole, mais aussi une extension conséquente de la ville, longtemps sous-estimée car encore méconnue.

Lucas Martin

1. Avec une importante participation des membres de l'ARDA-HP (association de recherche et de documentation archéologique en Haute-Provence). Voir *BSR PACA* 2007, 33. Les résultats de cette fouille n'ont pu être donnés en 2008, l'étude étant en cours au moment de la publication du *BSR PACA* 2008.

2. Voir *BSR PACA* 2007, 32.

RIEZ
Pré de Foire/Pré du Chapitre
(thermes du Sud et groupe épiscopal)

Les premières campagnes de fouilles (2005-2007) consacrées, après trente ans d'interruption, aux vestiges du groupe épiscopal primitif de Riez, ont principalement porté sur les origines ainsi que sur les ultimes années du monument [1].

Les travaux de l'année 2009, précédés par un chantier de décroûtage des parois internes du baptistère, ont de nouveau été consacrés au site de la cathédrale (Caroline Michel d'Annoville) et à celui du baptistère (Philippe Borgard), artificiellement séparés par le tracé actuel de la route départementale RD 952 (fig. 8).

supporte le groupe épiscopal, puis une aire d'ensilage. Une fonction funéraire est ensuite dévolue à l'ensemble de la zone (fig. 10).

Parmi les apports les plus significatifs de la campagne de 2009, nous évoquerons les données concernant les espaces situés au contact et au sud du chœur de la cathédrale, puis celles relatives à l'organisation de la partie du groupe épiscopal abritant le baptistère, enfin celles se rapportant à l'aire cimétériale qui se développe aux abords, voire à l'intérieur du monument, à partir de la seconde moitié du XII^{e} s. ou du début du siècle suivant.

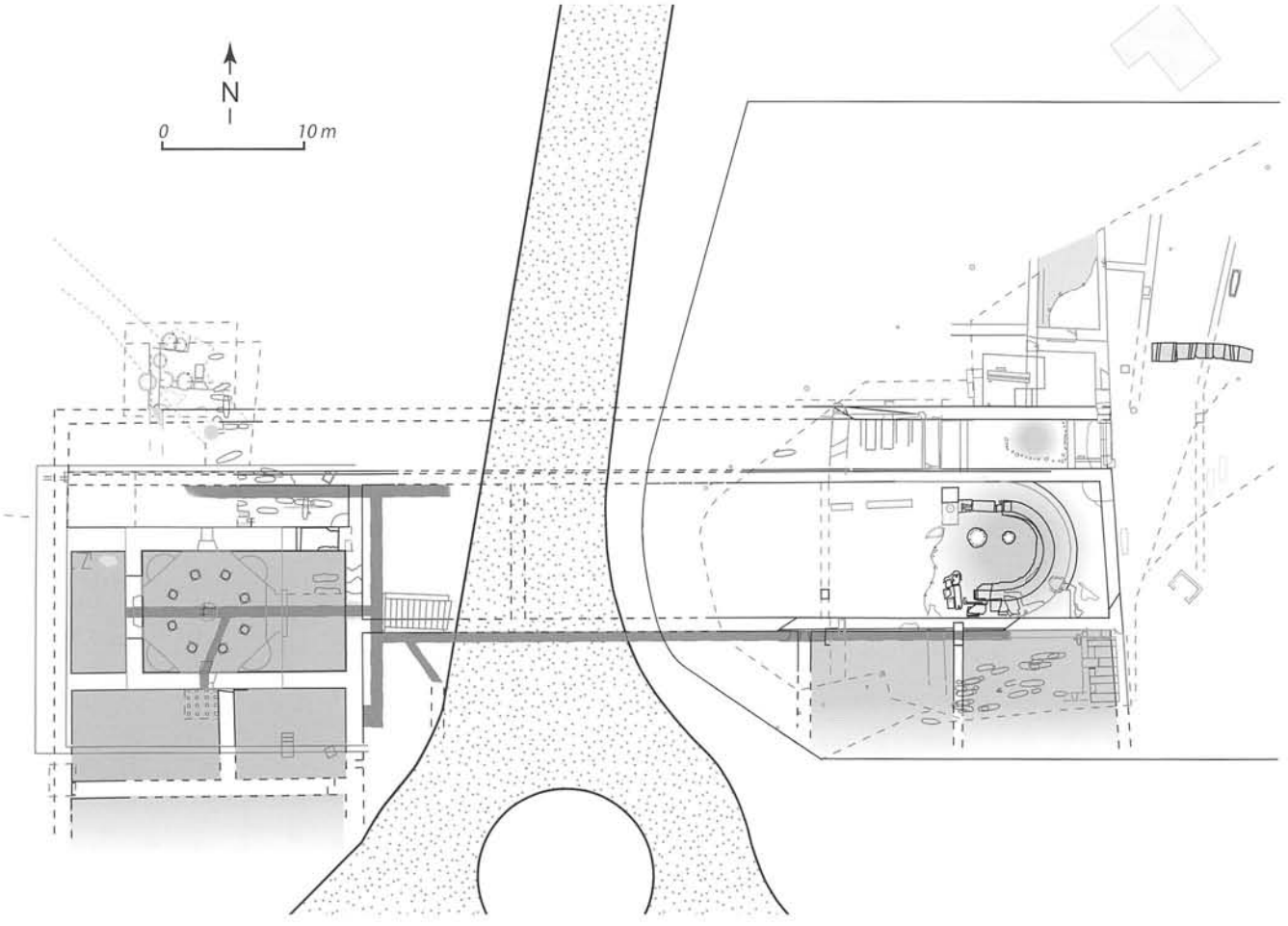

Fig. 8 – RIEZ, Pré de Foire/Pré du Chapitre. Plan d'ensemble du groupe épiscopal à la fin de la campagne de fouilles de 2009 : à gauche, secteur du baptistère ; à droite, secteur de la cathédrale (topographie Fr. Chardon et M. Deschaume ; DAO Br. Baudoin/CNRS et F. Gallice/Musée de Riez).

Cette quatrième campagne s'est avérée particulièrement importante, qui a fourni d'une part un précieux éclairage sur l'organisation des bâtiments de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge et a révélé d'autre part, pour la même période, une dense occupation des abords immédiats de l'édifice (fig. 9).

Un habitat, semble-t-il, se développe tout d'abord au pied du mur de soutènement septentrional de la terrasse qui

Dans le secteur de la cathédrale, les précédentes campagnes avaient permis de mettre au jour un grand caveau accolé au mur méridional du chœur. Ce caveau, divisé en quatre cellules de forme rectangulaire, a été mieux dégagé et certains de ses murs ont été partiellement démontés afin de comprendre cet espace dans sa cohérence antérieure.

À l'emplacement du caveau médiéval, les vestiges d'une salle plus ancienne sont apparus, dotée d'un sol en béton de tuileau et aux murs décorés d'enduits peints.

1. Voir *BSR PACA* 2005, 34-38 ; 2006, 35-38 ; 2007, 30-32.

Ces peintures murales sont conservées sur une hauteur variant de 0,20 à 0,40 m. Elles représentent des panneaux de couleur imitant le marbre, encadrés de listels (fig. 11). Des fragments retrouvés dans la couche de destruction des murs et figurant des éléments végétaux laissent penser que le décor n'était pas seulement géométrique.
Le sol en béton de tuileau couvre l'essentiel de la superficie de l'espace dégagé, soit une dizaine de mètres carrés. Il s'interrompt à l'emplacement d'un seuil, mettant en communication la nouvelle salle avec l'espace situé immédiatement à l'est de l'abside révélée par les fouilles de Guy Barruol.
Contre le mur oriental de la pièce, les traces d'un aménagement étaient encore visibles dont il reste, d'une part, deux encoches de faible profondeur, espacées de moins d'1 m et entamant le sol et l'enduit mural et, d'autre part, une fosse rectangulaire peu profonde. Le pourtour de cet arrachement était souligné par des plaques de marbre irrégulières (serpentine et marbre gris) insérées dans le sol de tuileau. La localisation de ces vestiges et les empreintes laissées sur le sol et contre le mur laissent supposer qu'un autel avait été placé là. Toutefois cette hypothèse comme les datations de cet aménagement restent à déterminer.

Les sondages effectués dans la zone du baptistère, complétés par les données issues du décroûtage du monument, confirment que l'édifice religieux, étroitement inscrit à l'intérieur des élévations du bâtiment thermal antérieur, est précédé par un vestibule né de la compartimentation de la même salle préexistante.

Les sols et les élévations de l'un et l'autre espace (lorsque ces élévations ne sont pas celles du Haut-Empire) reposent sur un radier d'une extrême puissance établi à l'époque des thermes. Ce radier, dont la partie supérieure était sans doute lacunaire à la fin de l'Antiquité, a été alors nivelé puis recouvert par une couche de béton de tuileau. Les murs nouvellement mis en place et les bases des colonnes de la rotonde centrale sont posés, sans autre préparation, sur la surface lissée de cette dalle. De ce fait, aucun élément de datation ne peut être mis en relation avec l'aménagement de l'édifice.
Le sol actuel du baptistère – un dallage de pierre froide installé lors d'une campagne de restauration réalisée en 1906-1907 – a malheureusement été restitué à la cote exacte du sol primitif de l'édifice (518,76 m NGF), ce qui a entraîné la destruction quasi totale de ce dernier. Les fouilles du XIX^{e} s. semblent être à l'origine de la disparition du sol du narthex. Les quelques lambeaux qui en subsistent indiquent qu'il se situait à une cote légèrement inférieure (518,57 m NGF).

Le mauvais état de conservation de ces sols ne doit pas occulter l'agréable surprise résultant de la suppression des enduits qui occultaient le parement interne des murs du baptistère. L'édifice révélé par ces décroûtages s'est révélé être très bien préservé et remarquablement homogène.
Les élévations de la fin de l'Antiquité sont globalement intactes jusqu'au niveau des arcs diaphragmes, y compris, qui relient le tambour central et les murs

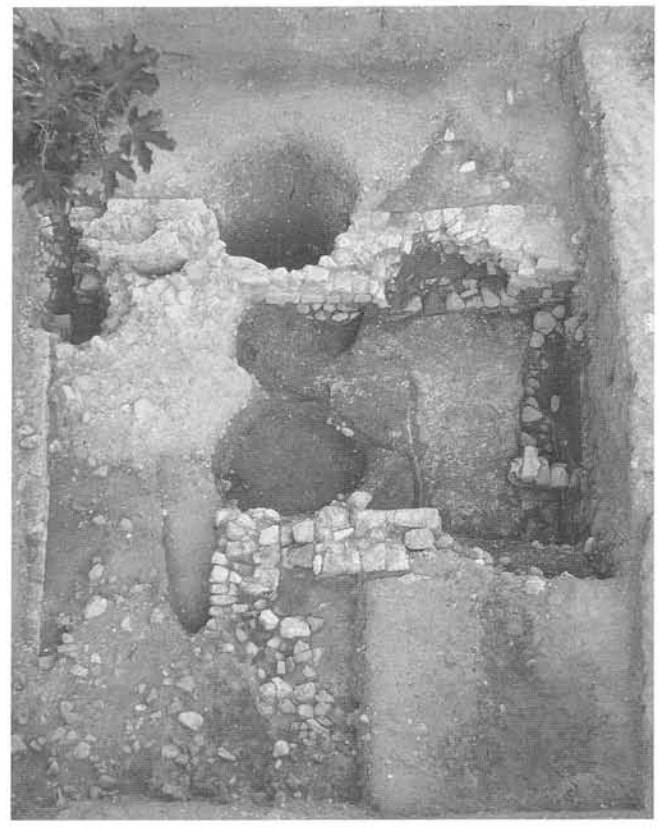

Fig. 9 – RIEZ, Pré de Foire/Pré du Chapitre. Secteur du baptistère : vue générale de la partie occidentale de la zone de fouille prise depuis l'est (cliché Ph. Borgard).

périphériques du monument. À ce premier état appartiennent notamment une abside centrée – et non une niche plate – située dans l'axe de l'entrée actuelle (attribuable à la fin du Moyen Âge) ainsi qu'une porte ouverte, comme à Fréjus, dans l'une des absides d'angle.

Dans l'un et l'autre secteurs, les fouilles de 2009 ont été pour une large part consacrées à la mise au jour et à l'étude d'un cimetière dont les premières tombes étaient apparues lors des campagnes précédentes.
Cette partie de l'enquête, confiée à Gaëlle Granier et Sandy Parmentier [2], a permis d'étudier plus d'une soixantaine de sépultures réparties sur trois niveaux au moins, présentes aussi bien dans le narthex du baptistère, contre le mur nord de cet édifice et au sud du mur méridional de la cathédrale. Ces tombes, encore en cours d'étude, peuvent être datées en l'état de la fouille entre la fin du XII^{e} s. et l'époque moderne.

Pour résumer les données recueillies depuis la reprise des travaux, il est désormais acquis que le groupe épiscopal primitif de Riez a été mis en place au sein de vastes thermes publics, érigés au II^{e} s., sur une large terrasse artificielle.
Ces thermes s'articulent en trois ailes de bâtiments disposées en U autour d'une cour centrale (fig. 12).
L'aile septentrionale abrite une vaste salle rectangulaire identifiée comme étant un gymnase. Elle est longée par une galerie de façade ou plus précisément un portique, ouvrant à travers une colonnade sur le cours d'eau qui longeait alors le site.

2. Anthropologues de l'Université de la Méditerranée.

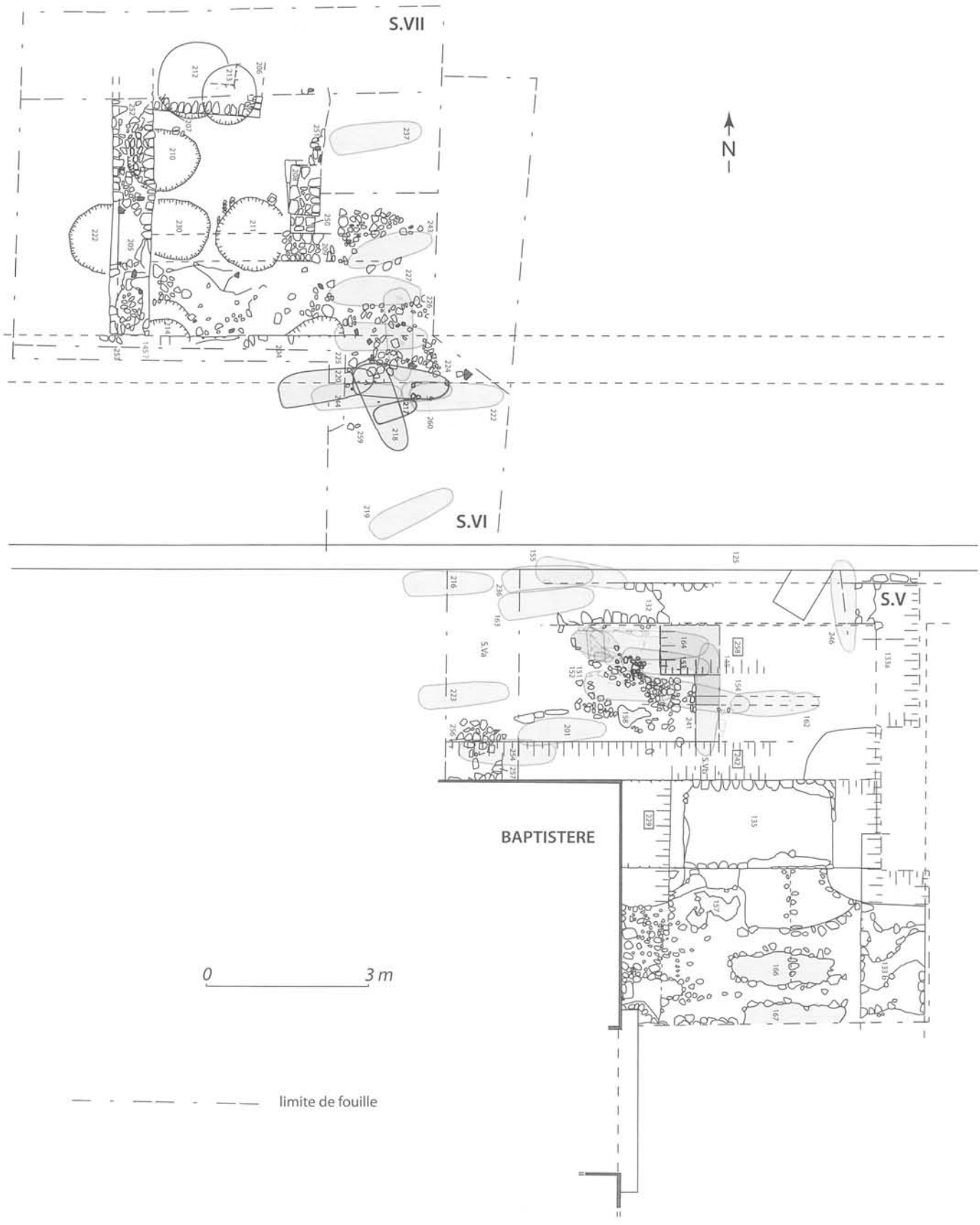

Fig. 10– RIEZ, Pré de Foire/Pré du Chapitre. Baptistère. Secteur du baptistère : plan des vestiges à l'issue de la campagne de fouilles de 2009 (topographie Fr. Chardon et M. Deschaume ; DAO F. Gallice/Musée de Riez).

Cette galerie, à laquelle on accédait depuis l'est grâce à un escalier de quatre degrés, constituait vraisemblablement l'accès principal de l'édifice.

L'aile occidentale est subdivisée en quatre pièces principales où se concentrent les différentes salles caractéristiques des thermes, les salles chaude et froide, ainsi qu'une piscine.

Seule l'amorce de la dernière aile a pu être reconnue.

L'agencement des thermes a influé de façon très sensible sur l'organisation des nouveaux bâtiments constitutifs du

Fig. 11 – RIEZ, Pré de Foire/Pré du Chapitre. Secteur de la cathédrale : salle annexe accolée au chœur de la cathédrale. Vestiges du décor mural peint (cliché C. Michel d'Annoville).

groupe épiscopal. La cathédrale a été placée dans l'aile nord, à l'emplacement du supposé gymnase. Dans cette vaste salle rectangulaire est logée – dès la création du groupe épiscopal, ou peut-être dans un second temps – une abside semi-circulaire.

Les dernières campagnes de fouille permettent de revenir sur une partie des hypothèses proposées par Guy Barruol, sans toutefois les repousser définitivement. En l'état actuel des recherches, on préfère privilégier un édifice au plan plus modeste : on restitue une nef unique séparée du chœur par une ouverture réduite encadrée de deux piédroits. Deux salles symétriques pourraient flanquer l'abside donnant au plan une forme de tau.
Le baptistère a été aménagé au sein de la salle froide, le *frigidarium* de l'aile thermale, réduite en longueur grâce à la construction d'un mur adventice de direction nord-sud. Cet assujettissement aux formes antérieures explique le désaxement du baptistère par rapport à la cathédrale.

L'étude récente des élévations du baptistère a permis d'observer avec plus de précision l'insertion du baptistère dans la salle des thermes. La construction antique a été en partie reprise, notamment les murs nord et sud du *frigidarium*. Préservée grâce à leur réutilisation lors de l'aménagement du baptistère, leur élévation peut être observée sur une hauteur de près de 5,60 m au-dessus du sol actuel de l'édifice, soit le niveau même, ou peu s'en faut, des sols du bâtiment du Haut-Empire. Après que l'emprise de la salle thermale ait été amputée d'un tiers de sa surface environ, quatre absides sont aménagées dans les angles de l'espace ainsi créé, carré ou quasiment. La transformation interne s'achève avec l'édification, dans la partie centrale de l'édifice, d'une rotonde constituée de huit colonnes de granit surmontées par un tambour octogonal relié aux murs périphériques du baptistère par huit arcs diaphragmes.

À une date encore incertaine, l'édifice semble avoir perdu son statut de cathédrale au bénéfice d'un édifice plus protégé, situé sur la colline de Saint-Maxime. L'ancienne cathédrale serait alors devenue une simple église paroissiale.

Les fouilles de ces dernières années ne permettent pas encore d'apprécier ce changement, d'en connaître la datation ni de savoir si l'édifice était laissé à l'abandon ou s'il avait conservé son prestige. Cette dernière hypothèse doit être privilégiée car des découvertes laissent penser que le monument a été, à plusieurs reprises, l'objet d'une attention particulière : tout d'abord aux alentours des IX^{e}-X^{e} s., comme en témoignent des fragments de dalles sculptées retrouvés dans la cathédrale (vestiges, peut-être, d'un *ciborium*), mais surtout aux XII^{e}-XIII^{e} s., un temps de réfection important.
C'est à cette époque aussi que le bourg établi dans la plaine commence à se repeupler et, semble-il, qu'un cimetière paroissial se développe autour de l'ancienne cathédrale. Le plan de l'église est peut-être modifié : un transept saillant interrompt désormais la nef, ce qui contrarie, de fait, l'axe qui avait été privilégié jusque-là.
À l'extérieur, ce nouvel aménagement devait être visible puisque, si l'on se fie à la puissance des murs et à la description de l'érudit Jean Solomé, l'un des croisillons (et peut-être les deux) supportai(en)t une tour clocher. Le baptistère est désormais couvert par un dôme maçonné.
Ces transformations ont été réalisées dans une période faste pour l'Église de Riez, peut-être sous l'épiscopat d'Augier. C'est à ce moment-là que l'église réapparaît dans les textes (pouillés de 1274) sous le vocable éloquent de Notre-Dame de la Seds, vocable qui rappelle peut-être volontairement son passé prestigieux de siège épiscopal.
Malheureusement, ce prestige n'empêche pas la destruction de l'édifice peu avant 1500, sous l'épiscopat de

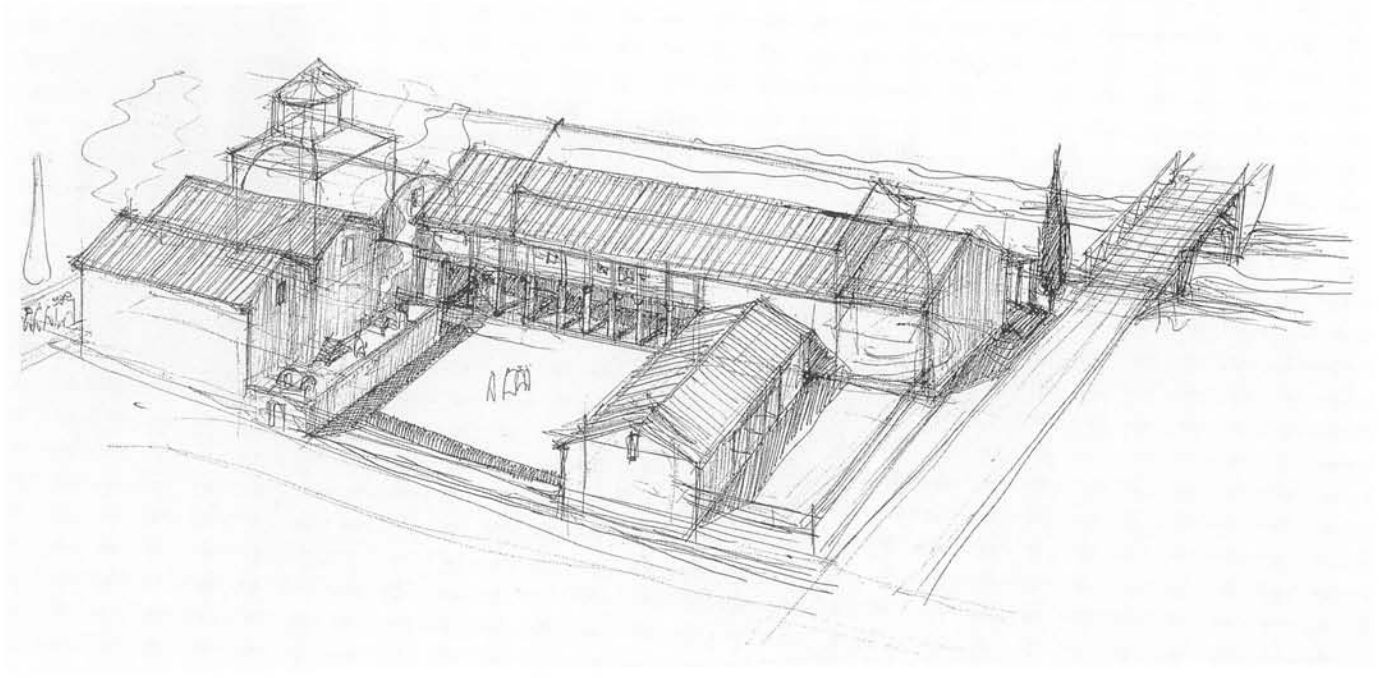

Fig. 12 – RIEZ, Pré de Foire/Pré du Chapitre. Proposition de restitution du plan des thermes du Sud (dessin J.-M. Gassend/CNRS).

Marc de Lascaris de Tende. L'ancien groupe épiscopal, à l'exception notoire du baptistère, est complètement démantelé au profit d'un troisième édifice construit en limite de la ville remparée, nouvellement établie au pied de la colline de Saint-Maxime.
La poursuite de notre programme d'étude, étroitement lié à la mise en valeur du groupe épiscopal dans le cadre du Plan Patrimoine antique, privilégiera l'achèvement de l'étude du bas-côté sud de la cathédrale et, après le démontage du dallage moderne préconisé par l'architecte en chef des Monuments historiques, l'examen des éventuels aménagements situés à l'intérieur du baptistère, épargnés lors de la mise en place de ce sol.

Philippe Borgard et Caroline Michel d'Annoville

Moyen Âge...

RIEZ
Inventaire des galeries de captage d'eau ("mines d'eau")

...à Contemporain

Une prospection-inventaire a été menée en 2009 sur les galeries de captage (ou "mines d'eau") de la commune de Riez [1].
La recherche de l'eau, pour la consommation des hommes et des animaux ou pour l'irrigation, a toujours été prépondérante en Provence. Dans la région de Riez, le problème s'avère plus crucial encore, car le plateau de Valensole est à la fois perméable et perché ; les rivières n'y sont pas pérennes. Une des réponses à ce déficit hydrique a été le creusement de galeries draineuses horizontales pour capter l'eau, des "mines". Mais en Provence, ce terme désigne une galerie creusée pour atteindre une nappe souterraine. L'eau coule en effet au contact entre le poudingue perméable et un plancher imperméable de marnes interstratifiées. Les hommes ont probablement élaboré ces systèmes de captage depuis des époques anciennes.
Le sens de notre recherche est de préciser l'ancienneté d'un système qui pourrait sembler banal et récent. Beaucoup de points restent encore à éclaircir comme par exemple l'emplacement de la source alimentant les aqueducs antiques et médiévaux de la Rouguière.

◆ Inventaire

Nous avions décidé d'aborder la question par un inventaire systématique de toutes les mines riézoises. Mais devant l'ampleur de la tâche, seul un cercle proche de la ville a pu être exploré à fond.
Chaque mine, repérée après enquête orale ou prospection, a été décrite, photographiée, positionnée et relevée. Nous avons pu topographier un total de cent douze mines (fig. 13).

1. Quatre chercheurs ont mené cette prospection à la fois archéologique, spéléologique et archivistique : Jean-François Devos et Vincent Meyer, médiateurs scientifiques au Musée de Préhistoire des Gorges du Verdon (MPGV) ; Lucas Martin, archéologue à l'Inrap ; Hélène Aulagnier, membre de l'Association de Recherche et de Documentation Archéologique (ARDA-04).

Grâce à ce travail systématique, une typologie qui pourrait donner des éléments de datation se dessine.
Elle repose sur les aménagements d'accès et de stockage à l'entrée des mines : appareil des murs de soutènement, réservoirs, "bourneaux" [2], niches à bougie, pieux, traces de pic, graffitis qui permettent de dégager plusieurs types architecturaux. Les galeries sont de longueur très diverse (4 à 200 m). Les plans ne paraissent pas avoir de signification chronologique. Les creusements ont souvent été repris quand la mine s'asséchait ou s'effondrait. En revanche, des mines aux entrées bouchées ont été repérées ; elles pourraient faire l'objet de sondages pour les dater. Mais ce sont surtout les archives qui ont apporté pour l'instant des avancées déterminantes.
En effet, si les mines semblent se multiplier au XIX^{e} s., nombre d'entre elles sont antérieures.

◆ Datation

Une datation de certains captages a pu être proposée grâce à trois documents d'archives.
Le plus ancien terrier (livre cadastral) conservé sur la commune date de 1512. Il signale l'existence de dix "fonts" dont trois sont des fontaines de ville : font Redonne (Ronde), font Benoite (Saint Sols), font du faubourg du Reclus (disparue). Les sept autres étaient des sources captées dans la campagne et susceptibles d'être des mines d'eau : Sanson, la Robine, Muret, Selhans (Enseyan), Saint-Mayme (= Saint-Maxime), font de Bona Amor, font des Boyers.
Mais dans les terriers immédiatement postérieurs, seules trois d'entre elles sont encore signalées : Saint-Maxime (encore active), la Robine et la font d'Amours. Les indications relatives à leur mitoyenneté avec certains quartiers de terroirs bien repérables et cernés, voire avec de vieux chemins, ont permis de les localiser et de constater qu'il s'agissait, au Moyen Âge tardif, de mines d'eau.
• La font d'Amours : au-dessus du quartier Sainte-Anne, elle a été localisée précisément grâce aux informations recueillies dans le terrier de 1512. Il s'agit en réalité d'un complexe étagé de deux mines maintenant effondrées, bouchées et sèches.
• La font de la Robine : au creux du vallon du même nom, elle est desservie depuis le Moyen Âge au moins par un chemin toujours existant.

2. Sorte de canalisations en terre cuite.

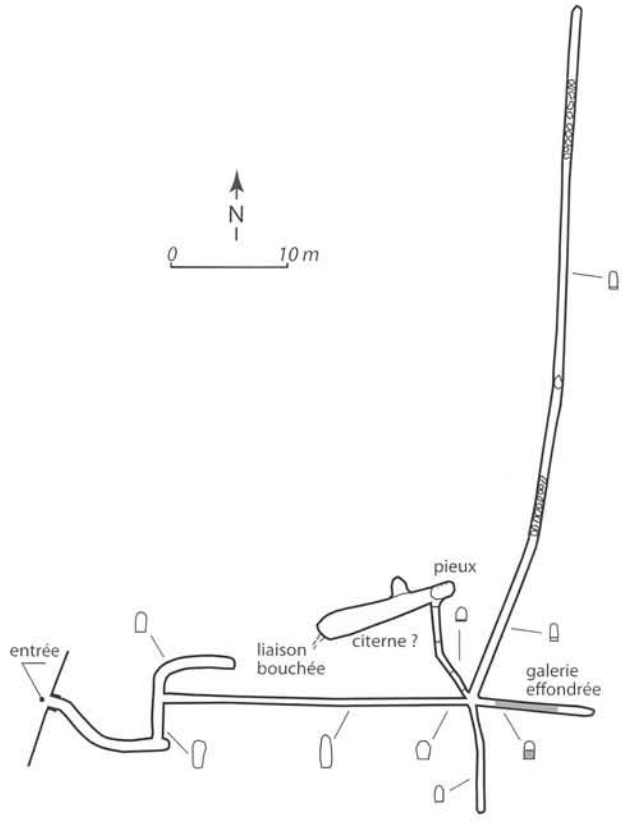

Fig. 13 – Inventaire des galeries de captage d'eau à Riez. Plan schématique de la mine 54, cimetière de Riez (relevé V. Meyer et L. Martin).

• La "source" captée de Peyronnet : dans les archives, la ville a conservé un parchemin de 1501 faisant état d'une revendication de possession par la communauté de la « source de Peironnet » qui avait été à cette époque détournée et utilisée à son seul profit par le propriétaire du terrain.
Le livre de raison du couvent des Capucins de Riez, écrit en 1668 et publié en 1907, par l'abbé M.-J. Maurel fait état de la condamnation du notaire Ripert dans un procès pour captation de l'eau.

La croisée d'informations entre spéléologie, archéologie et archivistique a permis de découvrir l'ampleur du travail de recherche de l'eau et son importance souvent négligée pour la compréhension de l'habitat rural. Un travail préliminaire a été publié à l'occasion du colloque de Digne/Riez mais, après l'inventaire, une étude plus synthétique reste à mener.

Vincent Meyer

Néolithique moyen

SAINT-BENOÎT
Grotte de Saint-Benoît

Âge du Bronze

La grotte de Saint-Benoît s'ouvre, à 640 m d'altitude, dans le calcaire nummulitique du Rocher du Lare, en bordure du Coulomp, à proximité du village de Saint-Benoît. Fouillée dans les années 1950 par L. Barral (1955), cette cavité a livré trois ensembles stratigraphiques, malheureusement très perturbés [1].

La révision récente du mobilier issu de ces fouilles a toutefois révélé l'importance majeure de ce site pour la compréhension

1. Les ensembles isolés par L. Barral contenaient tous du mobilier du Néolithique moyen (détermination D. Binder et C. Lepère) et de l'âge du Bronze (détermination T. Lachenal).

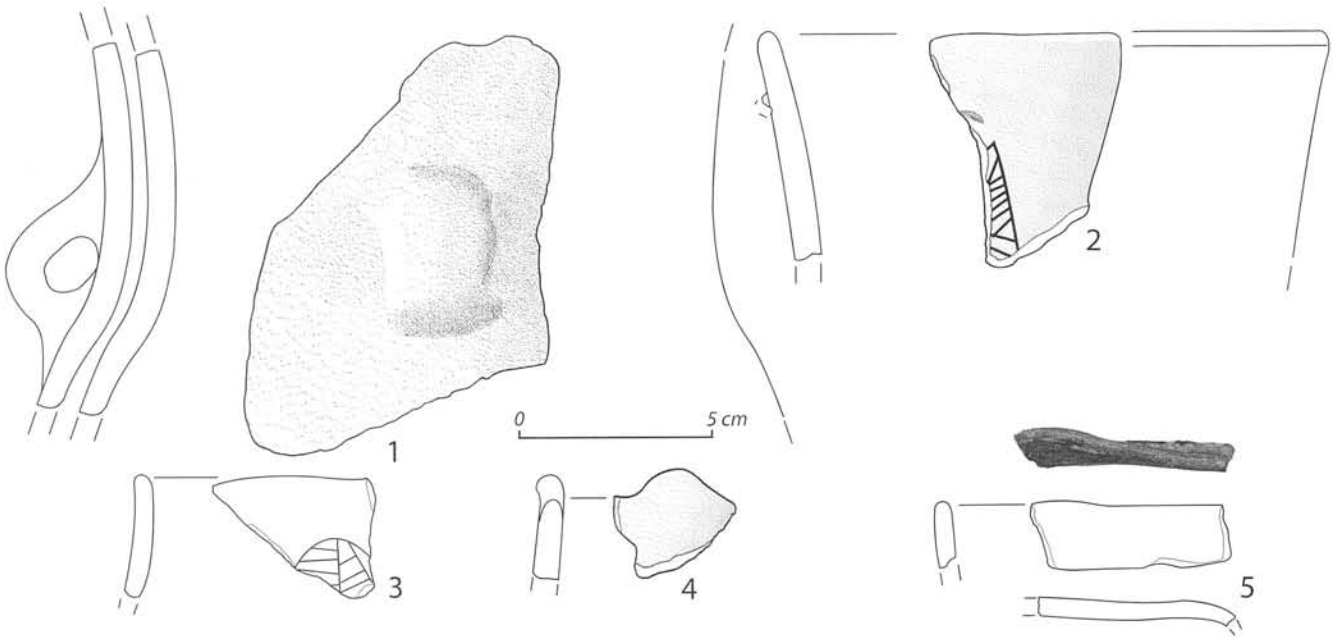

Fig. 14 – SAINT-BENOÎT, grotte de Saint-Benoît. Exemples de formes VBQ. 1 et 2, bouteilles ; 3, bord décoré ; 4, vase à lobes ; 5, coupe à ouverture carrée (C. Lepère).

des changements techniques et stylistiques perçus à la fin du 6e millénaire qui conduisent à la formation du complexe chasséen (Binder, Lepère, Maggi 2008).
Ce constat a motivé la réalisation d'un sondage dans le cadre du programme collectif de recherche « Évolutions, Transferts, Inter-Culturalités dans l'Arc Ligure-Provençal » [2]. Cette opération visait, d'une part, à dresser une cartographie des secteurs archéologiques encore exploitables et, d'autre part, à préciser la stratigraphie, la datation et le degré de fiabilité du site.
Compte tenu de la distribution éclatée des dépôts, sept sondages de dimensions modestes ont été réalisés, en bordure des fouilles de L. Barral. Pour préserver les couches archéologiques tout en conservant une vision globale de l'organisation des dépôts, les niveaux en place ont été fouillés *a minima* puis protégés. Les sédiments ont été entièrement prélevés pour sélectionner les matériaux les plus favorables à des datations AMS.
À l'exception d'une sépulture non fouillée, l'ensemble des niveaux se développe sur un fin plancher stalagmitique.

2. D. Binder *et al.* dir., Cépam, UMR 6130 du CNRS.

En plus de quelques lambeaux de couches attribuées à l'âge du Bronze et au Chasséen récent, l'opération a permis de cerner six ensembles stratigraphiques particulièrement bien conservés, se développant sur 20 m² environ, dans une petite salle située à environ 60 m de l'entrée de la grotte.
Si sa chronologie reste à préciser, cette séquence constitue d'ores et déjà, par sa richesse et son état de conservation, l'une des stratigraphies-clefs pour définir les premières étapes du Néolithique moyen et caractériser le rôle que tient, en Provence, la sphère des Vases à Bouche Carrée (VBQ) dans la formation du complexe chasséen (fig. 14).

Cédric Lepère

Barral 1955 : BARRAL (L.) – Les grottes de Saint-Benoît, gisements, fouilles, céramiques, *Bulletin du Musée d'Archéologie et de Préhistoire de Monaco*, 2, 1955, 149-228.
Binder, Lepère, Maggi 2008 : BINDER (D.), LEPÈRE (C.), MAGGI (R.) – Épipaléolithique et Néolithique dans l'arc liguro-provençal : bilan et perspectives de recherche. *In* : BINDER (D.) éd., DELESTRE (X.) éd., PERGOLA (Ph.) éd. – *Archéologies transfrontalières* : actes du colloque de Nice, 2007. Monaco : éd. du MAP, 2008, 49-62 (*Bulletin du Musée d'anthropologie préhistorique de Monaco.* Supplément ; 1).

Moyen Âge — Moderne

SAINTE-TULLE
Chapelle Sainte-Tulle

La chapelle Sainte-Tulle est une église prieurale construite par l'abbaye Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon au début du XIIe s. Une série d'études menées sur l'édifice depuis 2005 en a révélé l'importance historique et architecturale [1], laissant toutefois plusieurs points en suspens. En effet, il s'agit d'une église à crypte : celle-ci, composée de trois salles, est surmontée d'une église à trois nefs dont il ne reste, de l'édifice primitif, que l'abside voûtée en cul-de-four et le chevet. En revanche, les salles des cryptes gardent en grande partie leur plan d'origine, avec des différences selon les cas : la salle 3 a été totalement remaniée, tandis que la salle 2 garde certains traits de son aspect d'origine, notamment un sol en béton de tuileau. Jusqu'alors, les circulations entre l'église supérieure et la crypte n'étaient pas connues, malgré les vestiges d'un seuil dans la salle 3 qui laissaient

1. Voir *BSR PACA* 2006, 41 ; 2008, 29-31.

supposer l'existence d'un deuxième accès à partir de cet espace. En outre, si des vestiges appartenant à l'édifice primitif ont été découverts à l'ouest de la façade actuelle, nous n'avons pas encore reconnu le bâtiment dans son extension complète.

Les sondages de cette année ont été provoqués par des travaux de protection et d'aménagement de la terrasse supérieure [2]. Celle-ci occupe l'emplacement des anciens collatéraux détruits en 1862, laissant ainsi les salles 1 et 3 de la crypte sans protection contre les intempéries, comme en témoigne l'état de la voûte de la salle 1, très endommagée par les infiltrations. La protection impliquait le creusement des couches supérieures à l'intérieur des collatéraux et la dépose d'un carrelage, avant de couler une dalle de béton sur l'ensemble. En même temps, un décroûtage partiel des élévations extérieures devait être conduit, avant d'appliquer un simple badigeon à la chaux sur le crépi en ciment et sur les élévations dégagées.

Nous avons choisi d'implanter les sondages dans le collatéral sud, tandis que les travaux de décroûtage étaient bloqués en attendant une proposition plus adaptée pour la protection et surtout la mise en valeur du site avec la collaboration espérée de la Conservation régionale des Monuments historiques. La localisation des deux sondages avait pour but de reconnaître le plan primitif du collatéral et son organisation ainsi que les circulations avec la crypte et la nef centrale dans ses différents états. Ces sondages et la lecture partielle des élévations ont permis de répondre à ces questions, d'apporter des compléments importants au plan et de confirmer nombre d'hypothèses.
Les sondages implantés à l'est et à l'ouest du collatéral sud ont révélé trois états successifs : le niveau médiéval primitif était constitué d'un béton de tuileau recouvert d'un sol de chaux, ce dernier remontant sur la base des murs. Il était de plan quadrangulaire, à chevet plat, et reprenait exactement les dimensions de la salle 1 de la crypte. Des traces d'incendie sont à mettre en relation avec la destruction de l'édifice, contemporaine sans doute de celle de l'église paroissiale en 1582, soit lors des guerres de religion.
Lors de la reconstruction de l'édifice, le niveau de circulation du collatéral est surélevé par différentes couches de remblais contenant du matériel des XVI^{e} et XVII^{e} s. et un nouvel accès à la crypte est aménagé. Les murs gouttereaux sont relevés, mais ils sont d'une épaisseur moindre que les murs médiévaux (0,40 m contre 0,90 m) et le voûtement primitif laisse vraisemblablement place à une charpente. Enfin, au milieu du XIX^{e} s., le toit et les murs sont abattus, l'accès à la crypte est couvert et les murs gouttereaux sont aménagés en terrasses.

2. Les sondages ont été effectués par R. Fixot, responsable d'opération, et S. de Larminat, en octobre 2009 sur plusieurs jours en raison de nos activités professionnelles. Fr. Chardon et M. Deschaume qui avaient réalisé le relevé et les plans de l'édifice lors des campagnes précédentes les ont repris et complétés. Encore une fois c'est grâce au soutien de l'association Tetea que l'opération s'est déroulée, avec l'aide de C. et R. Escoffier qui ont participé aux travaux et ont veillé au ravitaillement. M. Blanchard a bien voulu prendre en charge en tant que président de l'association Tetea le défraiement des archéologues et des géomètres.

Ces résultats ainsi que la lecture d'élévation rendue possible par le décroûtage partiel permettent d'affiner le plan d'ensemble et les différents états de l'édifice et d'en proposer des restitutions (fig. 15).

✦ *État 1*

Il correspond à la période médiévale, entre la fin du XI^{e} et le début du XII^{e} s. L'église est alors construite selon un plan en tau, volontairement archaïque. La nef centrale est terminée par une abside semi-circulaire voûtée en cul-de-four et décorée de bandes lombardes.
Elle est encadrée par deux collatéraux courts, de plan rectangulaire et à chevet plat, voûtés en plein cintre, qui reprennent exactement le plan des salles 1 et 3 de la crypte. L'accès aux collatéraux se fait sans doute par deux ouvertures dans la nef centrale de part et d'autre de l'abside et, de là, par deux blocs d'escaliers qui conduisent à l'une des salles et permettent de remonter par son symétrique depuis l'autre salle.

✦ *État 2*

Il correspond à la réfection de l'époque moderne suite à la destruction de la fin du XVI^{e} s., sans doute au début du XVII^{e} s. La partie nord est celle qui a subi les plus grands dégâts car la salle 3 est agrandie, et son voûtement entièrement refait, tandis que l'escalier d'accès est supprimé. Les deux collatéraux, couverts par un toit en charpente, sont désormais indépendants de la nef centrale, séparés

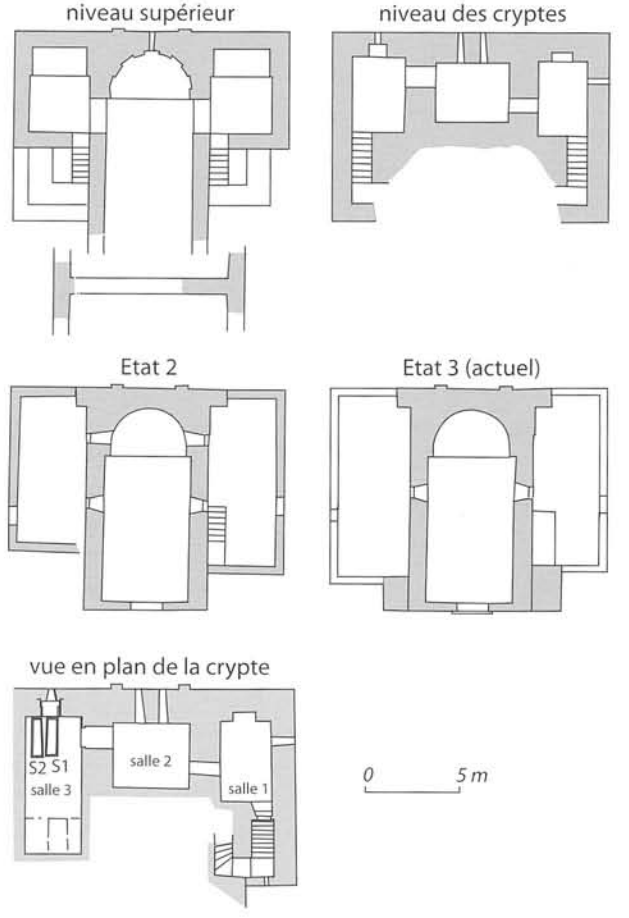

Fig. 15 – SAINTE-TULLE, chapelle Sainte-Tulle. Restitution selon les différents états. En haut, niveau supérieur et niveau des cryptes à l'état 1 (fin XI^{e}-début XII^{e} s.) ; au centre, niveau supérieur à l'état 2 (début XVII^{e} s.) et à l'état 3 (fin XIX^{e} s.) ; en bas, vue en plan de la crypte aux états 2 et 3 (correspondant à l'état actuel) (relevé et DAO Fr. Chardon et M. Deschaume).

de cette dernière par un mur gouttereau, percé de deux fenêtres en arc surbaissé, ouvertures qui ne permettent pas de passer d'un espace à l'autre. Il existe aussi une forte différence de niveau entre les collatéraux et la nef centrale qui garde celui d'origine.
Les accès aux collatéraux se font par deux ouvertures extérieures dont les marches sont conservées au nord. L'accès à la crypte se fait depuis le collatéral sud par l'escalier actuel, dont le voûtement et la porte en arc surbaissé ont été refaits. La crypte elle-même a le plan actuel (fig. 15). Cette réfection a également écourté la nef centrale dont la façade est avancée d'une ou plusieurs travées.

+ État 3

Il fait suite aux travaux de 1862. Les murs gouttereaux des collatéraux sont abattus et la volée supérieure de l'escalier est couverte. Le niveau de circulation sur les terrasses est de nouveau rehaussé et reçoit le pavement de terre cuite. La porte qui s'ouvre sur la façade occidentale est reprise, et les deux contreforts occidentaux sont élevés en appui sur les murs nord et sud. Les murs des terrasses sont rhabillés et viennent s'appuyer sur les contreforts.

Il serait souhaitable de procéder à une dernière fouille pour interpréter les vestiges découverts en 2006 et 2008 devant la façade occidentale et compléter le plan. Nous aurions ainsi achevé l'étude de l'édifice et pourrions rapidement publier l'ensemble des résultats de la recherche.

Rémi Fixot et Solenn de Larminat

VACHÈRES
Le « guerrier »

Le Musée Calvet d'Avignon, propriétaire de la statue trouvée à Vachères il y a 150 ans environ, dite « le guerrier » ou « les pieds du gendarmo », souhaite une étude nouvelle et complète de cette œuvre en vue d'une publication (fig. 16). C'est dans cette perspective que le SRA m'a chargée d'une étude sur l'environnement archéologique de la statue.
La mission comprenait :
- le récolement de la littérature traitant du « guerrier de Vachères »,
- l'étude de documents : archives (journaux, notaires), archives privées de chercheurs, cadastres, terriers, archives familiales…,
- une enquête orale auprès des habitants de Vachères,
- une étude toponymique,
- une lecture des photos aériennes, des plus anciennes (1944) à nos jours,
- une prospection pédestre,
- le récolement des sites archéologiques (mise à jour de la carte archéologique) et vérification sur le terrain.

En dehors des nouveaux sites enregistrés sur la carte archéologique (trouvés en prospection, dans les archives de Pierre Martel ou indiqués par des habitants), l'étude a permis de mieux concevoir l'organisation de l'espace considéré, surtout pour l'époque gallo-romaine.
Des chemins relativement importants se dessinent, dans des zones aujourd'hui incultes et écartées.

L'occupation, si elle est perceptible en de nombreux endroits, paraît être moins dense que dans le synclinal nord du Luberon, emprunté par la voie romaine, où, sans aller jusqu'à distinguer une cadastration, le maillage de grosses *villae* avec *pars urbana* est régulier.
En dehors d'un site à la fois riche et étendu (la Conseillère), ce sont sans doute des bâtiments agricoles, des tuileries, des habitats ruraux.
Enfin, on constate la dispersion de plusieurs zones de sépultures, dans l'environnement immédiat du lieu supposé de la découverte, loin de tout habitat conséquent repéré ; l'unique point commun de ces zones est la situation dominante, offrant de larges vues (plus de 180°).

Fig. 16 – Moulage du « guerrier de Vachères » déposé au Musée municipal de Vachères (cliché J. Mascaux).

Dominique Peyric

Antiquité

VILLENEUVE
Les Quatre-Tours

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur deux parcelles agricoles par l'ouverture de six sondages profonds situés non loin de la confluence du Largue et de la Durance.

Si deux d'entre eux se sont révélés négatifs, quatre ont cependant livré des structures construites et des niveaux archéologiques bien conservés à faible profondeur. Ces constructions d'orientations et de mises en œuvre

différentes attestent une occupation dense : les céramiques découvertes couvrent une longue période, de la fin du I^er s. av. J.-C. jusqu'à l'Antiquité tardive pour les niveaux les plus récents reconnus.

Le sondage le plus important (3 x 4,5 m) a permis de mettre au jour une série de murs maçonnés en petit appareil de bonne facture qui délimitaient un espace semi-couvert dévolu à une activité de réduction du fer comme en témoignent les nombreuses scories ainsi que deux bas fourneaux caractéristiques.

Ces structures artisanales sont à mettre en relation avec des niveaux de sol datés de la deuxième moitié du IV^e s./début du V^e s. de n. è.

Le lien entre tous les vestiges découverts sur le site des Quatre-Tours reste difficile à percevoir, mais ils pourraient appartenir aux différentes phases d'occupation d'un vaste bâtiment à fonction agricole et artisanale, implanté au changement d'ère et définitivement abandonné dans la première moitié du V^e s.

Émilie Porcher

Antiquité tardive

VOLONNE
Église Saint-Martin

Moderne

En prévision du projet de travaux d'accessibilité et de réutilisation de l'église médiévale Saint-Martin (classée monument historique) par la commune de Volonne, une campagne de diagnostic archéologique a été réalisée.
Plusieurs sondages ont été effectués à l'intérieur et l'extérieur de l'édifice religieux afin de cerner l'état de conservation des vestiges enfouis.
Des indices d'occupation durant l'Antiquité tardive ont été mis au jour ; parmi eux deux inhumations en pleine terre – qui permettent d'évoquer une aire funéraire – concrétisent la première implantation sur le site à associer à l'existence possible d'un habitat dans les environs.
Des maçonneries, interprétables comme appartenant à un bâtiment, ainsi qu'un silo mis au jour dans l'emprise de la chapelle médiévale sont attribuables au haut Moyen Âge [1]. La nature de cet ensemble reste à déterminer ("proto-église ?") (fig. 17).

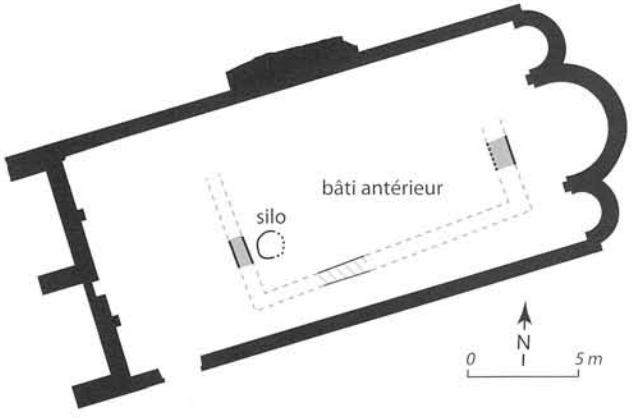

Fig. 17 – VOLONNE, église Saint-Martin. Le bâtiment primitif (DAO Chr. Voyez/Inrap).

Sur des orientations identiques à celles de ce bâtiment primitif, l'église Saint-Martin est édifiée au Moyen Âge. Des indices concordants montrent qu'elle a connu plusieurs états. De nombreuses inhumations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'édifice, montrent que la vocation funéraire du lieu est bien établie.

L'époque moderne voit la construction de la salle voûtée localisée sous l'église, sans doute à partir du XVII^e s., phase de reconstruction du bâtiment suite à un incendie.
Cette première étude archéologique révèle de nouvelles données importantes sur l'implantation de l'église Saint-Martin de Volonne et offre des perspectives de découvertes nouvelles dans le cadre d'une fouille.

Christophe Voyez et Corinne Aubourg

1. Céramologie : Catherine Richarté (Inrap).

Diachronique

Grand canyon des gorges du Verdon

Depuis 2007, le Musée de Préhistoire des Gorges du Verdon a entrepris la prospection-inventaire du territoire du Grand Canyon des Gorges du Verdon. Ce programme durera plusieurs décennies et intègrera des opérations de fouille ou de sondage (voir les opérations du dolmen des Pierres Blanches à Castellane en 2006, de Font Collomb à Moustiers-Sainte-Marie en 2007 et de l'ensemble funéraire de Robion à Moustiers-Sainte-Marie en 2008) [1].
Les communes concernées par la prospection sont Moustiers-Sainte-Marie, La Palud-sur-Verdon, Rougon et Castellane dans les Alpes-de-Haute-Provence et Le Bourguet, Trigance, Comps-sur-Artuby et Aiguines dans le Var. La première phase du programme concerne les communes de la rive droite (04), avec notamment Moustiers-Sainte-Marie et La Palud-sur-Verdon.

1. Voir respectivement *BSR PACA* 2006, 24-26 ; 2007, 27 ; 2008, 28-29.

Sur un plan méthodologique, trois approches sont développées [2] :
– une recherche bibliographique et archivistique,
– une enquête orale basée sur le recueil de témoignages et le déplacement sur site,
– une prospection pédestre diachronique la plus exhaustive possible.

La prospection pédestre exhaustive (sauf secteurs impraticables) a débuté sur la commune de Moustiers-Sainte-Marie, par les rives du lac de Sainte-Croix et le plateau de Riez/Valensole. Sur la base de témoignages oraux [3], des prospections plus ponctuelles ont été réalisées dans les secteurs montagneux de Moustiers et La Palud.

Sous réserve parfois de confirmations par l'étude du mobilier ou des sondages complémentaires, les périodes concernées par les découvertes, mobilier isolé, concentrations, structures concernent le Paléolithique moyen (deux sites avérés), Néolithique (quatre sites), Protohistoire (un site probable), Antiquité (trois sites avérés), Moyen Âge (plusieurs sites probables ou avérés) et de nombreux sites inédits des périodes moderne et contemporaine.

Pour cette campagne 2009, les principaux résultats suivants peuvent être soulignés :
• La très forte anthropisation diachronique du secteur des Galetas, de la sortie du Grand Canyon et du secteur oriental de l'actuel lac de Sainte-Croix a été confirmée, avec des implantations du Paléolithique moyen, du Néolithique, de la Protohistoire, de l'Antiquité, des époques moderne et contemporaine. Certains sites présentent un grand intérêt scientifique, comme le site paléolithique du Cap de la Borne ouest, qui fera l'objet de sondages prochainement.
• Des concentrations de mobilier lithique en altitude (Auruon, col des Abbesses à Moustiers) indiquent une présence humaine au Néolithique moyen et/ou final et une pénétration précoce du massif alpin par les pasteurs préhistoriques (transhumance ? estive ?). Un premier survol des matières premières lithiques montre une origine des roches dans le secteur de la Durance et du Luberon oriental.
• Un hameau dont on ignorait l'existence a été découvert par Jacques Cru au lieu-dit Les Cougnets à La Palud. Son âge et sa fonction demeurent inconnus à l'heure actuelle. Un relevé précis en sera réalisé et quelques sondages effectués. Plusieurs habitations de forme ovoïde en pierre sèche ont été repérées. D'après nos connaissances actuelles, ce hameau ne figure pas dans les anciens cadastres, n'est pas signalé dans les archives et n'apparaît pas non plus dans la mémoire collective locale.
• Toujours à La Palud, et signalée par Jacques Cru, une enceinte de pierre sèche isole un secteur de haut de falaise à l'Escalès. Le dénivelé vertical de la falaise est d'environ 400 m au sud et l'accès au site est très difficile du fait de la pente nord et du développement d'un important lapiaz (accès impossible à tout véhicule muni de roue). La prospection pédestre n'a révélé aucune structuration interne ni aucun mobilier permettant un quelconque diagnostic chronoculturel.

L'ensemble des autres découvertes, mobilier isolé, concentrations d'importance diverse, structures variées devront être synthétisées ultérieurement, sous forme cartographique notamment. À cet effet, le Musée de Préhistoire des Gorges du Verdon s'est doté en 2009 d'un Système d'Information Géographique (SIG) qui permettra des traitements cartographiques sélectifs et statistiques des données recueillies.

En conclusion, cette première phase de recherche, qui doit être considérée comme une approche préliminaire d'un très vaste programme sur plusieurs décennies, peut être qualifiée de très positive. L'ensemble des outils indispensables à la réalisation du programme ont été mis en place et les premiers résultats sont très encourageants. L'ensemble des secteurs abordés a montré une anthropisation plus ou moins importante et permis des découvertes inédites et potentiellement riches d'enseignements pour les études futures.

Le soutien des populations locales et le suivi régulier des entités administratives (communes, parc naturel, associations, etc.) sont également des points importants à souligner.

Jean Gagnepain [4]

2. Voir *BSR PACA* 2007, 37-38.
3. Merci à Jacques Cru, Sébastien Molinatti et Joffrey Sélig notamment.
4. Avec la collaboration de Jacques Cru, Yann Dedonder, Jean-François Devos, Isabelle Dubset, Caroline Luzi, Vincent Meyer, Laurence Mombel et Jean-Luc Ramu. Nous tenons particulièrement à remercier les services de l'État (Service régional de l'Archéologie), le Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence, les communes de Moustiers-Sainte-Marie et de La Palud-sur-Verdon, le Parc naturel régional du Verdon et monsieur Jacques Cru.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

HAUTES-ALPES

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

N° de dossier	Commune. Nom du site	Titulaire de l'autorisation	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
9007 9132	Ancelle. Faudon	Ricou, François (BEN)	SD PAN				MA	1
8993	L'Argentière-la-Bessée. Les Serres VIII	Walsh, Kevin (SUP)	FP	❐				2
8992	L'Argentière-la-Bessée. Serre de l'Homme X	Walsh, Kevin (SUP)	FP				BRO	2
9095 9096	Aspres-sur-Buëch. Saint-Apôtre	Nicolas, Nathalie (COL) Conrad, Éric (BEN)	SU PRM			9177	ANT AT MA	3
9177	Aspres-sur-Buëch. Quartier Saint-Apôtre - Courtois	Martin, Lucas (INR)	OPD				ROM AT MA	3
9202	Aspres-sur-Buëch. Saint-Apôtre - Giraud	Martin, Lucas (INR)	OPD	●				3
9057 9059	Aspres-sur-Buëch. Serre-la-Croix, les Baumettes	Margarit, Xavier (MCC)	SU PRM				ANT	3
9018	Barret-sur-Méouge. Clos de Laure/Saint-Laurent	Estienne, Marie-Pierre (AUT)	FP				AT HMA	4
9238	La Bâtie-Montsaléon. La Catalane	Martin, Lucas (INR)	OPD	●				5
9275	Briançon. Place Eberlé	Deal, Carine (COL)	SU				CON	6
9066 9073	Champcella. Chapelle Saint-Laurent de Rame	Deal, Carine (COL)	SU PRM				ANT MA MOD	7
9142	Champoléon. Les Gondouins	Ricou, François (BEN)	SU	■				8
9165	Embrun. Îlot du Théâtre/Réseau	Deal, Carine (COL)	SU				ANT MA	9
9276	Gap. Place Saint-Arnoux	Deal, Carine (COL)	SU				MA MOD	10
8825	Gap. Plaine de Lachaup	Voyez, Christophe (INR)	OPD				NEO	10
9064	Guillestre. église Notre-Dame d'Aquilon	Boucard, Pascal (AUT)	SU				MA MOD	11
9239	Monêtier-Allemont. Notre-Dame	Voyez, Christophe (INR)	OPD	●				12
9077	Montgenèvre. Centre ancien	Voyez, Christophe (INR)	OPD				IND	13
9233	Pelvoux. Glacier noir - Balmes de François Blanc	Margarit, Xavier (MCC)	PRD	❍				14
9166	Remollon. Maison des Templiers	Deal, Carine (COL)	SU				MA	15
9179	Ribiers. Le Trou du Renard	Millet, Jean-Jacques (SUP)	SD				NEO	16

9249	Saint-Chaffrey. Église Saint-Jacques le Majeur de Chantemerle	Deal, Carine (COL)	SU	●				17
9017	Saint-Julien-en-Beauchêne. Chartreuse de Durbon	Nicolas, Nathalie (COL)	PRT	●				18
9003	Saint-Martin-de-Queyrières. Les Meyriès	Martin, Lucas (INR)	OPD	●				19
9178	Veynes. Jardin public	Martin, Lucas (INR)	OPD				MOD	20
9082	Veynes. Rue Jean-Jaurès	Margarit, Xavier (MCC)	SU				MOD	20
9111	Prospection-inventaire « édifices religieux »	Broecker, Régine (MCC)	PRD				MA MOD	

FP Fouille programmée
OPD Opération préventive de diagnostic
PRD Prospection diachronique
PRT Prospection thématique
SD Sondage
SP Fouille préventive
SU Fouille préventive d'urgence

ASS Association
AUT Autre
BEN Bénévole
CNR CNRS
COL Collectivité territoriale
ETU Etudiant
INR Inrap
MCC Ministère de la Culture
MUS Musée
PRI Privé
SUP Enseignement supérieur

● opération négative
○ opération en cours
■ opération limitée
❐ opération annulée

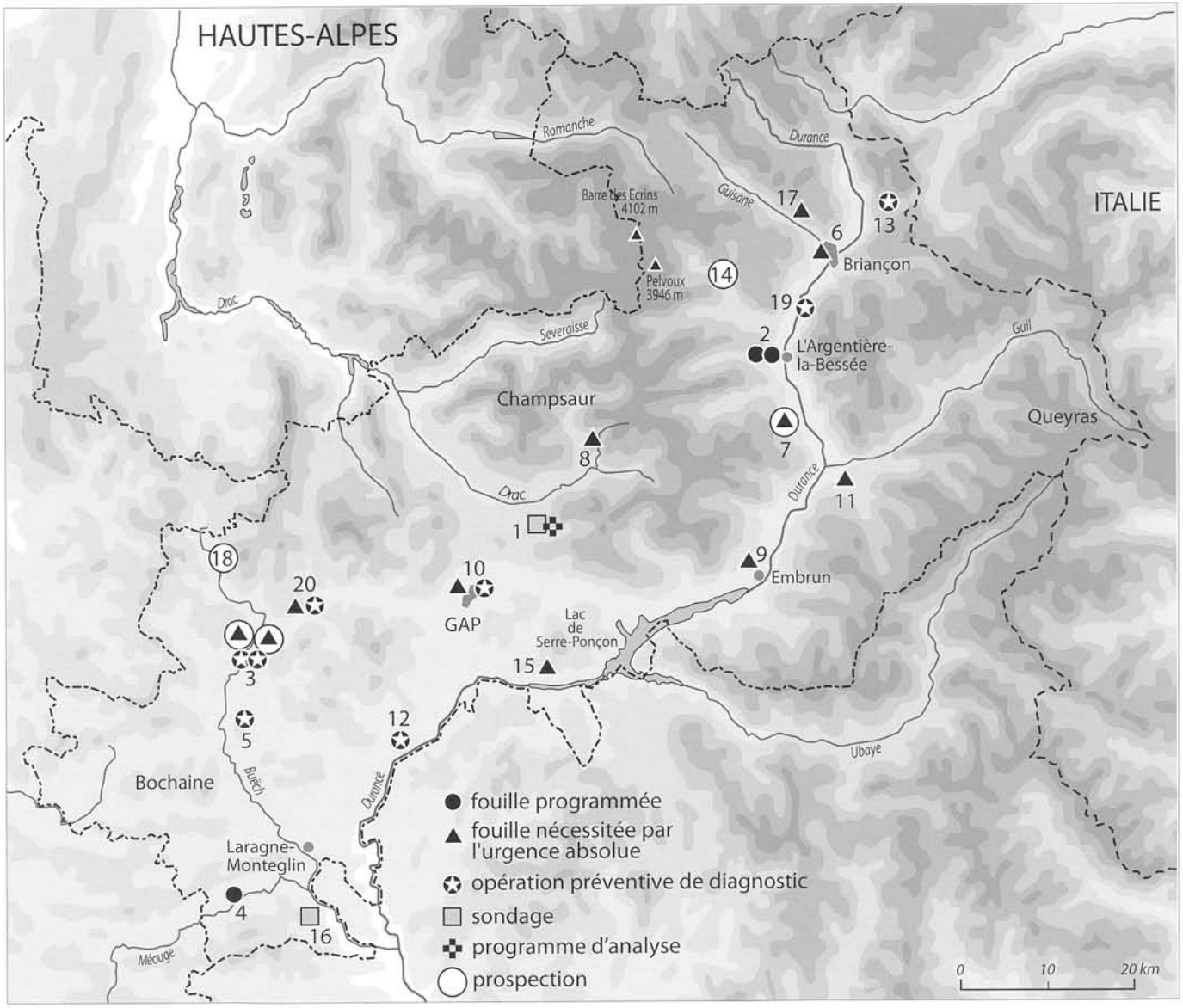

ANCELLE
Faudon

Moyen Âge

Nous avons commencé la recherche sur ce site en 2005, par une prospection, et entrepris le relevé topographique des structures. Puis, de 2006 à 2008, nous avons ouvert une série de sondages pour tenter de comprendre les chronologies, l'organisation et la vocation des différentes parties de ce vaste vallon posé sur le versant sud de la ligne de col qui sépare Gapençais et Champsaur [1].

La première campagne nous a permis d'emblée de mesurer la difficulté de la tâche ; malgré la présence de mobilier céramique, métallique et de restes de faune, l'absence de niveaux en place et l'énorme volume de démolition et de blocs venus du versant ne nous ont pas permis de conclure : l'usage et la chronologie des structures visibles restaient indéterminés.

En 2007, nous avons tenté d'élargir la surface fouillée pour pallier les difficultés rencontrées l'année précédente. Grâce à la céramique, encore une fois relativement abondante, nous avons pu dater une phase d'abandon au XI^{e} s. Malgré tout, aucune couche d'occupation n'a été reconnue.

C'est pour tenter de trouver un secteur moins perturbé qu'en 2008 nous avons choisi une zone un peu à l'écart du cœur des vestiges, dans la partie "agricole". Nous avons ouvert un sondage sur une structure à peine visible en surface et, pour la première fois, un sol d'occupation finement empierré est apparu.
En revanche, revers de la médaille, cette fois pas de mobilier. Nous devons nous en remettre à une datation ^{14}C (toujours en cours).

En 2009, pour continuer notre évaluation des différents secteurs du site, nous avons effectué deux sondages sur la partie la plus haute, immédiatement sous les vestiges de la tour fouillée en 1907.
Le premier nous a permis d'observer un mur parfaitement conservé, jointé au mortier de chaux, enfoui sur une hauteur de 1,30 m ; on peut estimer qu'il ceignait une construction d'une cinquantaine de mètres carrés. Le remplissage est un remblai volontaire contenant des tessons de céramique protohistoriques, antiques et médiévaux.
Le second, sur une structure voisine, a mis au jour deux murs de construction sommaire de pierre sèche. Le remplissage est de même nature que sur le premier sondage ; toutefois un sol d'occupation a été mis en évidence. Ces aménagements sont médiévaux, liés à l'occupation de la tour – peut-être des abris pour les animaux. La présence de céramique atteste une nouvelle fois, mais de façon peut-être plus prégnante, la fréquentation antérieure du site. Toutefois, nous n'avons pas encore pu localiser de structures contemporaines de ces tessons.
À noter aussi une rapide prospection sur le col de Moissière (parking de départ pour le site) [2] où nous avions remarqué un épandage de matériel lithique. L'importance paraît à première vue limitée, mais il faudra sans doute étendre un peu la superficie pour avoir une idée plus précise.
En parallèle, Francis Chardon et Mauricette Deschaumes poursuivent la topographie en étendant vers l'ouest le relevé des structures et du réseau de chemins.

François Ricou

1. Voir *BSR PACA* 2005, 49 ; 2006, 53 ; 2007, 43-44 (et notamment la bibliographie) ; 2008, 35.

2. En compagnie de Maxence Bailly et de deux étudiantes.

L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE
Serre de l'Homme X

Le site du Serre de l'Homme X est localisé dans la haute vallée du Fournel, au lieu-dit Serre de l'Homme, commune de L'Argentière-la-Bessée dans le Parc national des Écrins. À environ 200 m de la rive droite du torrent du Fournel, ce site est implanté entre 2238,30 et 2235,79 m d'altitude, sur un petit replat en bordure de la tourbière du Serre de l'Homme et en contrebas d'une longue moraine latérale sud-ouest/nord-est sur laquelle sont localisés les sites du Serre de l'Homme XI et XIX fouillés en 2007-2008 (Mocci *et al.* 2009) (fig. 18 à 20) [1].
Ce site se caractérise par un ensemble de structures pastorales accolées ou isolées, construites en blocs de schiste non équarris et sans liant : deux enclos ovoïdes avec entrée à l'est (enclos ouest : 12 x 11 m ; enclos est : 16 x 11 m) et une petite cabane circulaire à l'angle nord-est de l'enclos ouest.

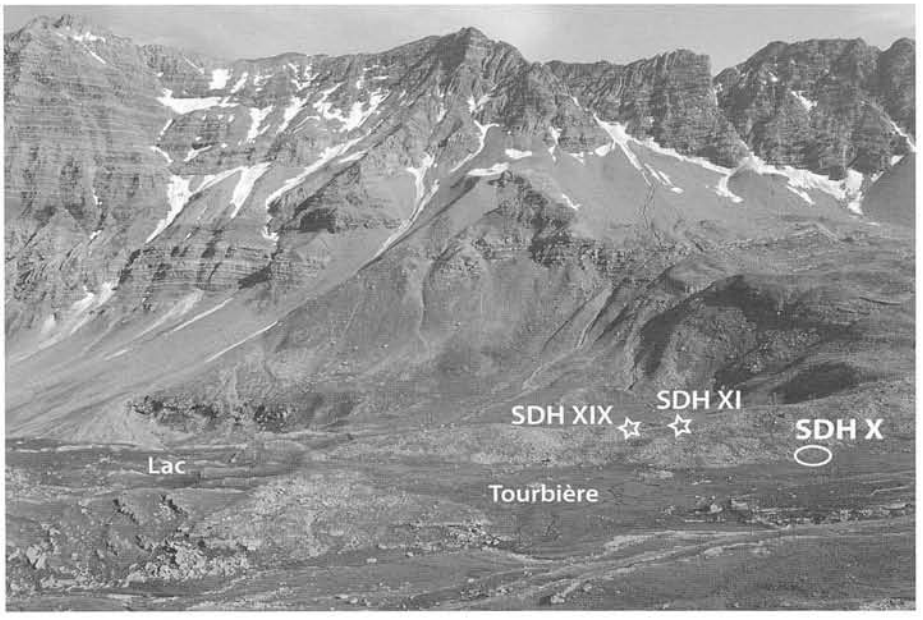

Fig. 18 – L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE, Serre de l'Homme X. Vue depuis le nord sur la haute vallée du Serre de l'Homme : site du Serre de l'Homme X (SDH X) à l'ouest du lac et de la tourbière, sites du Serre de l'Homme XI et XIX (SDH XI, XIX) sur la moraine latérale (alt. 2200-2550 m) (cliché J. Vidal).

La fouille programmée de l'enclos ouest s'est déroulée du 10 au 22 juillet 2009, sous la direction de K. Walsh et de Fl. Mocci [2]. Parallèlement à cette opération, des sondages pédoanthracologiques ont été réalisés depuis la dépression bordant la tourbière jusqu'à la crête sud (fig. 18 et 19). En complément des données palynologiques acquises dans le cadre de la thèse de S. Richer (Richer 2009), de nouveaux carottages palynologiques ont été menés en juin 2009 à proximité immédiate de ce site archéologique, dans le lac du Serre de l'Homme, par F. Arnaud et son équipe [3].

Le site du Serre de l'Homme X a été découvert par Fl. Mocci, K. Walsh et leur équipe lors d'une campagne de prospection pédestre diachronique en juillet 2004. La campagne 2009 a porté sur l'enclos ouest qui correspond à une structure subcirculaire limitée par des amas de blocs de schiste, non équarris, définissant une superficie interne de 41 m^2. La superficie totale des vestiges est de 135 m^2 (entrée à l'est). L'agencement des amas, relativement structuré, s'appuie en partie sur de gros blocs erratiques. La largeur de ces amas est comprise entre 2 et 3 m.

Suite à un incendie mis en évidence lors des carottages pédoanthracologiques et affectant l'ensemble du secteur entre 1610-1410 cal. BC (extension probable de l'aire pastorale), intervient une phase érosive entraînant le colluvionnement d'amas de blocs sur le versant nord de la crête (entre 1420-1260 cal. BC).
La construction de l'enclos, s'appuyant en partie sur ces amas de blocs, intervient probablement entre la seconde moitié du II^e millénaire et le premier quart du I^{er} millénaire BC sans que l'on puisse précisément dater le début de cette occupation. En revanche, l'espace interne au site fait l'objet d'un incendie entre 760 et 390 cal. BC. Aucun mobilier n'a été recueilli lors de cette opération.

Cette présence humaine durant le II^e millénaire et la première moitié du I^{er} millénaire BC est également attestée dans la cabane pastorale du Serre de l'Homme XI qui connaît deux phases d'occupations (antérieurement à 1750 cal. BC et entre 1500-1310 cal. BC) mais aussi dans le Haut Champsaur, dans l'enclos du col du Palastre II (1220-790 BC ; Mocci *et al.* 2009).

1. Voir *BSR PACA* 2007, 64-67 ; 2008, 35-38.

2. Avec la collaboration de V. Dumas (Centre Camille Jullian), Cl. Defrasne (LAMPEA-CNRS), M. Danger (Université de Montpellier), A. Mariott (Université de York), J. Vidal (Université de Bourgogne), E. Can et M. Le Hir. Le relevé topographique et architectural de l'ensemble des vestiges et le Modèle Numérique de Terrain a été effectué par V. Dumas. Les analyses sédimentologiques et pédologiques (K. Walsh) et l'analyse microscopique des poussières visant à mettre en évidence d'éventuels indices de la présence d'animaux domestiques (J. É. Brochier, LAMPEA-CNRS) sont en cours ainsi que l'étude anthracologique des charbons de bois (B. Talon, IMEP/Université P. Cézanne ; C. Cenzon-Salvayre, LAMM/CCJ-Université de Provence). Les datations ^{14}C AMS ont été réalisées par T. Goslar (Foundation of the Adam Mickiewicz University, Pologne ; calibration à 2 sigmas). L'ensemble des travaux bénéficie du soutien financier de la Communauté de Communes du Pays des Écrins (porteur de projet depuis 1999), du CNRS, du Ministère de la Culture, de l'Université de York, du Parc national des Écrins et du Conseil général des Hautes-Alpes.

3. EDYTEM CNRS UMR 5204, Chambéry. L'analyse de ces carottes est en cours dans le cadre d'un master 2 de géomorphologie par E. Brisset (IMEP UMR 6116, technopole de l'Arbois).

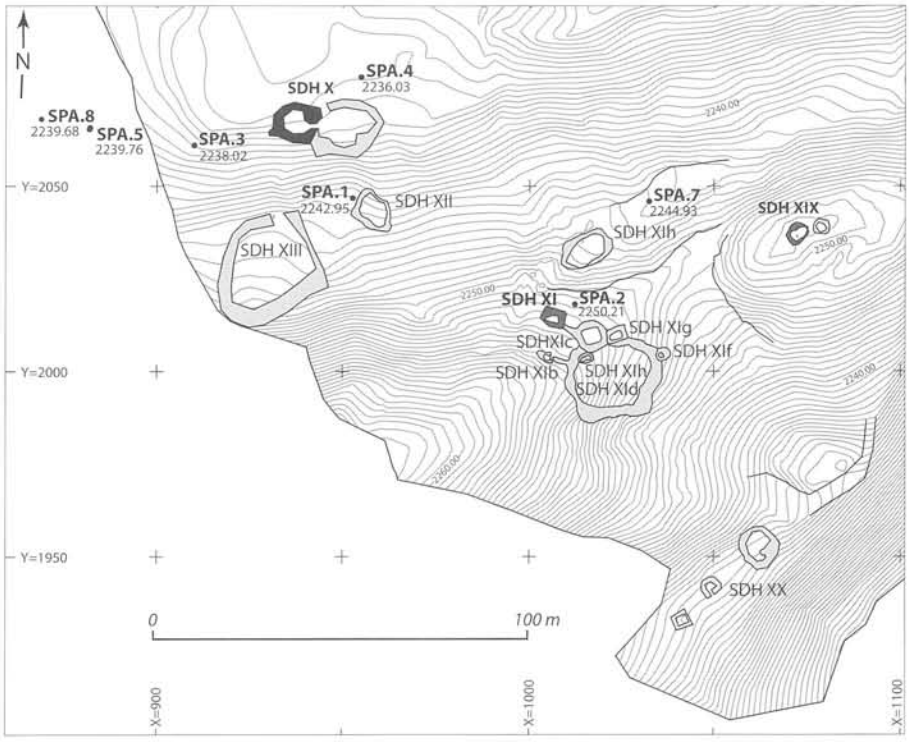

Fig. 19 – L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE, Serre de l'Homme X. Relevé des carottages pédoanthracologiques (SPA) et des sites archéologiques du Serre de l'Homme sur la moraine latérale et son piémont nord (V. Dumas/CNRS-CCJ).

Fig. 20 – L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE, Serre de l'Homme X. Vue depuis l'est sur le site du Serre de l'Homme X en cours de fouille (alt. 2238,30/2235,79 m) (cliché K. Walsh/Université de York).

Les témoignages pastoraux liés à un défrichement par le feu en vue de l'exploitation et de l'entretien de l'espace pastoral reconnus à ce jour sur ce secteur du Serre de l'Homme peuvent être comparés à ceux repérés sur le site de Jujal (Haut Champsaur, vestiges d'incendie avant et après la construction de l'enclos datés entre 1690-1440 cal. BC et 1270-1010 cal. BC).

De même, les données archéologiques acquises sur les sites du Serre de l'Homme se corrèlent tout à fait avec les analyses palynologiques issues du lac et de la tourbière qui révèlent une activité pastorale antérieure à 1200 cal. BC (Richer 2009). Les premiers résultats révèlent l'omniprésence des indicateurs polliniques d'anthropisation (*Artemisia*, *Plantago alpina*, *Plantago lanceolata* type, *Plantago media/major*, *Chenopodium*, champignons coprophiles) et le déclin important des taxons arboréens depuis au moins la fin du II[e] millénaire BC (1220-1020 cal. BC).

Kevin Walsh, Florence Mocci
et Vincent Dumas [4]

4. Avec la collaboration de Claudia Defrasne.

Mocci *et al.* 2009 : MOCCI (Fl.), WALSH (K.), RICHER (S.), COURTPICON (M.), TALON (B.), TZORTZIS (S.), PALET-MARTINEZ (J.), BRESSY (C.) avec la collaboration de BEAULIEU (J.-L. De), DUMAS (V.), EDOUARD (J.-L.), PY (V.) – Archéologie et paléoenvironnement dans les Alpes méridionales françaises. Hauts massifs de l'Argentiérois, du Champsaur et de l'Ubaye (Hautes-Alpes et Alpes de Haute Provence) (Néolithique final – début de l'Antiquité). *In* : DESMET (M.) éd., MOCCI (Fl.) éd. – *Du Climat à l'Homme, Dynamique holocène de l'environnement* : actes du colloque du GDR JurAlpes, Aix-en-Provence, 15-16 novembre 2007. Chambéry : 2009, 235-254 (Cahiers de Paléoenvironnement ; 6) (Edytem).

Richer 2009 : RICHER (S.) – *From pollen to people : the interaction between people and their environment in the mid-to high- altitudes of the Southern French Alps. S. l. : s. n.*, 2009. 2 vol. (350 p.) (thèse sous la direction de K. Walsh et J.-L. de Beaulieu, Université de York et Université P. Cézanne IMEP UMR 6116).

ASPRES-SUR-BUËCH
Serre-la-Croix et les Baumettes

Antiquité

Des travaux d'adduction ont été engagés par la commune d'Aspres-sur-Buëch dans les quartiers de Serre-la-Croix et des Baumettes sans consultation préalable du SRA, lequel avait pourtant défini une zone de saisine en raison de la grande sensibilité archéologique de ce secteur.

Celui-ci est en effet connu depuis le XIX[e] s. pour avoir livré différents vestiges témoignant de la présence d'un établissement rural antique particulièrement riche et bien conservé, considéré comme celui d'une *villa* aristocratique d'un type rare dans les Alpes méridionales.

Outre des fragments d'inscriptions monumentales d'un probable mausolée, avaient alors été découvertes des portions de mosaïques et d'enduits peints dans un contexte d'habitat, de dépendances domestiques ou agricoles voire artisanales, et de thermes privés. Si des murs et arases de murs antiques visibles de nos jours à la ferme de Serre-la-Croix témoignent encore de ces découvertes, d'anciens signalements imprécis de vestiges, peut-être localisés au hameau voisin des Baumettes, posent la question de l'extension de ce site.

Le signalement du chantier en cours a motivé une opération de suivi archéologique de travaux organisée dans l'urgence. Le terrassement de l'emprise d'un bassin de rétention situé au nord de la ferme de Serre-la-Croix s'est avéré négatif, mais différents indices permettent de penser que sa tranchée de distribution, malheureusement déjà remblayée, avait recoupé un aqueduc. En outre, quatre murs antiques orthogonaux inédits ont été mis au jour dans la coupe de la piste d'accès à ce secteur (fig. 21).
L'orientation de ces murs est conforme à ceux parallèles, déjà connus, situés en amont du corps de la ferme. Le plan de ces derniers a d'ailleurs également pu être complété, car leurs arases ont été ponctuellement dégagées, voire affectées, par la circulation d'engins et le déplacement de grumes de bois qui avaient été stockées à cet endroit. Le mobilier recueilli est sporadique mais spécifiquement gallo-romain (céramiques, monnaie).

Fig. 21 – ASPRES-SUR-BUËCH, Serre-la-Croix et les Baumettes. Murs antiques (cliché X. Margarit/SRA DRAC-PACA).

Dans le secteur des Baumettes, aucun vestige ou indice archéologique n'a été observé dans les 1 300 m de tranchées reconnues. Bien que négatif, ce résultat n'est pourtant pas sans intérêt puisqu'il permet d'infirmer sensiblement les hypothèses relatives à l'extension de ce site vers le sud.
Quoique particulièrement limitée en objectifs et en moyens, cette opération, qui constitue l'une des rares opportunités d'appréhender cet important site rural des Alpes méridionales antiques, a permis de mieux le circonscrire et d'en compléter le plan encore très lacunaire.

Xavier Margarit et Éric Conrad

Antiquité, Antiquité tardive

ASPRES-SUR-BUËCH
Quartier Saint-Apôtre, Courtois

Moyen Âge

Dans le cadre de l'implantation d'un lotissement au quartier Saint-Apôtre, les travaux de pose de réseaux ainsi que la création de routes ont fait remonter à la surface de nombreux vestiges retrouvés par N. Nicolas (briques d'hypocauste, béton de tuileau, os humains) puis par É. Conrad. La parcelle sondée est bordée par un chemin ancien qui, depuis le bourg actuel d'Aspres-sur-Buëch, conduit au col de Marjariès et, au-delà, au village de La Faurie. Elle est située à moins de 600 m du centre du village. La zone archéologique évaluée ne couvre pas l'ensemble de la parcelle sondée mais seulement la partie sud-est qui correspond à un lot du projet immobilier. Les os et les tuiles remontées le long du chemin par les travaux de voirie indiquent clairement que le site se poursui(vai)t dans les parcelles B 212, B 211 et B 227.

Sur la parcelle directement concernée, les vestiges sont denses ; on trouve dans l'ordre chronologique :
– Un établissement antique (II^{e}-III^{e} s.) a été mis en évidence. Cet ensemble est conservé, pour les murs, au niveau des fondations et, pour les sols, au niveau des radiers d'installation qui mêlent mortier, pierres et tuiles. Les niveaux de sols sont rares. Néanmoins, la découverte de briques [1] signale la présence d'hypocaustes indiquant l'existence de bains. Le type de bâtiment observé se rapprocherait alors plus d'une *villa* que d'une ferme.
– La fréquentation se poursuit durant l'Antiquité tardive ; elle nous est indiquée par quatre monnaies constantiniennes [2].
– Des céramiques grises décorées à la molette suggèrent la présence d'un habitat plus récent, ce qui est confirmé par la présence de deux monnaies du début XI^{e} s.
– Une nécropole médiévale comprend majoritairement des tombes en pleine terre mais peut-être aussi des tombes en coffre de dalles. Sa datation est difficile à préciser en l'absence de fouilles. La typologie des sépultures indiquerait plutôt une fourchette dans les XII^{e}-XIII^{e} s., mais c'est une hypothèse à confirmer.

En dernier lieu, la chapelle de Saint-Apôtre n'a pas été localisée, mais une seule parcelle de l'ensemble du site a été sondée. Néanmoins, la présence d'un cimetière tend à confirmer l'existence d'un lieu de culte chrétien à proximité immédiate.

Lucas Martin, Éric Conrad
et Nathalie Nicolas

1. Découverte par Nathalie Nicolas en prospection.

2. Découverte par Éric Conrad.

BARRET-SUR-MÉOUGE
Clos de l'Aure/Saint-Laurent

Implanté à quelque 25 km au nord de Sisteron, le site du Clos de l'Aure, au quartier de Saint-Laurent, montre la présence, dès le Ve s., d'un établissement rural (à vocation domestique ou artisanale) investi en un second temps par une "nécropole" à proximité des vestiges d'une église du XIe s. [1].

◆ Une occupation de l'Antiquité tardive entre Rhône et Durance

La campagne 2009, qui s'est déroulée du 6 juillet au 6 août [2], confirme la présence, dès l'Antiquité tardive, d'un bâtiment domestique (fig. 22, B), de construction soignée, se prolongeant plus à l'ouest ; il abrite un bassin (C) et un sol étanche qui profite de la dénivellation du terrain pour répondre à une activité artisanale restant à déterminer. Quelques pistes sont désormais ouvertes : pressoir à huile, chai…

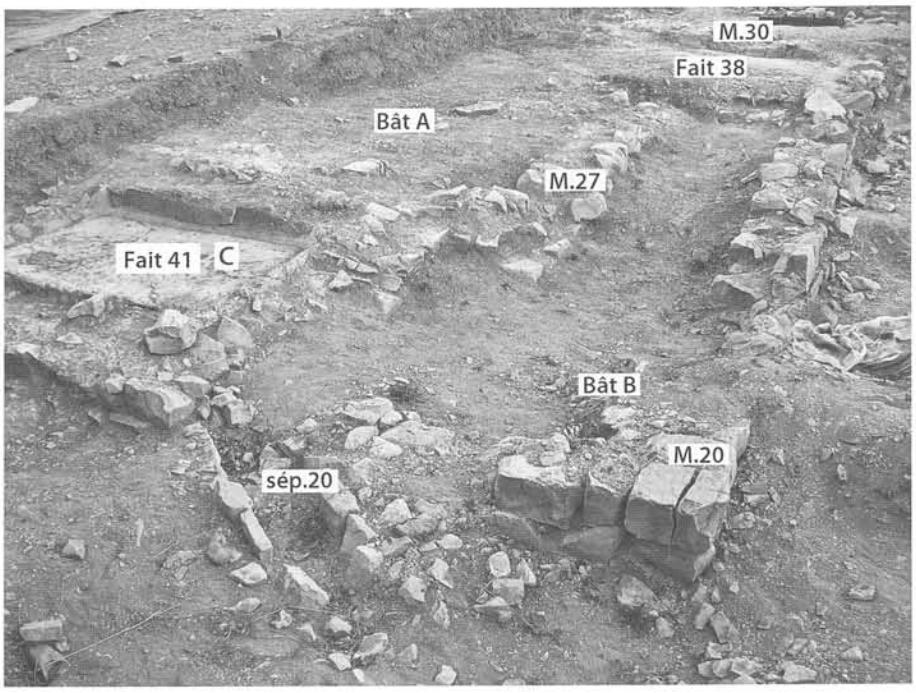

Fig. 22 – BARRET-SUR-MÉOUGE – Clos de l'Aure/Saint-Laurent. Secteur 3 : bâtiments (A et B) et bassin (C) ; vue prise du sud-est (cliché M.-P. Estienne).

À l'extérieur du bâtiment, les sols d'occupation fouillés du secteur 2 venant s'appuyer contre le mur oriental datent de la fin du Ve et du début du VIe s. ; dans le secteur 3, ils colmatent la fondation du bassin au sud (fig. 23).

Ce bâtiment englobe une construction de plus petites dimensions (A) qui, par sa position centrée, invite également à s'interroger sur sa fonction ; le dernier niveau d'occupation du bâtiment (A), non encore fouillé, est gelé au nord par le sol de béton de tuileau et l'édification du bassin contre son mur sud ; ces derniers le rattachent à une période antérieure qu'une nouvelle campagne de fouille permettrait de préciser [3]. Sa porte d'accès aménagée dans l'angle sud-est semble en effet condamnée par la présence au nord du bassin adjacent au seuil.

Cette pièce (A) semble centrée par rapport à la pièce (B) qui l'englobe et l'on doit également s'attendre à un hiatus chronologique peu important dans un contexte de conception globale d'un même édifice.

✦ *Mobilier*

L'ensemble de la céramique et de la vaisselle de verre souligne l'intérêt d'un mobilier qui, mis au jour dans cet arrière-pays des Préalpes, loin du littoral, offre un échantillonnage de provenance variée qui ouvre, pour les Ve et VIe s., un champ d'investigation sur le commerce et sur les échanges méconnu en cette latitude (céramiques DS.P., luisantes, communes grises, une campanienne, trois fragments d'amphore orientales, pierre ollaire…).

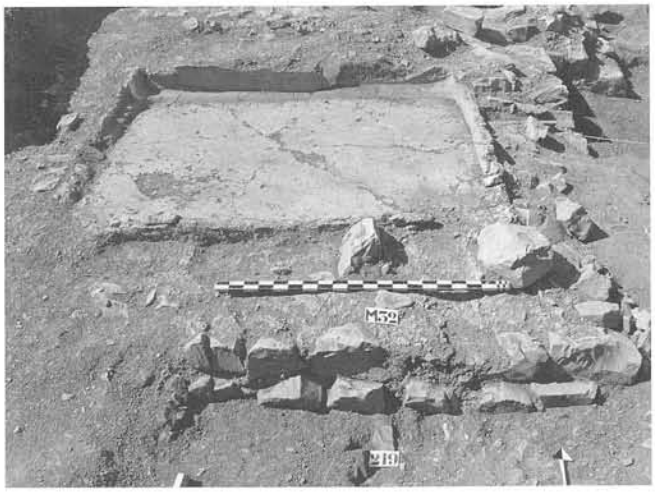

Fig. 23 – BARRET-SUR-MÉOUGE – Clos de l'Aure/Saint-Laurent. Secteur de la fondation du bassin (cliché M.-P. Estienne).

1. Voir *BSR PACA* 2002, 33-35 ; 2006, 57-58 ; 2007, 46-47.
2. Avec la collaboration sur le terrain et en laboratoire de l'anthropologue Sylvie Baibourdian (Anthropologie bioculturelle), Université de la Méditerranée-CNRS-EFS, faculté de Médecine Nord, Cépam-CNRS, Université de Nice/Sophia Antipolis, UMR 6130 Laboratoire d'Anthropologie biologique de Draguignan.
3. Plusieurs poches de cendres sont à l'heure actuelle visibles après décapage mécanique et recouvrent en partie le seuil et les murs de ce bâtiment.

La présence de tessons protohistoriques résiduels au contact du substrat à l'extérieur des bâtiments (sondages 10 et 13) ouvre également des perspectives chronologiques plus hautes.
Notons, de façon plus anecdotique, la découverte d'un dé à jouer sur un sol d'occupation du début VI[e] s. (fig. 24). Ce bâtiment rural – espace domestique ou artisanal – est investi par des sépultures au plus tard à partir du IX[e] s.

Fig. 24 – BARRET-SUR-MÉOUGE, Clos de l'Aure/Saint-Laurent. Dé à jouer du début du VI[e] s. (objet n 3, sondage 11 sud, US 185).

✦ *La zone d'inhumation*

L'intervention de l'anthropologue Sylvie Baibourdian a permis la fouille et l'analyse en laboratoire de sept sépultures sur la vingtaine déjà fouillée et la trentaine relevée. Les secteurs 2 et 3 demeurent le lieu d'inhumation de tombes anthropomorphiques ; le secteur 1 engloberait des sépultures à coffrage seulement rectangulaire. Les sépultures sont orientées et les sujets inhumés en décubitus dorsal. Cinq sont des adultes de sexe féminin ; cette constatation avait déjà été faite en 2007 (sép. 36, sép. 37) ; la présence d'individus féminins est-il révélateur ou est-il dû au hasard de la découverte, dans une zone non encore suffisamment connue et une nécropole à peine fouillée ? Leur âge avancé pour la plupart permet de suggérer de bonnes conditions de vie, bien que l'analyse ostéologique relève un certain nombre de pathologies.
L'étude de la répartition typologique et chronologique ainsi que l'analyse pollinique en cours par Rémi Corbineau ouvrent un large champ d'investigation à mettre en corrélation avec l'édifice ecclésial implanté à quelque 30 m à l'est.

Tout en admettant que ces tombes anthropomorphiques ne soient pas toutes rattachées exactement à la même période, la datation ^{14}C de l'une d'elles (sép. 37), mise au jour en 2007 à l'extrémité sud du secteur 2, donne un jalon chronologique un peu plus précis compris entre 887 et 1017 [4].

Au regard de la stratigraphie, du mobilier céramique et de verre ainsi que de la datation d'une seule tombe, le hiatus entre les VI[e] et IX[e] s. demeure ; il pourrait être comblé par l'analyse précise de petites "fosses" cendreuses comprenant des scories et déchets métalliques en fusion, disséminées dans les secteurs 2 et 3 ; certaines sont en effet surcreusées par des sépultures anthropomorphiques [5]. Cette activité métallurgique sporadique et sans doute domestique se rattacherait-elle à cette période "de transition" ?

Parallèlement à la problématique fondée sur l'association église/habitat/cimetière, et leurs modalités d'implantation du IV[e] au XI[e] s., cette campagne de fouille permet de resserrer le champ chronologique sur les périodes hautes ; la bonne conservation des vestiges et des US et la diversité du mobilier de l'Antiquité tardive des V[e]-VI[e] s. révèlent le dynamisme économique de cet établissement rural investi, au haut Moyen Âge, par des sépultures, nouveau jalon potentiel de la connaissance des échanges entre moyenne vallée du Rhône et Durance.

Rappelons que sans la municipalité de Barret-sur-Méouge, porteur du projet, et la vigilance du propriétaire des lieux, l'opération n'aurait pu être réalisée dans de bonnes conditions.

Marie-Pierre Estienne [6]

4. Âge ^{14}C BP : 1095±35, Code Lyon-5898, Centre de Datation par le Radiocarbone, Université Claude Bernard Lyon I, UFR des Sciences de la Terre ; CNRS UMR 5138 ; archéométrie et archéologie : Origine, datation et technologie des matériaux. Programme ARTEMIS, Centre de Datation par le Radiocarbone (Lyon 1). Sépulture 37 : un adolescent féminin inhumé dans une tombe anthropomorphique à coffrage de moellons et à couverture de lauses.

5. Néanmoins l'US 162 renferme du mobilier des V[e]-VI[e] s. (ex : sép. 36/US 162).

6. Analyse mobilier céramique et de verre : J.-Chr. Tréglia, M. Bonifay, D. Foy (LAMM). Analyse pollinique en cours : Rémi Corbineau, doctorant LAMM. L'équipe de fouille a rassemblé sept stagiaires bénévoles venant de différentes universités françaises et européennes : François Guermont (convention Université Rennes II, Archéologie), Delphine Vettese (Paris 11 physique, chimie et sciences de la terre, spécialité géologie), Clothilde Cherubini, (Université de Provence Licence 3 d'archéologie), Tanguy Jourdain (master d'histoire antique à l'Université de Savoie ; spécialité Turquie, Anatolie), Aurore Perrier (Montpellier III), Katharina Bodenbach (école restauration Cologne, Allemagne), Lorenzo Schiavetta (Université de Rome).

Contemporain

BRIANÇON
Place Eberlé

Le réaménagement de la place Eberlé s'inscrit dans le cadre des travaux de restauration menés par la Ville de Briançon sur les remparts de l'enceinte urbaine, classés au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2008.
Les travaux de terrassement de la place, pilotés par l'architecte en chef des Monuments historiques et ayant pour but de restituer le niveau initial de la terrasse, ont fait l'objet d'un suivi archéologique, entre le 16 et le 20 novembre 2009, dont l'analyse est en cours.
Les observations faites lors du décaissement de la place confirment que son remblaiement date de l'époque contemporaine.

Une structure bâtie, datant du XIX[e] s., a été mise au jour contre le rempart ouest. La fonction de cette pièce quadrangulaire à étage est encore indéterminée mais serait à rapprocher de l'utilisation militaire contemporaine du site.
Enfin, ce suivi de travaux a donné l'occasion de répondre à la question de l'éventuelle présence de vestiges défensifs sur la place. En effet, la copie du plan relief [1] conservée au Service du Patrimoine y représente l'entrée d'une casemate. Deux tranchées ont été ouvertes sur la place afin d'atteindre les niveaux modernes et aucune structure bâtie n'a été observée.

Le suivi des travaux s'achèvera lors d'une tranche prévue au printemps 2010 qui permettra d'observer un mur de traverse partiellement mis au jour au nord de la place.

Carine Deal

1. Maquette du site fortifié réalisée en 1731-1736, et mise à jour au XIX[e] s., dont l'original est conservé au Musée des Plans reliefs (Paris).

Antiquité, Moyen Âge

CHAMPCELLA
Chapelle Saint-Laurent de Rame

Moderne

La restauration de la chapelle Saint-Laurent par la commune de Champcella nécessitait la mise en place de drains autour de l'édifice. Leur installation a fait l'objet d'un suivi de travaux réalisé entre le 16 et le 26 mars 2009 (fig. 25).

La chapelle Saint-Laurent est implantée au lieu-dit Rame. Station romaine en bordure de la *via Domitia*, Rame a fait l'objet de travaux récents qui ont attesté une occupation du site du Haut-Empire à l'Antiquité tardive [1]. Au XIV[e] s. a été construit sur ce site le château de Fazy de Rame dont les ruines sont encore visibles aujourd'hui. La partie primitive de l'église est quant à elle antérieure à la construction du château.

Les vestiges observés intéressent les époques antique, médiévale et moderne.

Une occupation à la fin de l'Antiquité est vraisemblablement attestée par un mur de pierres liées au mortier de chaux, dans un secteur beaucoup plus au nord du site antique connu. Il est recouvert par des niveaux de crue liés aux débordements successifs du torrent de la Biaysse.

À l'époque médiévale, le site est utilisé pour des inhumations : au sud de la chapelle, deux sépultures en pleine terre ont été observées mais non fouillées. Les sources écrites signalent la présence d'un cimetière autour de la chapelle, encore à la fin du XVIII[e] s.

Par ailleurs, le dégagement de l'enceinte du château de Rame a permis l'observation d'une pièce quadrangulaire avec un sol en mortier et des murs recouverts d'un enduit de chaux. Cette pièce, accolée au parement interne de l'enceinte, a été en partie détruite lors de l'agrandissement de la chapelle en son extrémité sud-ouest.

Fig. 25 – CHAMPCELLA, chapelle Saint-Laurent de Rame. La chapelle lors du suivi de travaux liés à sa restauration (cliché C. Deal/Musée Museum départemental).

D'autres réaménagements de la chapelle aux époques moderne et contemporaine sont observés sur les autres faces du bâtiment. Notamment le long du mur du chevet (nord-est) et de la façade nord-ouest, s'étend un aménagement visiblement mis en place dans le but d'augmenter la résistance des fondations : de gros blocs liés à la terre s'appuient sur une largeur d'environ 50 cm.

Carine Deal

1. Voir *BSR PACA* 2006, 60-63.

Manteyer 1932 : MANTEYER (G. de) – *Le livre-journal tenu par Fazy de Rame en langage embrunais (6 juin 1471-10 juillet 1507), volume 1, Introduction*. Gap : Louis Jean, 1932.

Ganet 1995 : GANET (I.), BARRUOL (G.) dir., BERTUCCHI (G.) dir. – *Les Hautes-Alpes (05)*. Paris : Académie des inscriptions et belles lettres : Ministère de la culture : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, CNRS, AFAN : diff. Fondation Maison des sciences de l'homme, 1995. 188 p. (Carte archéologique de la Gaule ; 05).

Antiquité

EMBRUN
Îlot du Théâtre/Réseau

Suite à la fouille préventive réalisée par l'Inrap en 2008 dans le cadre d'un projet immobilier à l'îlot du Théâtre II [1], des travaux de réseau, effectués sur la parcelle contiguë à la zone fouillée, ont engendré une opération de suivi de travaux qui s'est déroulée entre le 8 et le 11 juin 2009. Celle-ci avait pour but de poursuivre l'observation des structures bâties modernes et antiques, notamment la *domus*, et ainsi de compléter les plans réalisés lors de la fouille de 2008.

L'habitat de l'époque romaine mis au jour sur la parcelle Îlot du Théâtre II se poursuit sur la parcelle Îlot du Théâtre/Réseau, complétant le plan des bâtiments de deux nouveaux espaces habités, occupés entre la fin du I^er^ s. et la fin du III^e^ s. apr. J.-C. Leur destruction par incendie est attestée par des niveaux rubéfiés.
Quant à la zone funéraire de la fin de l'Antiquité tardive observée en 2008, elle n'a aucun prolongement dans cette parcelle.

Carine Deal

1. Voir *BSR PACA* 2008, 39-41.

Néolithique

GAP
Plaine de Lachaup

Une campagne de diagnostic archéologique a été réalisée dans le cadre du projet de création d'un "village automobile" au sud-ouest de la ville de Gap, au lieu-dit La Plaine de Lachaup. La zone d'aménagement concerne des terrains situés en bordure occidentale de la RN 85, relativement plats à ses abords et remontant rapidement vers l'ouest sur une butte collinaire. Les sondages ont révélé la présence d'un talweg imposant situé sur le versant oriental de la butte, colmaté à une date indéterminée, et une occupation humaine attribuable au Néolithique en pied de versant occidental de cette même colline.

L'ensemble des structures archéologiques du Néolithique est concentré dans une zone de la parcelle 100 (fig. 26). Un sol colluvial anthropisé, deux vastes empierrements distants de 30 m entre eux et six foyers à pierres chauffantes reconnus ont été mis au jour. L'horizon anthropique à partir duquel la majorité des fosses sont creusées est conservé pour partie au toit de colluvions limoneuses et sur la moraine glacière. Ce sol, épais de 0,20 à 0,35 m en moyenne, contient de petits charbons de bois, des éléments en silex et des fragments de poterie non tournée, disséminés dans l'épaisseur du niveau. La coloration du sédiment indique une phase de pédogénèse et le développement d'une couverture végétale.
Deux vastes empierrements sont visibles à deux endroits du site. Ils présentent chacun une forme ovalaire (10 x 5 m minimum). L'un d'eux, partiellement exploré, est inscrit dans un creusement. Il pourrait s'agir de fonds de cabane.
Les foyers à pierres chauffantes offrent pour la plupart d'entre eux des diamètres supérieurs à 2 m et présentent un bon état de conservation. La fouille de l'un d'eux a permis d'observer l'existence de rondins de bois calcinés, bien conservés, encore présents dans le fond de la fosse. Le comblement est constitué d'un amas de pierres et cailloux (granit et grès) thermofractés.
L'expertise réalisée pour la première fois dans cette partie de la commune fait état d'une installation humaine

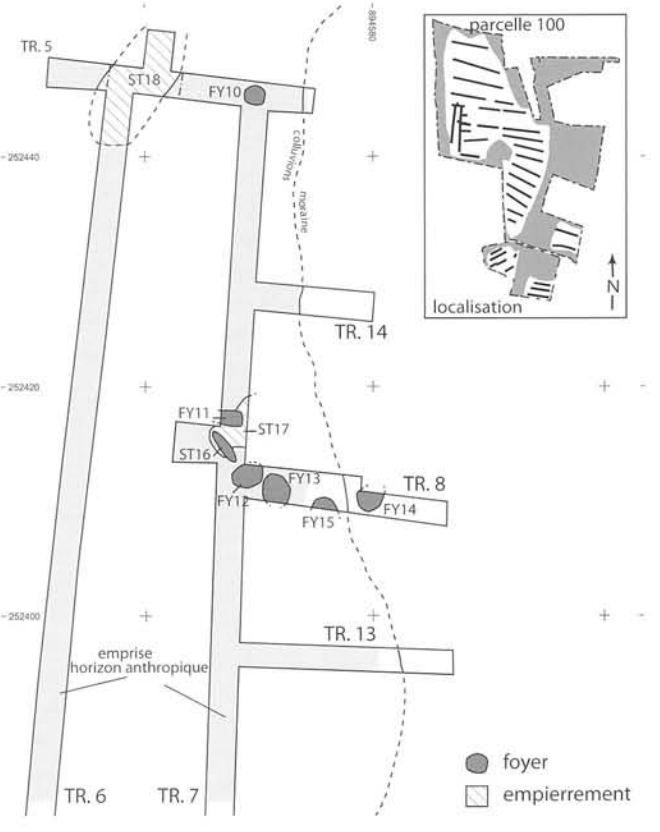

Fig. 26 – GAP, Plaine de Lachaup. Plan de répartition des vestiges néolithiques (DAO Chr. Voyez/Inrap).

au Néolithique moyen/final sous la forme de structures foyères de grandes dimensions et d'empierrements imposants qu'il reste à définir. Les vestiges mobiliers, peu nombreux (poterie, silex dont deux armatures de flèches [1]), suggèrent une occupation du site temporaire.

Christophe Voyez et Denis Dubesset

1. Céramologie : Xavier Margarit (SRA DRAC-PACA). Lithique : Jean-Philippe Sargiano (Inrap).

Moyen Âge

GAP
Place Saint-Arnoux

Moderne

La mise en place de containers ménagers par la Ville de Gap en plusieurs points du centre-ville a généré un suivi de travaux sur des creusements ponctuels effectués place Saint-Arnoux. L'opération s'est déroulée entre le 24 novembre et le 10 décembre 2009.

Fig. 27 – GAP, place Saint-Arnoux. Sépulture médiévale en coffre de pierres mise au jour au cours du suivi de travaux (cliché C. Deal/ Musée Museum départemental).

Deux opérations de sondage et de sauvetage réalisées en 1992 avaient déjà mis en évidence des niveaux romains (habitats des I^er^ et II^e^ s., *fanum* du I^er^ s. et rempart du Bas-Empire) et médiévaux (cimetière du haut Moyen Âge) [1].

L'ouverture à la pelle mécanique de deux fenêtres restreintes d'environ 4 x 2 m et de 3 m de profondeur a permis l'observation de vestiges bâtis médiévaux et modernes, dont l'analyse est en cours.
Un travail de comparaison entre le relevé des structures bâties et les plans conservés aux Archives départementales permettront de mieux appréhender le lien entre ces murs et l'édifice médiéval de Saint-Jean le Rond. Les niveaux médiévaux ont par ailleurs livré un ensemble de sépultures en coffre de pierres dont une a pu être fouillée (fig. 27).

Carine Deal

1. Voir pour la place Saint-Arnoux : le *BSR PACA* 1992, 54 et le rapport d'opération « Diagnostic archéologique place Saint-Arnoux à Gap (Hautes-Alpes) » de M. Gazenbeek, G. Arnaud, É. Yebdri. AFAN, 1992, déposé au SRA DRAC-PACA ; pour l'Hôtel du Département : le *BSR PACA* 1992, 54-55 et le rapport d'opération « Sauvetage urgent Hôtel du département à Gap (Hautes-Alpes) » d'I. Ganet. AFAN, 1994, déposé au SRA DRAC-PACA.

Ganet 1995 : GANET (I.), BARRUOL (G.) dir., BERTUCCHI (G.) dir. – *Les Hautes-Alpes (05).* Paris : Académie des inscriptions et belles lettres : Ministère de la culture : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, CNRS, AFAN : diff. Fondation Maison des sciences de l'homme, 1995. 188 p. (Carte archéologique de la Gaule ; 05).

Moyen Âge

GUILLESTRE
Église de Notre-Dame d'Aquilon

Moderne

Le projet engagé par la Ville de Guillestre d'aménagement des abords de l'église de Notre-Dame d'Aquilon (voirie et parking caladé ou en béton décoratif en marbre rose) a donné lieu à la prescription par le SRA d'une opération archéologique.

Dans un souci de préservation des vestiges probables, la profondeur des déblais envisagée a été ramenée au minimum (entre 15 et 20 cm). Une surveillance du décapage a cependant été imposée ; malheureusement, suite à un problème de coordination, celle-ci n'a pu être exercée que tardivement et donc partiellement.

Le suivi du décapage de la rue Notre-Dame d'Aquilon au sud et à l'ouest de l'édifice à faible profondeur n'a pas permis de révéler de vestiges en dehors de nombreux ossements épars en surface et provenant de l'ancien cimetière.

L'édifice actuel (fig. 28), construit sur les plans établis par l'architecte italien Galléas entre 1507 et 1532, a été classé monument historique le 4 avril 1911.
Il est relativement bien connu à travers les archives et l'étude précise qu'en a faite Gérard Giordanengo (Giordanengo 1974).

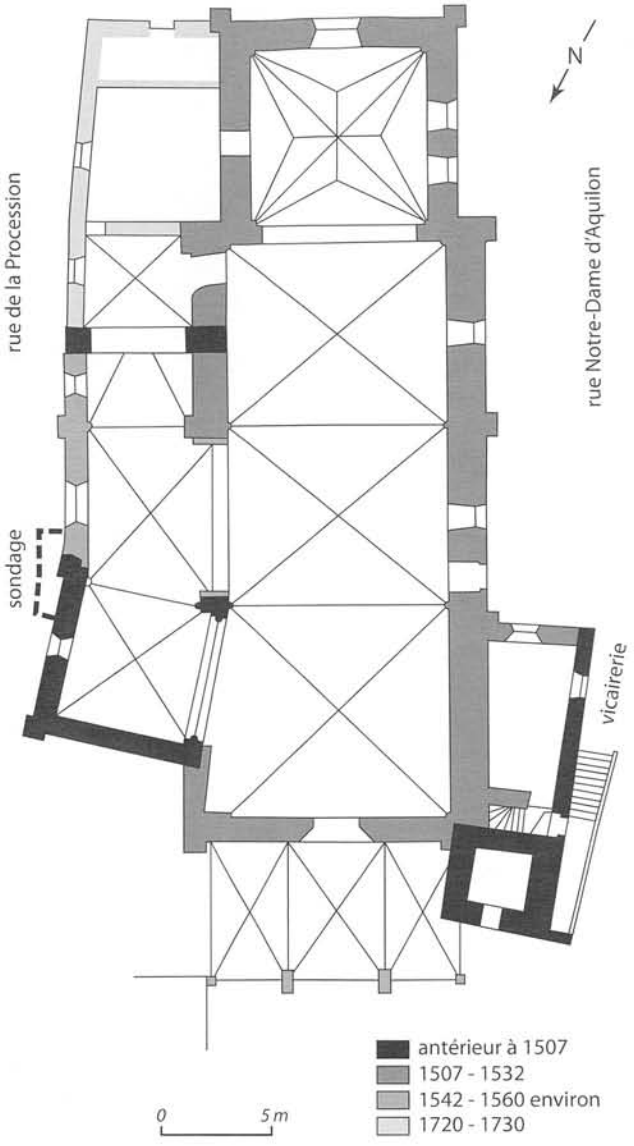

Fig. 28 – GUILLESTRE, église de Notre-Dame d'Aquilon. Plan situant les différentes étapes de construction, et sur lequel est positionné le sondage (provenance inconnue).

Il y développe l'hypothèse de l'existence d'un édifice antérieur dont l'ancien chœur aurait été la première chapelle latérale nord, la nef s'étendant vers l'ouest jusqu'à la muraille du bâtiment appelé la Vicairerie qui s'appuie au clocher de l'église.
L'opportunité de vérifier cette hypothèse a rejoint l'intérêt porté par la commune de connaître la profondeur exacte du niveau géologique. Malgré le quasi-achèvement des travaux de voirie dans la rue de la Procession, c'est donc à la jonction de cette chapelle et du mur gouttereau oriental qu'un sondage a été positionné (fig. 29).

Fig. 29 – GUILLESTRE, église de Notre-Dame d'Aquilon. Vue prise du sud montrant la fondation renforcée de l'angle sud du chœur de l'église primitive et sa connexion avec le mur gouttereau du début XVI[e] s. (cliché P. Boucard).

Il a permis de visualiser ponctuellement la chronologie de la construction et de confirmer la présence d'un mur plus ancien sur lequel est venu s'appuyer celui édifié dans son prolongement au début du XVI[e] s.
La localisation plus précise de l'église primitive aurait nécessité d'autres investigations, notamment côté ouest. Mais son existence est maintenant attestée physiquement. La présence d'une monnaie antique (sesterce de Marc-Aurèle 121-180), découverte à l'occasion du sondage, laisse supposer une occupation beaucoup plus ancienne du site.

Pascal Boucard

Giordanengo 1974 : GIORDANENGO (Gérard) – *L'église paroissiale de Notre-Dame d'Aquilon à Guillestre*. Paris : Société française d'archéologie, 1974, 76-90.

Indéterminé

MONTGENÈVRE
Centre ancien

Une campagne de diagnostic archéologique a été effectuée dans le cadre du projet de construction d'une maison individuelle dans le centre ancien du village de Montgenèvre. L'expertise, réalisée dans la parcelle AB 262, a montré la présence d'une ou plusieurs habitations anciennes matérialisées par un réseau de murs orthonormés à des profondeurs allant de 0,30 à 1,30 m. Les sondages, tous positifs, ont permis de révéler un

secteur bâti en bon état de conservation. L'organisation des espaces vraisemblablement en terrasse est réalisée en tenant compte de la topographie du lieu. Les sols mis au jour sont réalisés en terre battue avec apport de sédiments caractéristiques.

La datation des vestiges est rendue malheureusement difficile en raison de l'absence de mobilier céramique. La datation moderne est exclue car le cadastre napoléonien ne montre aucune construction mais plutôt une zone dévolue au pâturage. Seuls éléments en notre possession, des fragments de tuiles à rebords (*tegulae*) fréquents dans les couches d'abandon. Ils ne permettent pas de confirmer avec certitude une datation antique.

L'occupation du col de Montgenèvre durant l'Antiquité romaine est pratiquement méconnue archéologiquement à ce jour. La station routière (*mansio*) en relation avec le passage de la *via Domitia* (attesté au pied de l'Obélisque) qui est mentionnée dans les textes anciens n'est pas localisée. Des éléments d'architecture ont été découverts sous le chœur de l'église Saint-Maurice située à moins de 50 m de distance de notre intervention sans que l'on sache réellement à quoi les rattacher (bâti, temple, trophée...).

Antique ou médiévale, une fouille permettra de répondre, ou tout au moins d'élucider quelques mystères concernant l'occupation humaine dans le centre ancien, particulièrement rebâti ou réaménagé sans surveillance archéologique. Cette campagne, si elle est décidée, augure une avancée importante dans la connaissance de l'occupation sur le col, pause obligatoire des voyageurs de tout temps dans la traversée du relief alpin.

Christophe Voyez

REMOLLON
Maison des Templiers

Moyen Âge

Des travaux de réseau, liés à la réhabilitation de la Maison dite des Templiers au centre de Remollon, ont été suspendus par la découverte fortuite de trois sépultures en coffrage de pierres, signalées par Yves Chiramella (fig. 30).

Fig. 30 – REMOLLON, Maison des Templiers. Sépulture en coffrage de pierres découverte fortuitement au cours de travaux (cliché C. Deal/Musée Museum départemental).

L'arrêt de la pelle durant une journée a permis, d'une part, d'observer et de relever ces sépultures et, d'autre part, de trouver une solution technique pour dévier la tranchée et conserver les structures en place.

Situées à 80 cm de profondeur par rapport au niveau de sol actuel, les trois sépultures observées sont orientées est-ouest. Elles se composent de blocs de grès posés de chant, liés par du mortier de chaux et recouverts par des dalles de schiste.
Ce type d'inhumation est comparable à celui observé au prieuré Saint-Pierre de Pelleautier (Ulysse 1973) et datable du milieu du Moyen Âge (Colardelle 1983).

Carine Deal

Colardelle 1983 : COLARDELLE (M.) – *Sépultures et traditions funéraires du V^e^ au XIII^e^ s. apr. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord.* Société Alpine de Documentation et de Recherche en Archéologie Historique. Grenoble, 1983.

Ulysse 1973 : ULYSSE (J.) – La nécropole du prieuré Saint-Pierre de Pelleautier. *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes,* 1973.

RIBIERS
Le Trou du Renard

La grotte du Trou du Renard s'ouvre au nord dans le prolongement est de la montagne de l'Ubac, au creux d'un talweg traversant des versants boisés, à une altitude de 610 m. Signalée en 2001, elle a fait l'objet de deux opérations en 2005 et 2006 qui se sont terminées par la mise en évidence de niveaux en place contenant des restes humains [1]. L'opération montée en 2009 avait pour but de préciser le potentiel archéologique du site, d'en mesurer le degré de conservation, de déterminer la stratigraphie et de sonder une petite niche supposée sépulcrale.

Les résultats sont intéressants. Les particularités du site sont nombreuses. Seul le fond de la grotte, constitué d'une niche et d'un couloir d'accès de 3,5 m de long, contient des restes humains. La partie superficielle des dépôts est très endommagée par le passage et l'installation provisoire de petits carnivores. Le sondage de la niche du fond a permis de mesurer l'impact destructeur de leurs activités ; il reste néanmoins des niveaux bien en place suivant la topographie de la grotte. Dans le couloir sont également présents des dépôts sépulcraux en place et non perturbés. Une deuxième niche a été découverte en dessous de la première, encore pleine de sédiments, vierge de perturbations à grande échelle du fait de la protection (anthropique ?) de son entrée par des blocs.

Il y a très peu de mobilier : tout au plus dix armatures, un tesson de céramique (aucun élément de parure). La faune est représentée notamment par deux métapodes de bovinés et un de capriné. Ces éléments ont été trouvés pêle-mêle dans des amas osseux contre la paroi dans la niche A dite supérieure. Dans le couloir, aucun reste d'animal domestique n'a été découvert. La dizaine d'armatures est très homogène, avec des morphologies proches des pointes de Sigottier et d'autres petites pointes foliacées sub-ovalaires. La périodisation de ces armatures, très typiques du fond Baronnies/Diois/Buëch, reste problématique. Elles semblent appartenir au Néolithique final entre 3300/2300 av. J.-C.

Les restes humains sont au nombre de 550 et correspondent à une petite vingtaine d'individus. Les assemblages osseux de la niche A et du couloir sont très différents. Aux amas osseux contre la paroi regroupant plusieurs individus masculins dans la niche A s'opposent des petits regroupements d'os "choisis" dans la partie profonde du couloir et devant la niche B dite inférieure où les deux sexes sont représentés. Les immatures ne sont pas absents mais leur présence est seulement suggérée par la fréquence de fragments distaux huméraux (mis à part un enfant de moins de cinq ans dont plusieurs ossements sont associés à un amas osseux de la niche A). Des os brûlés sont également signalés. Ainsi plusieurs modalités funéraires coexistent : crémations, dépôts primaires et secondaires, associant recrutements différents suivant les lieux, traitement du corps variable en fonction de l'âge et du sexe, prélèvement de matière osseuse, voire transfert de l'un à l'autre des secteurs de la grotte.

Paradoxalement, la population semble relativement très homogène, robuste, avec de long segments. La taille moyenne est de 158 cm pour les femmes et 164 cm pour les hommes. Il y a de fortes variations sexuelles impliquant un dimorphisme remarquable.

Ce site se trouve au cœur géographique de plusieurs traditions funéraires, du Néolithique ancien à l'âge du Bronze. Aux grottes sépulcrales et aux hypogées, visibles dans les Baronnies, la vallée du Buëch et le Diois, s'opposent les sépultures et mégalithes de la vallée de la Durance.

Dans ce contexte, cette grotte apparaît originale. Les armatures appartiennent à un fond régional voire à une production locale. La crémation est présente comme dans beaucoup de sites funéraires de cette période. La possibilité qu'il y ait eu des sépultures primaires et des sépultures secondaires se croisant sur deux secteurs de la grotte est originale. Qu'elles soient soulignées par des recrutements funéraires distincts en plus de pratiques communes (prélèvements osseux et traitements des immatures) l'est encore plus. Les immatures subissent un traitement différent qui implique une sépulture ailleurs. Il y a un mélange de faune avec les défunts, particulièrement les métatapodes de bovinés et de caprinés comme à Vitrolles et au Gournier (Montélimar), des amas osseux sans organisation et pauvres en mobilier comme dans le Locus 2 du Col des Tourettes (Néolithique final). L'homogénéité de la population tant d'un point de vue morphologique (très différent de celui observé au Chasséen) que sanitaire caractériserait un groupe social d'économie pastorale et nomade. Cet ensemble de faits impliquerait qu'une seule époque soit concernée, le Néolithique final, sur probablement une période courte. La grotte est peut-être traversée de barrières sociologiques, avec une différence sociale au sein d'une seule et même communauté. De ce fait, il y a peut-être plusieurs étapes dans un même processus sépulcral, associant le dépôt du défunt dans un premier temps, puis la récupération de différentes parties du squelette et leur transfert en vue d'une sépulture secondaire. Une faible différence chronologique entre deux périodes pourrait encore être la cause de ces variations de modalités. Ou il pourrait y avoir là la transition d'un modèle funéraire plus ancien (Néolithique moyen) vers des sépultures communautaires dans une même population (Néolithique final).

Les résultats obtenus dévoilent la grotte sous un nouveau jour. La complexité des paramètres mis en évidence par les études stratigraphique, culturelle, archéozoologique et anthropologique montre ses réels potentiels. C'est donc un site qui permettrait de mieux comprendre les modalités funéraires, sociales, biologiques des hommes du Néolithique final au prémisse d'une période de transition qui pourrait chronologiquement se situer après la désertion des Chasséens, au début d'une nouvelle phase de colonisation de la région.

Jean-Jacques Millet

1. Voir *BSR PACA* 2005, 61-62 ; 2006, 65-66.

VEYNES
Rue Jean-Jaurès

Des travaux de réfection de voirie et de réseaux engagés par la Ville de Veynes sur toute l'emprise de la rue Jean-Jaurès ont fait l'objet d'un suivi archéologique, organisé dans l'urgence en raison du défaut de consultation préalable du SRA. Cette opération a été limitée au dernier quart méridional de la rue, le seul à n'avoir pas été déjà terrassé ou remblayé lors du signalement de ces travaux.

Sur le secteur situé en amont de la place de la République, a été observé un niveau d'aménagement de chaussée en calade de galets vraisemblablement récent, peut-être des XVIII^{e} ou XIX^{e} s., de même que la base discrète d'un mur non daté sous-jacent ; mais aucun vestige mobilier n'a été recueilli. L'impact des tranchées de réseaux déjà anciennes sur cette voie paraît avoir été considérable.
L'unique creusement linéaire situé en vis-à-vis de la place de la République n'a pas permis l'observation de structures bâties, mais une stratification correspondant pour l'essentiel à la superposition de recharges de voirie a été reconnue à son extrémité méridionale. À 60 cm sous le niveau superficiel de circulation de calade précédemment signalée a d'ailleurs été repéré un autre aménagement plus ancien de chaussée de galets. Sur ce dernier a été identifié un niveau de charbons relativement développé, d'où proviennent la plupart des cent vingt-deux tessons de céramique recueillis à cet endroit.

Cette série de mobilier est assez homogène ; elle comprend des céramiques culinaires et de table à pâte oxydante et vernissée (cent-huit tessons), des céramiques fines (six tessons) et architecturales (huit tessons). Des fragments déformés ou presque grésés correspondant à des rebuts de cuissons indiquent vraisemblablement la proximité d'un four et signale une production potière dans ce bourg, la première clairement authentifiée dans les Hautes-Alpes.
On dénombre notamment des petits bols vernissés qui peuvent être rapprochés des productions monochromes de la deuxième moitié ou de la fin du XVI^{e} s. découvertes à Notre-Dame-du-Bourg à Digne (Alpes-de-Haute-Provence).
Les formes des plats et des assiettes à marli, qui se multiplient dans les vaisseliers après le XVI^{e} s., évoquent, entre autres, les types B3 et B5 de Sainte-Anne de Boulbon à Fréjus (Var) ou de Cucuron (Vaucluse).
Le profil courbe de l'encolure d'une cruche engobée et la base d'une autre cruche élargie et aplatie sont des caractères typologiques que l'on rencontre sur des pièces résolument modernes, au XVI^{e} s. mais aussi au XVII^{e} s.

Les marmites, en nombre conséquent, présentent des indices évocateurs. Peu vernissées, leurs formes sur fond plat ne sont pas globulaires, mais aux parois presque droites dans le prolongement du rebord, comme à Vallauris (Alpes-Maritimes), à Marseille, Vieille-Charité (Bouches-du-Rhône), ou à Avignon (Vaucluse) où elles sont dites encore très fréquentes au XVII^{e} s. Leurs rebords sont soulignés à l'extérieur par un sillon et à l'intérieur par une gorge ou même une poulie. Les lèvres triangulaires, ou même biseautées dans un cas, sont de tradition antérieure mais ne présentent pas de bourrelet ou de filet saillant comme c'est l'usage sur les marmites médiévales. Les anses courtes, rondes, verticales, prennent appui contre le plat de la lèvre et la partie supérieure de la panse, comme cela est encore attesté au XVII^{e} s.

Cette production alpine probablement issue d'ateliers locaux paraît donc attribuable au XVII^{e} s. (fig. 31) ; elle revêt néanmoins encore un fort caractère médiéval, certes déjà remarqué pour les ateliers de l'Uzège, mais particulièrement tardif pour cette série de Veynes. Si la couche très charbonneuse d'où sont issus la plupart de ces éléments devait correspondre à un niveau d'incendie, on pourrait être tenté de corréler celui-ci au sinistre de 1692, l'un des principaux ayant affecté le bourg de Veynes.

Xavier Margarit et Régine Broecker

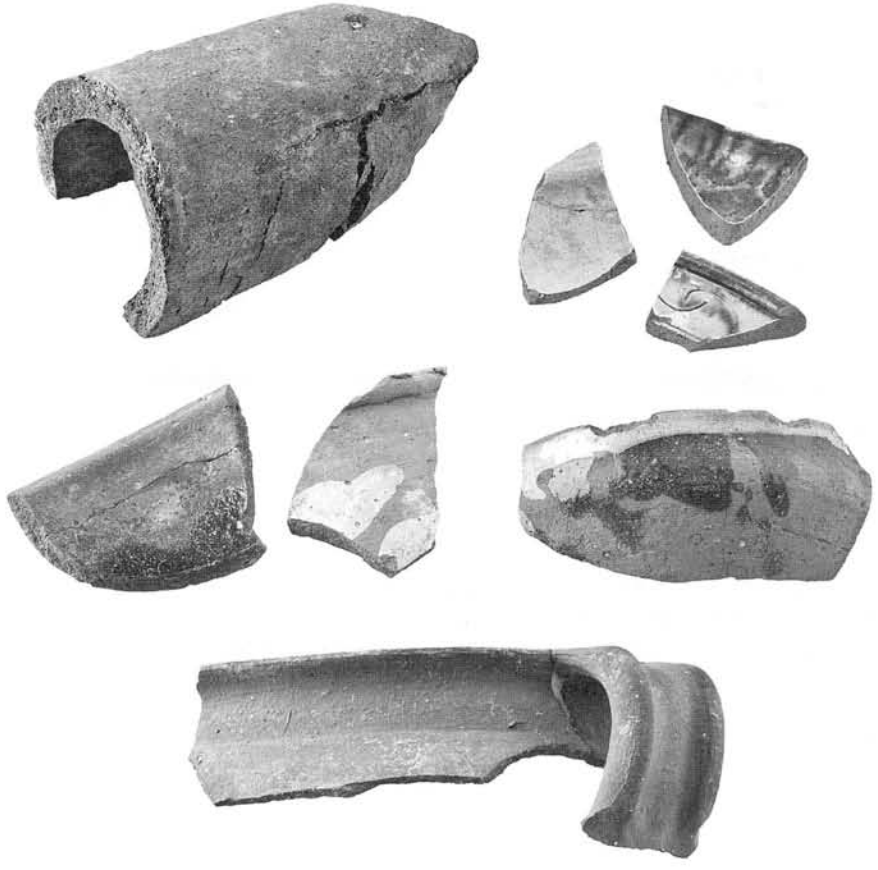

Fig. 31 – VEYNES, rue Jean-Jaurès. Exemples de tessons de la série céramique découverte (cliché Chr. Hussy).

Moderne

VEYNES
Jardin public

Le remodelage du jardin public de Veynes a conduit à réaliser des sondages qui ont mis au jour un chemin médiéval. Cette voie reliait le prieuré de Cluny à ses possessions situées au sud-est de Veynes.
Le chemin découvert dans le jardin public suit un tracé en arc de cercle depuis le mur sud de l'église. D'abord parallèle à l'église et au mur mitoyen, il s'incurve ensuite vers le sud. En prolongeant graphiquement l'arc de cercle ainsi créé, on retrouve sensiblement la rue de la Tuilerie (cette rue est mentionnée pour partie sur le plan de 1819). Ce pouvait être un chemin rural desservant les possessions du prieuré en plaine (le toponyme est révélateur : « le Champ du Clastre », c'est-à-dire le champ du cloître). En outre, il desservait l'emplacement de la tuilerie qui semble reprendre l'emplacement d'un moulin (béal en bordure) appartenant probablement au clergé. Un bâtiment près d'un béal est dessiné sur le plan Trudaine au XVIII[e] s.

Ces conclusions reposent d'abord sur la lecture du plan de 1819. Au moment de son abandon autour de 1800, lors de l'extension de la propriété d'Anglas probablement, ce chemin était un chemin de desserte local pour les possessions du prieuré.
Cette opération limitée a eu le mérite de borner l'extension médiévale de Veynes dans ce secteur et d'apporter un élément de topographie urbaine nouveau avec la mise au jour d'un chemin de cette époque. L'absence de vestiges antiques laisse la question de l'emplacement de *Davianum* en suspens. En parallèle, l'étude a permis de localiser sur plan ce qui semble être le noyau primitif (haut médiéval) de la ville avec le bourg du Reclus [1].

Lucas Martin

1. Archives départementales exploitées par Hélène Aulagnier et Christine Roux.

Moyen Âge — Moderne

Prospection-inventaire
« édifices religieux »

Le programme mis en place au sein du SRA visant à recenser et documenter les édifices religieux des Hautes-Alpes a donné lieu en 2008 à un premier rapport portant sur le canton de Guillestre [1]. Il concernait treize édifices de Guillestre, cinq de Vars, quatre de Risoul, cinq d'Eygliers et huit de Ceillac.
En 2009, seule R. Broecker a pu s'investir dans l'achèvement de l'inventaire de ce premier canton. Ont donc été visités six édifices de Réotier, dix de Saint-Crépin, trois de Saint-Clément et huit de Ceillac. Parmi ces constructions, neuf ont complètement disparu, parmi lesquelles cinq d'époque médiévale. L'emplacement de ces édifices disparus a été difficile à retrouver malgré la mention portée parfois encore sur le cadastre de 1830. L'enquête orale à cet égard a été d'un grand secours. Ces résultats sont un des aspects novateurs de notre travail qui est synthétisé dans le tableau périodisé ci-dessous.

La poursuite en 2010 de cet inventaire dans le Valgaudemar (canton de Saint-Firmin) devrait apporter des données supplémentaires. À terme, elles permettront une meilleure gestion de ce patrimoine mais aussi une meilleure connaissance de la pratique religieuse et des caractères architecturaux de ces édifices souvent modestes et méconnus. L'aspect documentaire (recensement et situation dans les cadastres, position sur les cartes topographiques) engagé en 2009 est déjà achevé. Enfin des précisions ont été apportées sur la situation exacte de deux chapelles de la commune de Guillestre, au Martinet et à Peyrehaute, ainsi qu'à Vars pour la chapelle des Écrins, qu'il faudra donc revisiter.

Régine Broecker

1. Voir *BSR PACA* 2006, 69-70 ; 2007, 67.

	Moyen Âge				Moderne			
	Partiellement conservé		*Totalement disparu*		*Partiellement conservé*		*Totalement disparu*	
Réotier				Saint-Michel Saint-Pancrace Saint-Thomas		Saint-Michel Saint-Roch Notre-Dame des Neiges		Le Fournet
Saint-Crépin		Saint-Crépin Saint-Crépimar Notre-Dame de l'Assomption				Chapelle des Pénitents Les Hodouls Saint-Claude Saint-Pierre Saint-Simon et Saint-Judas Saint-Michel		Chapelle du Ravin Croix Saint ?
Saint-Clément		Saint-Clément				Chapelle des Pénitents Saint-Sébastien Saint-Joseph		
Montdauphin		Saint-Guillaume						
Ceillac				Saint-James Saint-Claude		Immaculée Conception Saint-Antoine de Padoue Chapelle des Rameaux Saint-Michel Saint-Bernard		Saint-Antoine

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ALPES-MARITIMES

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

N° de dossier	Commune. Nom du site	Titulaire de l'autorisation	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
8962	Andon. L'adrech de Bas-Thorenc	Esclamanti, Stéphane (ETU)	PRT		8961		MOD	1
8347	Antibes. 70 avenue de Nice (val Claret)	Thernot, Robert (INR)	OPD				NEO ANT AT	2
8689	Antibes. Place Mariéjol, montée Dor-de-la-Souchère	Thernot, Robert (INR)	SP				GRE ANT	2
8727	Antibes. Rue Henri-Laugier, ZI des Trois Moulins	Thernot, Robert (INR)	OPD				CON	2
8913	Antibes. 64 avenue de Nice	Thernot, Robert (INR)	OPD				AT	2
8340	Antibes. 2801 chemin de Saint-Claude	Thernot, Robert (INR)	OPD				MOD CON	2
8654	Antibes. 2625 chemin de Saint-Claude	Thernot, Robert (INR)	OPD				IND	2
9170	Cannes. Chapelle Saint-Sauveur, île Saint-Honorat	Codou, Yann (SUP)	FP				AT HMA	3
8902	Cannes. Poste de transformation électrique de La Bocca	Gaday, Robert (INR)	OPD	●				3
9037	Cannes. Square Reynaldo Hahn	Sivan, Olivier (INR)	OPD	●				3
9035	Cipières. Rue du Portail, église Saint-Mayeul	Blanc, Fabien (PRI)	FP	❐				4
9036	Coursegoules. Rue de l'Évêque, rue du Barri	Blanc, Fabien (PRI)	SD				MOD CON	5
8675	Grasse. 33 route de la Paoute	Thernot, Robert (INR)	OPD				NEO ? ANT ? CON	6
8955	Grasse. 8 rue du Four-de-l'Oratoire	Thernot, Robert (INR)	OPD				MOD	6
9122	Grasse. Îlot Rêve-Vieille et îlot Pontet-Boucherie	Blanc, Fabien (PRI)	SP	❐				6
9049	Lucéram. Église dite Madona Routa, Notre-Dame de Moustiers	Thernot, Robert (INR)	OPD				MA MOD	7
9106	Menton. Baume du Pont Saint-Louis 83 B	Moullé, Pierre-Élie (COL)	PRD				PAL ? CON	8
9068	Les Mujouls. Col d'Adon (ou d'Abdoun)	Golosetti, Raphaël (ETU)	FP				NEO BRO ANT	9
8950	Nice. Grotte du Lazaret	Lumley, Henry de (CNR)	FP				PAL	10
9012 9173	Nice. Colline du Château	Bouiron, Marc (COL)	PCR FP				DIA	10
9126	Nice. Place Pierre-Gautier	Grandieux, Alain (COL)	SD				MA MOD	10

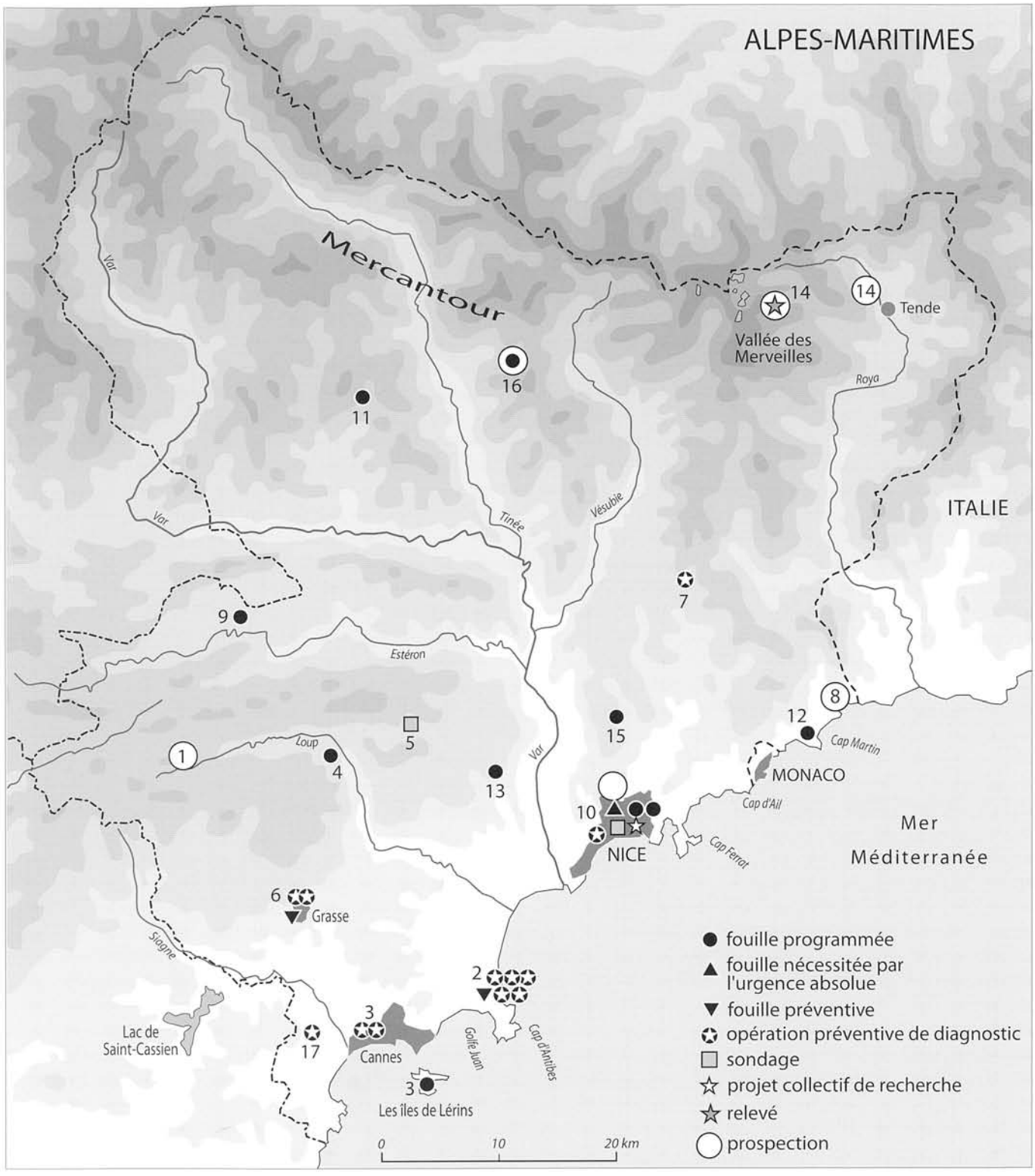
ALPES-MARITIMES
Mercantour
Var
Tinée
Vésubie
Estéron
Loup
Siagne
Roya
ITALIE
Tende
Vallée des Merveilles
MONACO
Cap Martin
Cap d'Ail
Cap Ferrat
NICE
Mer Méditerranée
Grasse
Cannes
Golfe Juan
Cap d'Antibes
Les îles de Lérins
Lac de Saint-Cassien
0
10
20 km
fouille programmée
fouille nécessitée par l'urgence absolue
fouille préventive
opération préventive de diagnostic
sondage
projet collectif de recherche
relevé
prospection

8999	Nice. Mont Boron	Geist, Henri (BEN)	PRT				MOD	10
9223	Nice. 6 avenue du Monastère-de-Cimiez	Montaru, Diana (INR)	OPD	●				10
9269	Nice. Amphithéâtre de Cimiez	Grandieux, Alain (COL)	SU	❍				10
9198	Nice. Terra Amata	Lumley, Henry de (CNR)	APP	❒				10
9034	Pierlas. Saint-Sylvestre	Blanc, Fabien (PRI)	FP	❒				11
9019	Roquebrune-Cap-Martin. Avenue Douine, villa Cypris	Blanc, Fabien (PRI)	FP	❒				12
9033	Saint-Jeannet. San Peire	Blanc, Fabien (PRI)	FP	❒				13
9070	Tende. Mont Bego	Lumley, Henry de (CNR)	RAR				BRO	14
9104	Tende. Structures d'habitats et enclos d'altitude de la vallée des Merveilles	Magnardi, Nathalie (MUS)	PRD				DIA	14
9105	Tende. Commune	Sandrone, Silvia (MUS)	PRD				DIA	14
8990	Tourrette-Levens. La Clua	Desclaux, Emmanuel (COL)	FP	■				15
9038 9175	Valdeblore. Le Clouté	Pagès, Gaspard (BEN)	FP PRM		9190		DIA	16
8474	Pégomas/Mandelieu-la-Napoule. Vallée de la Siagne II	Dubesset, Denis (INR)	OPD				DIA	
9190	Peuplement et occupation du sol du massif du Mercantour au cours de l'Holocène.	Suméra, Franck (MCC)	PCR				DIA	
9110	Parc national du Mercantour : habitat et structures vernaculaires de haute montagne.	Blanc, Fabien (PRI)	PRD	❒				

FP Fouille programmée
OPD Opération préventive de diagnostic
PRD Prospection diachronique
PRT Prospection thématique
SD Sondage
SP Fouille préventive
SU Fouille préventive d'urgence

ASS Association
AUT Autre
BEN Bénévole
CNR CNRS
COL Collectivité territoriale
ETU Étudiant
INR Inrap
MCC Ministère de la Culture
MUS Musée
PRI Privé
SUP Enseignement supérieur

● opération négative
❍ opération en cours
■ opération limitée
❒ opération annulée

ANDON
L'adrech de Bas-Thorenc

Moderne

Les prospections, complémentaires de l'étude des documents d'archives du début du XVI[e] s., ont confirmé que la poix noire a bien été exploitée dans les forêts de montagne de basse Provence sur la commune d'Andon, à une altitude de 1 500 m environ [1].
La présence de fours à poix et de probables fosses à poix (dites également "à goudron") témoigne de la pratique de cette activité forestière qui implique l'utilisation de souches et de branchages de résineux présents en abondance. Peut-être cette activité existait-elle déjà au XV[e] s. ?

Reste à savoir si cette poix a alimenté le milieu naval et les pharmacopées, ou bien si elle était destinée à une utilisation domestique dans les nombreux domaines de la région.

Stéphane Esclamanti

1. Opération à rattacher au PCR « Productions et habitats mobiles des artisans du feu dans les collines de basse Provence du Moyen Âge à nos jours » coordonné par Aline Durand ; voir *infra*.

Néolithique

ANTIBES
70 avenue de Nice

Antiquité, Antiquité tardive

Un permis de construire concernant plusieurs maisons individuelles a motivé une prescription de diagnostic en raison du passage de l'aqueduc romain de la Font Vieille dans le secteur et des découvertes effectuées en 2005 à 250 m plus au sud [1].

Cette année, si la dune datée du Néolithique n'a pas montré d'indices de fréquentation éloquents, cet édifice a livré pour la seconde fois (Sivan, Dubar 2006) des galets et des éclats de roches dont les tailles ne s'accordent pas avec un transport éolien. Ces éléments sont probablement les seuls indices d'une présence humaine contemporaine de la dune.

Aucun indice de fréquentation n'est relevé jusqu'à la période de l'Antiquité romaine. Les vestiges antiques mis au jour se concentrent dans la partie nord-ouest du terrain avec le passage de l'aqueduc et la présence d'au moins une tombe en amphore.

1. Voir *BSR PACA* 2005, 73-75.

L'aqueduc suit la limite ouest de cette parcelle, en passant du sud au nord d'abord à l'extérieur puis à l'intérieur, en s'orientant vers le nord-est. Deux puits de visite restaurés au XVIII[e] s. ont été repérés à l'extérieur de la parcelle et permettent de préciser le tracé de l'adduction. Le recalage topographique de ces données dans la continuité des vestiges découverts sur le site de Val Claret en 2005 permet de dessiner le parcours de l'aqueduc sur 350 m de longueur. Le tronçon mis au jour se conforme par ses modes de construction aux segments antiques de l'ouvrage (Thernot 2007). Le sommet de la voûte de l'aqueduc est à 6,74 m NGF, soit à plus de 2 m de profondeur.

Une tombe apparaît à la cote NGF 7,25 m, dans le comblement de la tranchée de l'aqueduc. Elle est recouverte par une épaisseur de sédiments de l'ordre de 1,50 m, le sol actuel se situant vers 8,77/8,80 m NGF. Il s'agit de la sépulture primaire d'un individu immature âgé entre six et dix ans, inhumé dans une amphore africaine Keay 62A datable du VI[e] s. (fig. 32). Malgré les mauvaises conditions de conservation du squelette, il apparaît que

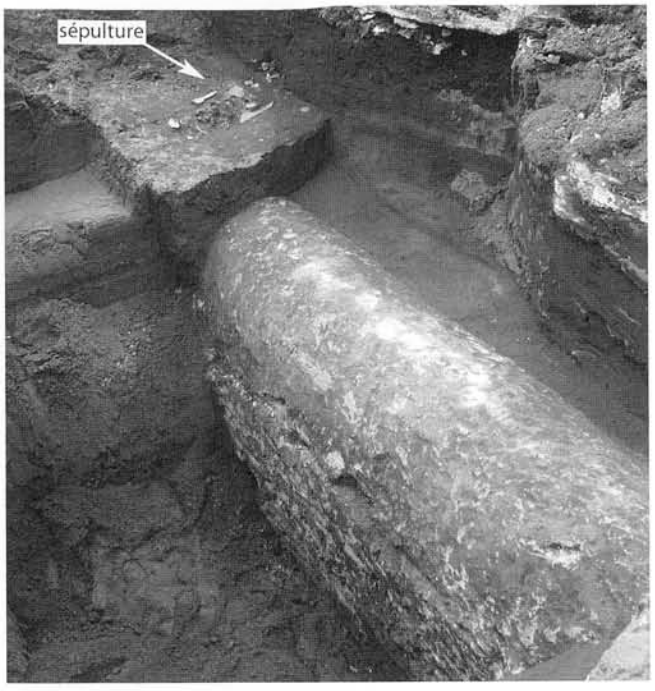

Fig. 32 – ANTIBES, 70 avenue de Nice. Vue de l'aqueduc souterrain de la Font Vieille (Haut-Empire) avec au second plan une inhumation en amphore (VI[e] s. apr. J.-C.) installée sur le comblement de la tranchée (cliché Inrap).

le sujet a été inhumé en décubitus dorsal selon un axe ouest-est. Aucun mobilier n'était associé à cette tombe. La mise au jour de cette tombe d'enfant vient confirmer la présence d'une nécropole, zone funéraire de l'Antiquité tardive repérée dans les sondages pratiqués sur une autre parcelle à quelques dizaines de mètres plus au sud, sur 100 m de long au moins du nord au sud et sur une largeur de 10 m au moins (*cf.* notice « 64 avenue de Nice » *infra*).
Ces observations font écho aux nombreuses mentions anciennes de découvertes de tombes dans ce quartier (Pellegrino 2005).

Robert Thernot [2]

Pellegrino 2005 : PELLEGRINO (E.) – Localisation et essai de datation des nécropoles d'Antibes (06). *MIPAAM*, XLVII, 2005, 139-156.

Sivan, Dubar 2006 : SIVAN (O.), DUBAR (M.), BARRA (C.) collab., PARENT (F.) collab., SCHERRER (N.) collab. – Organisation géométrique et modalités d'occupation des terrasses marines quaternaires au nord d'Antibes. *Archéam*, 13, 2005-2006, 18-25.

Thernot 2007 : THERNOT (R.), COUTELAS (A.) collab., DUVAL (L.) collab., MAURIN (M.) collab., SIVAN (O.) collab. – L'aqueduc antique de la Font Vieille à Antibes : les travaux du XVIII[e] s. et les fouilles récentes du quartier du Val Claret. *Archéam*, 14, 2006-2007, 137-149.

2. Avec la collaboration de Diana Montaru, Catherine Richarté et Olivier Sivan (Inrap).

Grec — Antiquité

ANTIBES
Place Mariéjol, montée Dor-de-la-Souchère

La Ville d'Antibes a lancé un projet de réfection des sols des voies publiques entourant le château Grimaldi, situé au sommet du promontoire rocheux qui domine la vieille ville et le port, à proximité de l'ancienne cathédrale. La place et la voie adjacente couvrent une superficie de 800 m^2, mais deux secteurs de 100 m^2 chacun n'ont pu être fouillés en raison de nombreuses contraintes techniques (maintien des accès pour les véhicules, réseaux enterrés, bâtiments riverains, etc.). Le premier secteur se situe au centre de la place Mariéjol et le second sur le flanc sud de la cathédrale dans la montée Romuald-Dor-de-la-Souchère. La phase d'étude toujours en cours ne permet pas d'énoncer de conclusions définitives, cependant les grandes lignes de la chronologie de l'occupation se dégagent.

Les niveaux qui correspondent à la première occupation grecque du rocher ont été atteints sur la place Mariéjol. Il s'agit d'un habitat associant un espace domestique couvert avec un sol en terre battue et une cour délimitée par des murs de clôture, datables des V[e]-IV[e] s. av. J.-C.

Vers le III[e] s. av. J.-C. une réorganisation de l'espace est marquée par la construction de murs en moyen appareil liés à la terre et sans doute surmontés d'élévations en terre, déterminant des espaces dont les sols sont en terre battue ou en tuileau compacté. Les nouveaux espaces s'ouvrent sur une voie au sud dont le mur de rive profondément ancré reprend toutefois une limite héritée de l'état antérieur. La bande viaire a fait l'objet d'une excavation p[illegible]squ[illegible] jusqu'au rocher avant un apport de remblai h[illegible]mo[illegible]ène. Elle est en forte pente vers l'ouest, et fait vraisemblablement office de drain pour les eaux pluviales.
La romanisation de la ville se manifeste par la construction de nouveaux murs à base maçonnée et élévation en terre, qui utilisent les murs antérieurs comme fondations (fig. 33). L'un des espaces a servi de magasin de stockage avec une batterie de *dolia* installés après un décaissement de l'espace. Au sud, la rue est dotée à l'époque romaine d'un égout couvert de dalles de calcaire dur.

Fig. 33 – ANTIBES, place Mariéjol, montée Dor-de-la-Souchère. L'habitat romain dégagé sur la place Mariéjol (cliché Inrap).

L'abandon de l'ensemble est daté des IV^e^-V^e^ s. Il se traduit par la constitution d'une épaisse couche contenant des enduits peints et des tuiles, noyés dans une matrice limoneuse jaune révélant l'utilisation de briques crues.
Contre la cathédrale médiévale, l'opération s'est attachée à dégager les structures aperçues dans les années 1960 mais insuffisamment documentées.
Ont été ainsi remis au jour une vaste citerne romaine revêtue de béton de tuileau (fig. 34) et des murs antiques parmi lesquels certains semblent avoir joué un rôle de soutènement en lien avec la topographie accidentée du rocher. Une banquette stratigraphique épargnée par les fouilles anciennes permet de revoir en partie la chronologie de ce secteur.
Le matériel céramique est très abondant pour toutes les périodes. Il témoigne du dynamisme des échanges et de l'intensité de l'occupation de ces lieux placés au plus près du sommet du rocher, où fut implanté à l'époque romaine un ensemble monumental attesté à la fois par les murs de soubassement encore en élévation autour du château médiéval et la construction en blocs de récupération des deux tours voisines.

Fig. 34 – ANTIBES, place Mariéjol, montée Dor-de-la-Souchère. La citerne romaine située sur le côté sud de la cathédrale (cliché Inrap).

Robert Thernot
avec la collaboration de Thomas Navarro

ANTIBES
Rue Henri-Laugier, ZI des Trois Moulins

Contemporain

Un projet de construction de bâtiments industriels dans la zone industrielle des Trois Moulins sur une superficie de 6600 m^2 a motivé la prescription d'un diagnostic en raison de la proximité du tracé restitué de l'aqueduc de la Bouillide, l'une des deux adductions de la ville antique d'*Antipolis*.
Le diagnostic a montré la présence de puissants remblaiements contemporains sur un terrain naturel rocheux, très faiblement recouvert de terre végétale, en forte pente vers le nord, sans doute peu propice à l'installation humaine, en particulier à l'agriculture.
Aucun indice concernant le passage de l'aqueduc de la Bouillide n'a été relevé, bien que son tracé puisse être restitué dans ce secteur.

Robert Thernot

ANTIBES
64 avenue de Nice

Antiquité tardive

Un permis de construire concernant un immeuble a motivé une prescription de diagnostic en raison du passage de l'aqueduc romain de la Font Vieille (Thernot 2007) dans le secteur et des découvertes effectuées en 2005 à 250 m plus au sud sur les parcelles numérotées [1].

Le potentiel archéologique de cette parcelle dans la partie affectée par le projet est représenté par quatre sépultures avérées ou présumées, datables, pour l'une d'entre elles au moins, de l'Antiquité tardive : deux inhumations en pleine terre, une tombe sous bâtière partielle et une tombe en amphore.
La tombe en amphore a été prélevée et fouillée en laboratoire. L'étude anthropologique a confirmé le caractère funéraire du dépôt et l'âge périnatal/postnéonatal de l'individu ainsi inhumé.
L'action de divers agents a fait disparaître presque tous les os mais la présence d'une forte colonie d'escargots nécrophages témoigne de la décomposition d'un corps en milieu non colmaté à l'intérieur du vase, une amphore de Gaza LRA4 B1 datée du VI^e^ s. (fig. 35). Les tombes apparaissent sous une épaisseur de sédiments

1. Voir *BSR PACA* 2005, 73-75 et notice *supra*.

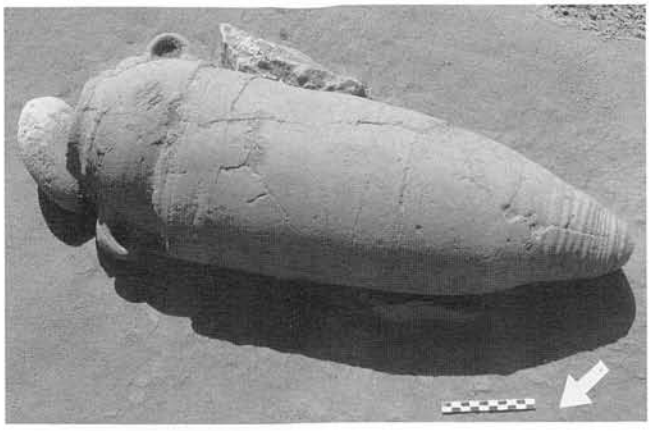

Fig. 35 – ANTIBES, 64 avenue de Nice. Vue de l'amphore de Gaza LRA4 B1 datée du VI[e] s. contenant l'inhumation (cliché Inrap).

de 0,70 m à 1 m de profondeur. Elles se concentrent sur une bande à l'ouest, de 15 à 18 m de large, parallèle à l'aqueduc, soit environ 1 000 m^2. Vers l'est un palier, en contrebas de 1 m et de l'ordre de 20 m de large, est apparemment vierge de sépultures. Si la fonction funéraire du secteur de val Claret/la Fontonne a souvent été évoquée (Pellegrino 2005), la localisation précise des nécropoles est encore inconnue.

L'aqueduc passe en parallèle à l'ouest de la partie sondée, à l'aplomb de la façade orientale de la maison actuelle, un puits de visite restauré au XVIII[e] s. étant conservé devant la façade nord.

Robert Thernot, Diana Montaru et Catherine Richarté

Pellegrino 2005 : PELLEGRINO (E.) – Localisation et essai de datation des nécropoles d'Antibes (06). *MIPAAM*, XLVII, 2005, 139-156.

Thernot 2007 : THERNOT (R.), COUTELAS (A.) collab., DUVAL (L.) collab., MAURIN (M.) collab., SIVAN (O.) collab. – L'aqueduc antique de la Font Vieille à Antibes : les travaux du XVIII[e] s. et les fouilles récentes du quartier du Val Claret. *Archéam*, 14, 2006-2007, 137-149.

Moderne — Contemporain

ANTIBES
2801 chemin de Saint-Claude

Un projet de construction de surface commerciale sur une parcelle de 4 243 m^2 au sommet du chemin de Saint-Claude a motivé la prescription d'un diagnostic en raison de la proximité de l'aqueduc de la Bouillide, l'une des deux adductions de la ville antique d'*Antipolis*.
Le diagnostic a mis en évidence une stratigraphie de type rural, peu perturbée par les aménagements les plus récents. Sur le substrat composé de calcaires dolomitiques fissurés ennoyés d'argile rouge, s'est développé un sol à tendance limono-argileuse brun-rouge, comportant de rares indices d'anthropisation : charbons de bois et tessons vernissés modernes. Une poche concentrant des charbons de bois sans autre artefact a été observée au nord-ouest et, au nord-est, un niveau d'une dizaine de centimètres d'épaisseur également plus chargé en charbons de bois a été repéré. Entre les deux, un mur de direction nord-sud, conservé sous forme d'une fondation de moellons bruts liés à la terre, est installé dans le sol. La présence de tessons vernissés et de fragments de tuiles mécaniques entre les pierres permet de l'attribuer au début de la période contemporaine, sans doute en lien avec le développement de l'horticulture. Vers le sud, le substrat affleure vers le centre de la parcelle.
Aucun tesson antérieur à l'époque moderne n'a été vu au cours du diagnostic. Aucun indice concernant le passage de l'aqueduc de la Bouillide n'a été relevé, son tracé étant probablement à situer sous le chemin de Saint-Claude à présent élargi.

Robert Thernot

Indéterminé

ANTIBES
2625 chemin de Saint-Claude

Un projet de construction de surface commerciale sur une parcelle de 910 m^2 en rive sud du chemin de Saint-Claude a motivé la prescription d'un diagnostic en raison de la proximité de l'aqueduc de la Bouillide, l'une des deux adductions de la ville antique d'*Antipolis*.
Le diagnostic a mis en évidence une paléotopographie marquée par un fort pendage du substrat calcaire vers le vallon des Combes où coule le ruisseau du Laval. Au sud, vers le chemin des Combes, le substrat est recouvert par une puissante séquence argilo-limoneuse provenant des phénomènes d'érosion tendant à combler le vallon, de plus de 2 m de haut. Le substrat dessine deux paliers masqués par cette sédimentation.
Un niveau riche en charbons de bois marque le début d'une séquence anthropisée non datée, sans doute de type agricole, signalée surtout par un épandage de cailloutis qui s'intercale dans le processus de colluvionnement.
Vers le nord et le chemin de Saint-Claude, la remontée du substrat va de pair avec un faible recouvrement, n'excédant pas une trentaine de centimètres. Aucun indice concernant le passage de l'aqueduc de la Bouillide n'a été relevé, son tracé étant probablement à situer sous le chemin de Saint-Claude.

Robert Thernot

CANNES
Chapelle Saint-Sauveur, île Saint-Honorat

L'île Saint-Honorat de Lérins constitue l'un des tout premiers établissements monastiques d'Occident, dont l'acte de naissance est à placer vers 400-410. Outre le centre monastique médiéval formé par l'ensemble abbatial, les églises Saint-Honorat et Sainte-Marie, le cloître et la tour fortifiée, un ensemble de chapelles délimite l'espace insulaire. En relation avec les questionnements sur les origines, les fonctions et l'évolution des chapelles, il a été décidé d'entreprendre des fouilles archéologiques.

C'est sur la chapelle Saint-Sauveur que nous avons concentré à ce jour notre recherche (fig. 36). Ce lieu de culte a déjà attiré l'attention en raison de son plan centré qui s'avère original par rapport au corpus des édifices médiévaux conservés en Provence. Extérieurement, l'édifice correspond à un octogone, d'environ 8 m de diamètre, doté d'un chevet semi-circulaire. Intérieurement, les pans de l'octogone sont pourvus de niches semi-circulaires. Le pan oriental a reçu une abside qui fait face à l'entrée pratiquée dans la partie occidentale. Les fouilles, qui se déroulent chaque été depuis 2007, ont révélé un certain nombre d'informations sur l'origine de ce monument daté du V^{e} s. et sur ses avatars, que ce soit dans sa structure ou dans ses fonctions [1].
Nous nous limiterons ici à présenter les grandes phases qu'a connues cet édifice du V^{e} s. à la période carolingienne, données qui ne sont qu'un bilan intermédiaire, les fouilles devant se poursuivre dans les années à venir.

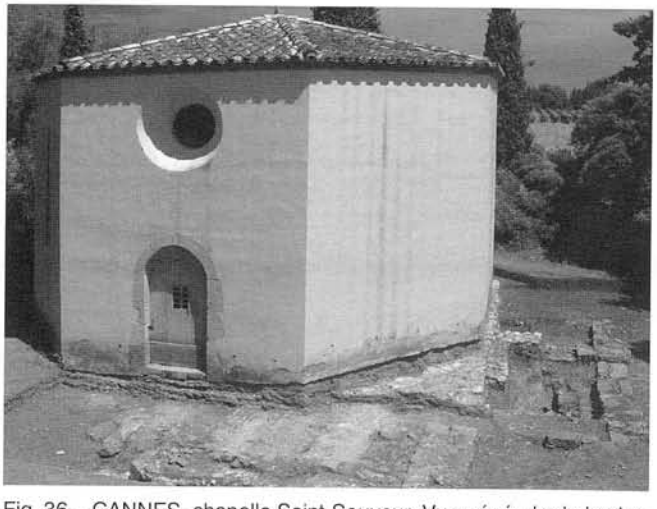

Fig. 36 – CANNES, chapelle Saint-Sauveur. Vue générale de la chapelle et des fouilles depuis l'ouest (cliché Y. Codou).

◆ État I : un oratoire (oratoire Saint-Sauveur 1) et un bâtiment

Une première phase correspond à la "petite église" – ou oratoire – que nous nommons Saint-Sauveur 1.

Saint-Sauveur 1 a un plan en U, composé d'une abside semi-circulaire liée directement aux murs gouttereaux de la nef, sans présence d'épaulement. La longueur interne est de 6,90/7 m, la largeur interne de la nef est de 2,95/3 m. Intérieurement l'abside a une longueur est-ouest de 2 m. Au nord, la base d'un pilastre qui soutenait l'arc triomphal est bien lisible. On soulignera l'aspect réduit de l'emprise de l'abside, ce qui rend assez étonnante l'ampleur de la base d'autel, perçue à partir de son négatif, d'un diamètre de 0,60 m. Si nous restituons en plus une table d'autel, cela laisse un espace très limité pour le célébrant. Cette faible amplitude de l'abside et le peu d'espace dévolu à l'espace presbytéral peuvent sous-entendre un usage limité, tout au moins une liturgie réduite par rapport à l'autel, où la célébration eucharistique est occasionnelle, si ce n'est inexistante.
En relation avec ce lieu de culte, dans la première période d'occupation, nous proposons de restituer un bâtiment au sud. Il n'a été que partiellement identifié à ce jour, nous ne saisissons qu'un seul mur de direction est-ouest qui était percé d'une porte ouvrant en direction de l'église. L'espace séparant ce bâtiment de l'église – occupé par la suite par une annexe funéraire – devait correspondre à un espace de circulation à ciel ouvert.
Les données céramiques, présentes en particulier sur le sol du bâtiment sud, permettent de dater la mise en place de ce premier état du V^{e} s., durant les premiers temps de l'implantation monastique à Lérins.
Je propose de voir dans ce monument un oratoire, au sens strict du terme, édifice de culte "secondaire" réservé aux prières, alors que s'élève ailleurs – peut-être à l'emplacement de l'abbatiale actuelle – une église où l'on célèbre l'eucharistie. L'hypothèse de l'oratoire pose la question de sa fréquentation, question qui renvoie à l'organisation du *cœnobium* dans l'Antiquité tardive. Durant cette période, pour laquelle nous sommes assez bien documentés par les textes, il existe une structure double renvoyant à des degrés divers dans l'accomplissement spirituel. D'une part, on a le *cœnobium* au sens strict qui se traduit matériellement par une organisation monumentale communautaire et, d'autre part, est attesté un mode de vie plus solitaire. Eucher, vers 427, dans son Éloge du désert évoque : « Ces saints vieillards qui, en habitant des cellules séparées, ont introduit les Pères d'Égypte dans notre Gaule. » De même, Sidoine Apollinaire témoigne de la même réalité dans un passage où il mentionne « le sénat que constituent à Lérins ceux qui vivent dans les cellules ».
Ainsi, l'oratoire Saint-Sauveur 1 dépendrait de la présence de ces cellules individuelles "dispersées" sur l'île, occupées par des moines qui mènent une vie érémitique et qui s'adonnent à la prière. Cette proposition pose bien sûr la question de la fonction du bâtiment qui se développait au sud de l'oratoire, dont le sol, appréhendé sur une faible superficie, a fourni un matériel céramique qui n'est pas sans évoquer un espace de vie quotidienne, de type cellule, plutôt qu'un espace à fonction liturgique.

1. Voir *BSR PACA* 2007, 74-76 ; 2008, 57-59.

◆ État II : un oratoire et des annexes liées aux commémorations funéraires

Dans un second temps, le monument assuma des fonctions funéraires et commémoratives. Dans cet état, un vestibule est élevé à l'avant de la façade occidentale de l'oratoire. La présence d'une banquette périmétrale démontre qu'il est un lieu de réunion que l'on associerait volontiers aux sépultures présentes dans la nef du lieu de culte et dans une annexe (fig. 37).
L'annexe funéraire est accolée au sud de l'église, dans un espace qui correspondait, dans la phase antérieure, à une zone de circulation entre l'oratoire et le bâtiment méridional. À l'intérieur de l'annexe, le long du mur gouttereau sud de Saint-Sauveur 1, était bâtie une banquette. Le reste de cet espace était pour l'essentiel occupé par une tombe ; seul un petit passage de circulation était ménagé au sud.
La construction s'organise en fonction de cette tombe "monumentale". Elle était signalée au sol par un niveau de mortier, reposant sur une couverture de *tegulae*, et comportait plusieurs couvertures successives. Ces couvertures sont contemporaines. Les unes, en lauses, ont pour fonction de protéger la fosse de l'inhumation ; les autres, en tuiles, sont là pour matérialiser la tombe à la surface. À l'ouest, au-dessus du crâne du défunt, était placé un conduit à libation. Cette tombe nous renvoie à des réalisations et des pratiques peu attestées archéologiquement dans le sud-est de la France.
Je verrais volontiers dans ces transformations (désaffectation du bâtiment et développement de dévotions funéraires) l'indice d'une évolution du monastère dans ses règles et son cadre de vie.

La vie monastique se serait désormais réorganisée autour d'un unique lieu de vie, communautaire, mettant fin aux expériences érémitiques des débuts, mutation qui s'accompagnerait d'une vénération particulière pour ces sépultures qui renfermaient peut-être certains des premiers ascètes arrivés sur l'île. On soulignera qu'en l'état, si nous pouvons observer la présence de sépultures remarquables, qui ont pu donner lieu à une vénération, il ne semble pas que leur présence ait eu un impact sur les élections de sépultures : nous ne rencontrons pas de sépultures qui se sont regroupées autour de ce noyau originel.
Au total cet état, lié à la commémoration des défunts, sans nul doute accompagnée de repas auprès des tombes et de libations, est à placer de manière large entre le VI^{e} et le VII^{e} s.

◆ État III : dernière phase d'occupation de Saint-Sauveur 1, une occupation profane

Dans une troisième phase, l'usage commémoratif s'interrompit à son tour pour laisser place à une occupation profane attestée par la présence de foyers et d'une fosse dépotoir dans l'espace correspondant à la nef, ainsi qu'un autre foyer présent dans le vestibule. On peut proposer d'y reconnaître une installation sur l'île de laïcs et le départ probable de la communauté monastique. La découverte d'un *fals* d'Al-Andalus permet de placer cette phase dans le courant du VIII^{e} s.
Dans la nef, deux fosses de sépultures ont été vidées et les corps des défunts prélevés étaient très certainement en relation avec cette occupation de l'île par des laïcs, dans la dernière phase de Saint-Sauveur 1, au moment de l'abandon de l'île par la communauté monastique.

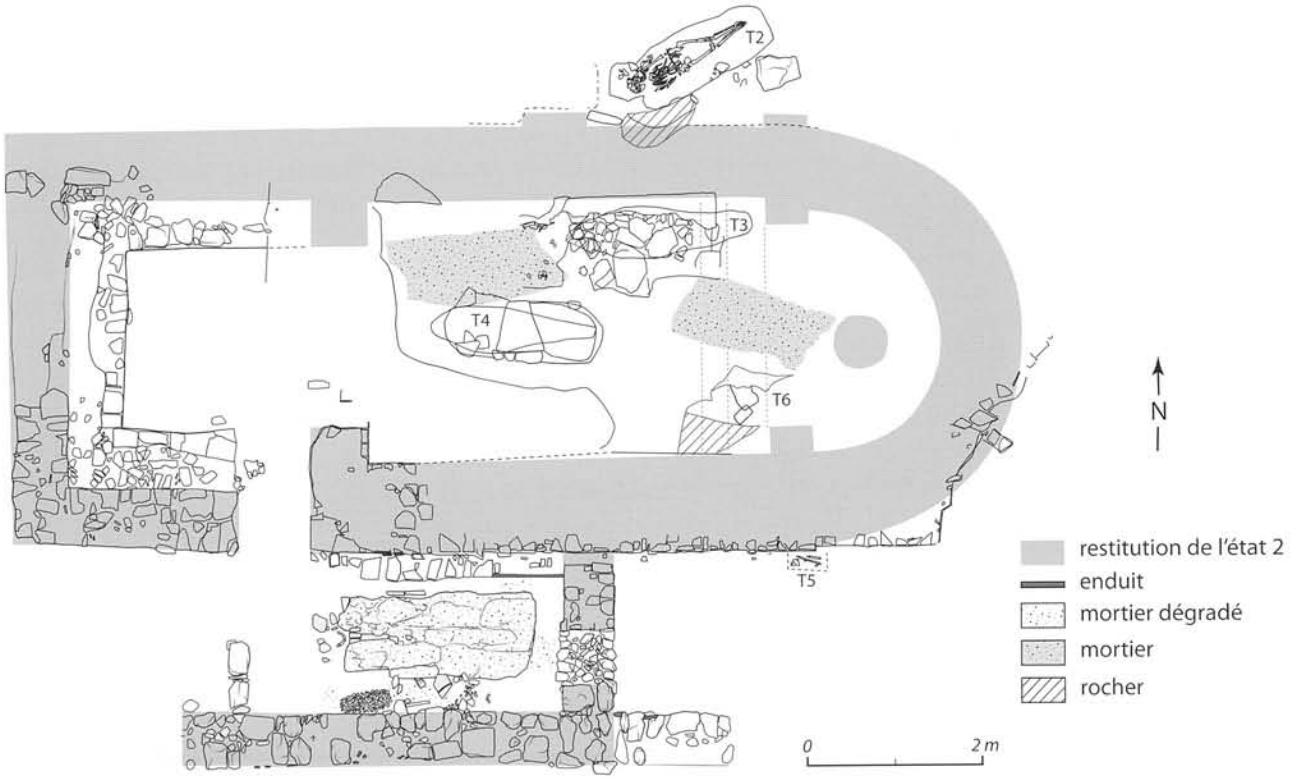

Fig. 37 – CANNES, chapelle Saint-Sauveur. Restitution de l'état II (DAO S. Sorin).

Comme dans le reste de la Provence, les sources écrites qui viennent éclairer Lérins au haut Moyen Âge sont numériquement réduites et souvent allusives.
Néanmoins, une source peut apparaître comme majeure, mais délicate à manipuler : il s'agit de la *Passio* de l'abbé Porcaire qui relate le martyre de Porcaire et de cinq cents moines du monastère de Lérins sous les coups des Sarrasins, que la tradition place le plus souvent au VIII[e] s. (en général vers 732). Ce récit de la vie de Porcaire est à insérer dans un contexte plus général, assez bien documenté, qui témoigne de présences sarrasines dans l'espace provençal dans la première moitié du VIII[e] s.

◆ État IV : Saint-Sauveur 2, un nouveau programme, de nouvelles fonctions

Ce second monument, encore en élévation aujourd'hui, correspond à la quatrième phase du site. L'adoption d'un plan centré pour un lieu de culte secondaire à l'échelle du paysage monumental de l'île est un projet original en rupture avec le plan initial (fig. 38).
On fait table rase du passé en adoptant un plan tout à fait différent, tout en intégrant dans l'emprise de la nouvelle construction les vestiges de la première église.

Un tel chantier témoigne très certainement d'un temps de *renovatio* architecturale qui accompagne ou prolonge une *renovatio* de la vie monastique sur l'île.
Nous ne pouvons, en l'état, que nous limiter à envisager une construction postérieure au VIII[e] s., implantée sur un ensemble monumental antérieur encore assez bien conservé qui n'aurait pas connu une longue désaffectation. Il n'est certes pas aisé de proposer une durée précise entre l'occupation sarrasine et le retour d'une communauté monastique ; néanmoins ce nouveau monument me semble devoir être placé dans une phase de renaissance carolingienne, entre la fin du VIII[e] et le début du IX[e] s.
Pour ce qui est des fonctions de ce monument, on ne trouve plus, à l'époque de ce que l'on nommera Saint-Sauveur 2, de traces de vie, ni d'usage funéraire auprès du monument. Celui-ci pourrait correspondre dans ses fonctions à une église stationnale liée à une liturgie du déplacement. Cette hypothèse sous-entend que d'autres édifices secondaires de ce type existent alors et que toutes ou au moins une partie des sept chapelles présentes sur l'île appartiennent à un programme carolingien. Je pense en particulier au cas de la chapelle de la Trinité, élevée à l'extrémité orientale de l'espace insulaire.

Fig. 38 – CANNES, chapelle Saint-Sauveur. Plan d'ensemble des fouilles avec la superposition des lieux de culte (DAO S. Sorin).

La fouille de Saint-Sauveur apporte donc des éclairages nouveaux sur l'occupation monastique de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Elle révèle deux phénomènes d'importance : d'une part, le phénomène de continuité, de fixité, de l'espace sacré ; d'autre part, des évolutions dans les usages, qui témoignent de mutations importantes dans l'organisation de la vie communautaire et dans la liturgie entre le V^e^ et le IX^e^ s.

Il y a certes encore beaucoup d'hypothèses dans le tableau qui vient d'être brossé, du moins comprendra-t-on le grand intérêt que présente l'investigation archéologique pour une histoire de l'île de Lérins et, au-delà, une histoire des premières expériences monastiques en Gaule.

Yann Codou

Moderne — Contemporain

COURSEGOULES
Rue de l'Évêque, rue du Barri

L'intervention a porté sur deux parcelles bâties au cœur du village de Coursegoules et contre l'église paroissiale. Il s'agissait d'évaluer le potentiel archéologique de ces deux espaces en vue d'un curetage visant d'une part à sécuriser les lieux et d'autre part à créer une place et rouvrir un passage permettant de relier les deux rues qui l'encadrent. Les parcelles bâties étaient totalement en ruine et partiellement comblées.

Un décapage de l'ensemble de la surface a été réalisé préalablement à la mise en sécurité de l'ensemble pour permettre l'intervention. Deux sondages profonds, sur chacune des parcelles, ont été réalisés en même temps que le bâti était étudié.

Malgré un potentiel intéressant en première lecture (proximité de l'église, arc en accolade, anomalie parcellaire, proximité du barri, etc.), le bâti mis au jour ne paraît guère antérieur au courant du XVII^e^ s., pour la façade occidentale de la parcelle B 473, par chronologie relative entre les vestiges de ce bâtiment et ceux de la parcelle B 474 qui renvoient au siècle suivant (fig. 39). Les configurations contemporaines de cette première construction ont totalement disparu. Seule une partie de la façade ouest subsistait (fig. 40). La présence en remploi d'une porte à linteau en accolade indique qu'un bâti antérieur était sans doute présent sur ou à proximité de la parcelle. La construction – ou reconstruction – de cette maison pourrait être contemporaine ou légèrement postérieure à l'édification de l'extension méridionale de l'église datée de la seconde moitié du XVII^e^ s. par un millésime (1658). L'espace entre les deux édifices est resté vierge jusqu'au XVIII^e^ s. Il est alors bâti sur toute son extension pour une élévation de trois niveaux au moins le long du flanc méridional de l'église. L'aménagement de cet espace entraîne la restauration d'un mur antérieur qui fermait la parcelle B 474 à l'est.

Dans ce nouveau bâtiment, aucun mur de refend n'a été rencontré. Seule une petite voûte à l'extrémité occidentale témoigne des dispositions structurelles anciennes. Postérieurement, le bâti de la parcelle B 473 s'est effondré dans toute son extension sud-est, jusqu'à la rue du

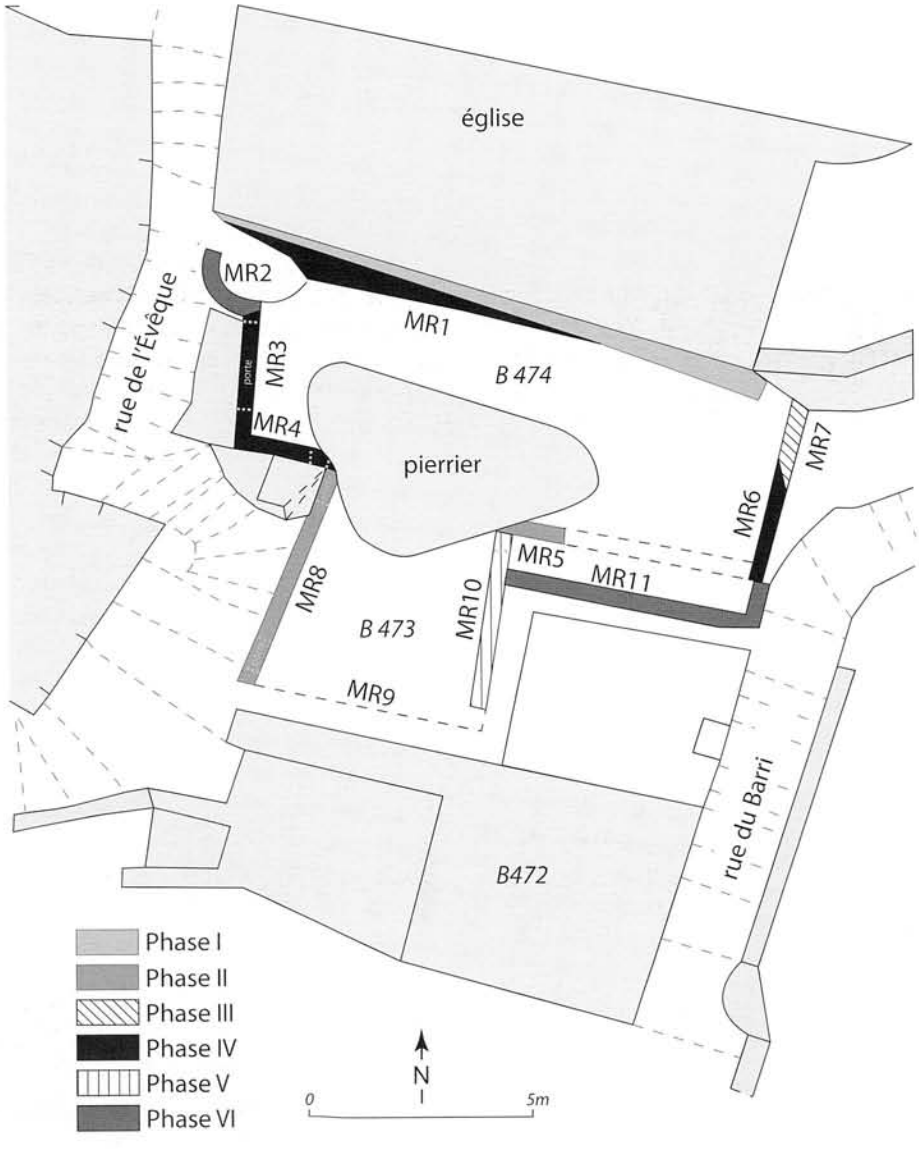

Fig. 39 – COURSEGOULES, rue de l'Évêque, rue du Barri. Plan général du site (relevé et DAO F. Blanc).

Fig. 40 – COURSEGOULES, rue de l'Évêque, rue du Barri. Vue des vestiges de la façade occidentale de la parcelle B 474 (intérieur). À droite la porte, à gauche un cabinet de toilette (cliché F. Blanc).

Barri et contre la parcelle B 472. Un petit bâtiment présentant des vestiges d'une coursive fonctionnant avec le bâtiment de la parcelle B 472 est alors élevé. Ce n'est que plus tardivement que la maison de la parcelle B 473 est reconstruite via l'insertion d'un mur (MR10) qui coupe la parcelle en deux et crée le passage en baïonnette qui opère la jonction entre les rues de l'Évêque et du Barri (fig. 39). L'ensemble des phases d'aménagement sont postérieures à la première moitié du XVIII[e] s. Enfin, le mur MR11 est bâti en confortement de l'ancien mur MR5 qui menaçait de s'effondrer dans le passage en baïonnette et sur le petit bâtiment aujourd'hui en appentis.

Si les vestiges de cette zone ne témoignent pas/plus de la dynamique d'aménagement du village au Moyen Âge, ils montrent néanmoins comment le bâti évolue rapidement en un peu plus de trois siècles dans un secteur urbanisé à fort pendage, disposition régulière dans les villages de l'arrière-pays des Alpes-Maritimes.
Loin de présenter un visage figé, l'activité de construction/rénovation du bâti villageois semble au contraire dynamique et surtout adaptative. Ce type d'opération de curetage mériterait un suivi plus systématique dans la mesure où nos connaissances restent pour l'essentiel fondées sur une approximation largement dérivée de poncifs hérités de l'historiographie des cinquante dernières années, fabriquée en grande partie par la mémoire locale, et quelques sondages dans la documentation qui fournissent une vision très réductrice et souvent erronée de l'histoire, si récente soit-elle.

Fabien Blanc

Néolithique ?

GRASSE
33 route de la Paoute

Antiquité ?, Contemporain

Une demande de permis de construire pour une maison de retraite sise 33 de la route de la Paoute (parcelles DP 244 et 596) a motivé la prescription d'un diagnostic en raison des indices d'occupation antique et médiévale consignés à proximité dans l'inventaire national Patriarche et qui attestent le potentiel archéologique du quartier de Plan de Grasse.
Les terrains se placent dans une petite plaine traversée par le ruisseau du Grand Vallon dans une dépression encaissée entre les contreforts du plateau de Caussols au nord et les remontées collinaires de Plascassier et des Aspres à l'est et à l'ouest. Le terrain occupe une surface de 13 595 m^2 et treize sondages, soit 7,76 % de la superficie, ont été ouverts. Sur le socle géologique constitué de marnes, trois grandes phases d'apports sédimentaires sont scandées par des niveaux anthropisés, matérialisés par des aménagements non datés ou difficilement datables.
Le vallon connaît tout d'abord une importante phase de comblement attribuable sans doute à la période préhistorique ancienne par référence à la dynamique de comblement des vallons observée sur les Alpes du Sud. Couronnant cette phase d'apports massifs, de discrètes traces de fréquentation sans éléments de datation probants pourraient, sous toute réserve, être rattachées au Néolithique.
Après une deuxième phase d'apports alluviaux/colluviaux moins puissants, de nouveaux aménagements prennent place : fossés, drains et chemin.
Le réseau de fossés et de drains observé sur la parcelle DP 244 témoigne d'une mise en valeur agricole des terrains, mais la carence en matériel céramique (deux fragments antiques) interdit d'étayer raisonnablement une quelconque datation.
Le chemin qui traverse la parcelle DP 596 suit une orientation isocline à la route actuelle. Il est constitué d'une bande de roulement de faible épaisseur, confectionnée avec les matériaux puisés sur place : galets et sables. Large de 5,50 m, il est marqué par des ornières distantes de 1,20 m, et encadré par deux murs en partie récupérés. Ces murs en moellons équarris sont liés à la terre et sont sommairement parementés. Les quelques tessons antiques collectés dans les recharges de la bande de roulement ne constituent pas un argument chronologique suffisamment assuré pour pouvoir rattacher sans réticence cet aménagement à la période romaine. Les modes de construction du chemin pourraient aussi bien être rencontrés à l'époque antique que moderne. La relative faiblesse de l'épaisseur de la bande de roulement semble dans tous les cas indiquer une durée d'utilisation assez courte.
Après un dernier dépôt sédimentaire, les ultimes aménagements, représentés notamment par les drains empierrés et un drain en tuyaux de terre cuite, sont datables de l'époque contemporaine et rappellent la vocation horticole du secteur.

Robert Thernot

Moderne

GRASSE
8 rue du Four-de-l'Oratoire

Dans le cadre de la réhabilitation du centre-ville, la réfection d'une façade dans la rue du Four-de-l'Oratoire a motivé la prescription d'un diagnostic portant sur la partie basse de la façade, caractérisée par la présence d'un linteau en bois millésimé. Cette courte étude a mis en évidence les modes de construction des ouvertures du rez-de-chaussée.

La porte piétonne, large de 0,80 m, et la porte boutiquière, large de 1,57 m, sont toutes deux couvertes d'un puissant linteau monoxyle taillé dans un tronc de chêne caducifolié. Sur l'ouverture la plus large, l'arête inférieure de ce linteau est taillée en accolade. Les piédroits de la porte du local sont surmontés de coussinets qui réduisent la portée à 1,40 m. Les trois piédroits sont appareillés. Ils mettent en œuvre des blocs taillés en calcaire dur dont les joints sont parfaitement ajustés. Le linteau porte deux inscriptions : une date (1569) au-dessus de la porte la plus large et le monogramme IHS au-dessus de l'entrée piétonne.

Les prélèvements effectués dans la pièce de bois permettront d'alimenter un référentiel de datation dendrochronologique pour le chêne dans la région.

Robert Thernot

Moyen Âge — Moderne

LUCÉRAM
Église Notre-Dame des Moustiers dite Madona Routa

Un projet de construction dans les ruines d'une église médiévale a motivé une prescription de diagnostic et d'étude de bâti. Situé dans la haute vallée du Paillon, le village de Lucéram est posté sur un éperon rocheux dominant les confluences de plusieurs vallons encaissés, sur le passage de l'ancienne "route du sel" des États de la Maison de Savoie. En bordure de cette route et à 500 m avant le village actuel, l'église ruinée Notre-Dame des Moustiers dite Madona Routa est installée sur le rebord d'un plateau qui surplombe les gorges du Paillon et dont la pente escarpée est aménagée en terrasses de culture soigneusement entretenues.
L'église, associée à un prieuré dépendant de l'abbaye bénédictine de Saint-Pons, est mentionnée dans le chartrier de l'abbaye dès le XI^{e} s.

Dans les sols à l'intérieur de l'église ruinée et aux abords de celle-ci, quatre sondages ont été ouverts.
Les niveaux anthropisés s'installent sur un chaos rocheux naturel constitué de blocs de grès. En surface de cet amas de blocs, les niveaux de sols mis au jour sont tous modernes.
Dans l'abside, le sol en terre battue relevé se trouve plus bas que les indices de niveau de circulation observés sur la base des murs médiévaux et signale une phase de surcreusement de la partie orientale du chœur.
Du côté occidental, un sol sommairement stabilisé se place à une cote compatible avec le seuil du portail, mais sa datation moderne indique que les sols antérieurs ont subi un dérasement de façon à maintenir de ce côté un niveau de circulation horizontal par rapport au seuil hérité du bâtiment médiéval.
Du côté sud, le sédiment de la terrasse de culture a livré de nombreux tessons modernes signalant la chronologie récente du dépôt de terre de jardin contre le mur gouttereau. Les remblais, datés de la fin de l'époque moderne (fin XVII^{e}-XVIII^{e} s.), contiennent des fragments d'os humains appartenant à des individus adultes.
Ces restes témoignent de la proximité d'inhumations anciennes perturbées lors des réaménagements récents du site.

◆ Le bâtiment ecclésial

Le bâtiment ecclésial adopte un plan en croix latine à abside polygonale, orienté suivant un axe ouest-sud-ouest/est-nord-est (fig. 41). Sa longueur totale est de 31,60 m. La largeur de la nef est de 9,10 m et le transept mesure 19,60 m de long et 6,60 m de large.
Dans son état actuel, hormis le bras nord du transept faisant office de chapelle, il a perdu sa couverture et une partie du mur de l'abside, seul l'arc triomphal restant en place. Les départs de voûtes ancrés sur les murs montrent qu'il était pourvu de voûtes d'arêtes nervurées. Les murs de la nef ont une épaisseur de 0,80 m et ceux du transept et de l'abside entre 0,90 et 1 m de large.

La nef comporte un portail de 2 m de large environ, dans l'axe de la façade ouest, affectant un profil d'arc brisé. Une porte couverte en plein cintre est percée dans le mur gouttereau nord dans l'angle rentrant formé par le transept.
La nef se compose de deux travées carrées complètes de 7,40 m de côté. La troisième travée est en partie recoupée par la croisée du transept. Sa longueur est légèrement supérieure (7,70 m) aux deux premières. Les travées sont matérialisées par des piliers carrés engagés qui reçoivent la retombée des voûtes d'arêtes. Les bras du transept communiquent avec le chœur par deux arcs diaphragmes en plein cintre.

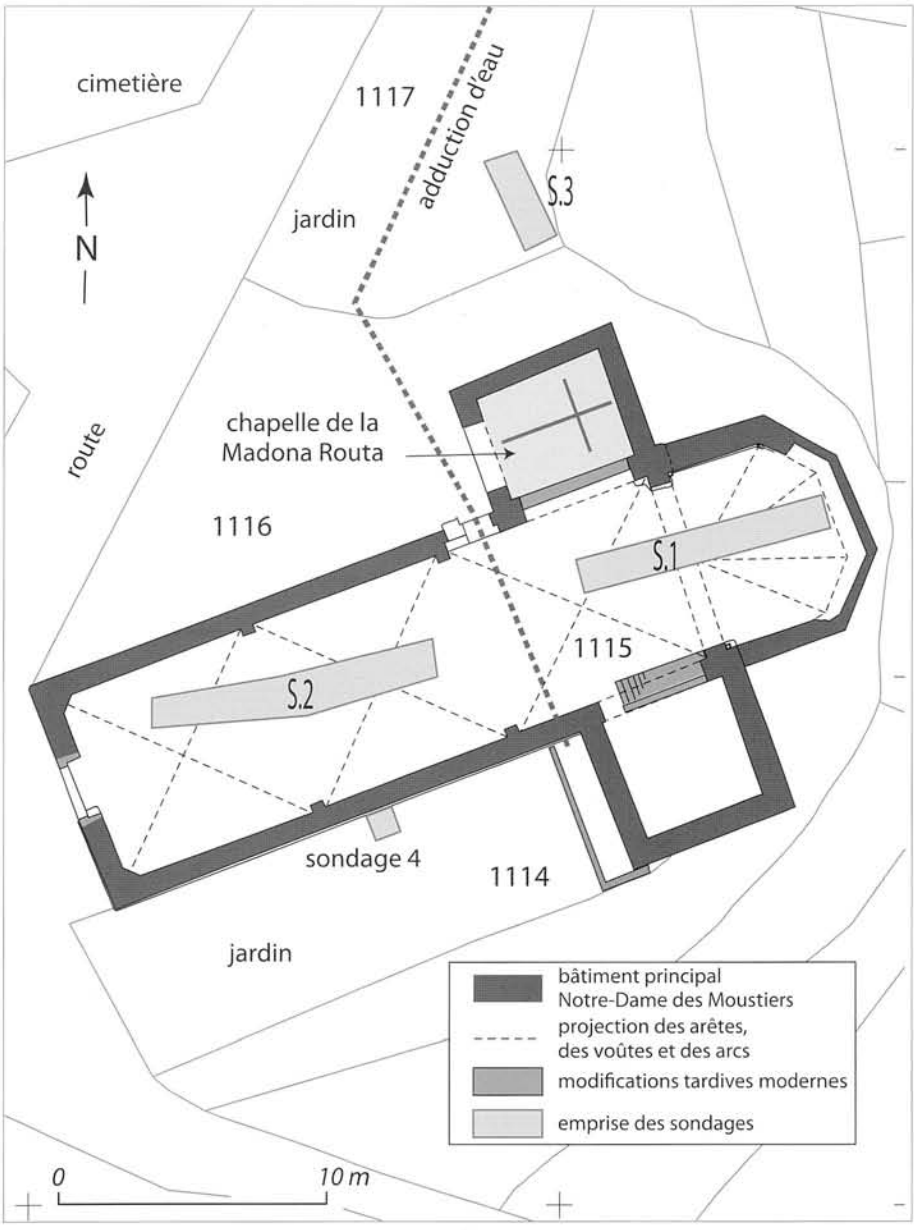

Fig. 41 – LUCÉRAM, Notre-Dame des Moustiers dite Madona Routa. Relevé en plan de l'église avec localisation des sondages (topographie Bruno Fabry ; DAO Robert Thernot/Inrap).

L'arc triomphal en plein cintre ouvre sur l'abside polygonale dont les angles internes sont habillés de colonnettes engagées. Des empreintes des sols d'origine dans l'abside, à la base des colonnettes, indiquent un niveau de circulation 0,65 m plus haut que celui du transept.
L'éclairement de l'édifice est assuré par deux paires de baies chacune ouverte dans les murs gouttereaux nord et sud, et un oculus dans le pignon occidental. Deux baies au sud et à l'ouest semblables à celles de la nef éclairent le bras de transept sud.

◆ La construction

Quatre étapes de construction sont discernables dans la nef, séparées par des arases horizontales.

Les premiers états ne concernant que la nef, aucun indice ne permet de compléter le plan du côté du chœur. Composée de deux travées de plan carré avec des piliers engagés en grand appareil, la première étape de construction est complétée lors des deux phases suivantes caractérisées par l'abandon du grand appareil pour les piliers et un usage plus modéré du mortier.

La dernière étape de construction comprend la mise en place des voûtes d'arêtes et l'érection du chœur et du transept. La troisième travée est plus longue que les deux premières et l'abside est désaxée par rapport à la nef, inflexion qu'amorce la disposition de l'arc triomphal.
Ces distorsions résultent sans doute d'une mise en place plus tardive de cette partie. Les profils des moulures des culots et des impostes diffèrent, laissant aussi envisager une mise en place étalée dans le temps. Avec ses voûtes d'arêtes nervurées et son abside polygonale, l'édifice se conforme aux modèles architecturaux développés du XIII^{e} au XV^{e} s.

Les divers états de la construction, en particulier ceux délimités par des arases horizontales, évoquent plus des arrêts de construction que des reprises d'un bâtiment achevé.

Des modifications tardives ont eu lieu à l'époque moderne : bouchage des transepts et agrandissement de l'entrée.

La situation topographique de l'église, en rebord de plateau, et l'ancrage des fondations sur un terrain fait d'un amas de blocs non liés entre eux laissent imaginer également des désordres consécutifs à un glissement de terrain ou à un tremblement de terre, ayant conduit à la destruction partielle de la première église.

Les aléas financiers rencontrés par l'abbaye de Saint-Pons pourraient aussi expliquer un chantier long, avec des reprises mettant en jeu des modes de construction moins coûteux. Le prieuré du XI^{e} s. et l'implantation des autres bâtiments contemporains de l'église de la fin du Moyen Âge avec son cimetière demeurent inconnus. L'étude du chartrier de Saint-Pons pourrait apporter peut-être des éléments de réponse à ces questions.

Robert Thernot [1]

1. Avec la collaboration de Nathalie Molina, Diana Montaru et Catherine Richarté (Inrap).

Paléolithique ?

MENTON
Baume du Pont Saint-Louis 83-B

Contemporain

Dans le cadre de l'autorisation de prospection-inventaire délivrée pour l'année 2009, une cavité a fait l'objet d'observations particulières et d'un référencement dans l'inventaire spéléologique des Alpes-Maritimes sous l'appellation 83-B.
Cette baume est localisée à 76 m d'altitude dans un éperon de la falaise de calcaires dolomitiques du Jurassique qui domine la zone littorale à proximité de la frontière franco-italienne (fig. 42). Elle transperce de part en part cet éperon, en s'ouvrant au sud par un vaste porche de près de 5 m de hauteur et à l'est par un porche plus réduit. La superficie de la cavité est d'environ 30 m^2.
Un mur maçonné sépare la baume en deux. Un passage étroit y a été ménagé il y a sans doute quelques années. Cette construction peut être mise en relation avec les aménagements défensifs d'avant la Seconde Guerre mondiale.
D'un point de vue géologique, de probables traces d'érosion marine observées sur les parois peuvent correspondre, en raison de l'altitude du site, à la "transgression sicilienne" qui a laissé une ligne de rivage à 83 m sur la falaise des Balzi Rossi proche (Grimaldi, Vintimille, Italie) vers 700000 ans.
Des lambeaux de sédiments continentaux sont présents contre certaines zones de la paroi. On observe en particulier un niveau gréseux riche en manganèse qui lui donne une couleur noire (fig. 43).

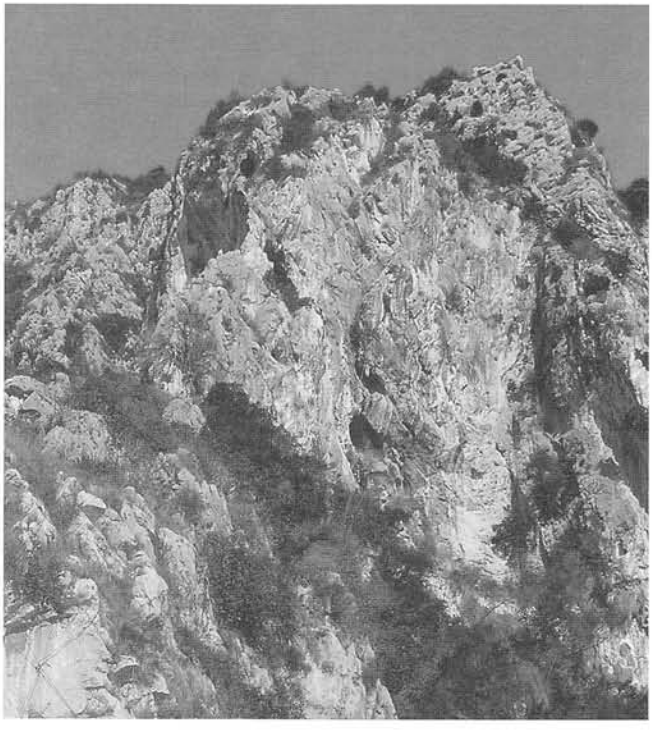

Fig. 42 – MENTON, baume du Pont Saint-Louis 83-B. L'éperon de falaise avec l'entrée est et la partie supérieure du porche sud (à gauche de l'entrée est, un peu au-dessus) (cliché P.-É. Moullé).

Fig. 43 – MENTON, baume du Pont Saint-Louis 83-B. Lambeaux de sédiments avec niveau gréseux noir (cliché P.-É. Moullé).

Ces lambeaux, qui doivent témoigner d'un remplissage très ancien (probablement tertiaire) démantelé par la mer, seront l'objet d'une étude particulière.
La présence très proche des grottes de Grimaldi pourra par ailleurs motiver une évaluation archéologique du site après nettoyage des broussailles qui l'encombrent.

Pierre-Élie Moullé, Almudena Arellano et Patrick Simon [1]

1. Avec la collaboration de Bernard Hof.

Néolithique / Âge du Bronze

LES MUJOULS
Col d'Adon (ou d'Abdoun)

Antiquité

En 2009 la poursuite de la prospection magnétique a livré une image moins pertinente en termes d'identification de vestiges archéologiques que l'an dernier [1]. Un sondage de diagnostic a été implanté sur une anomalie de grande ampleur et en une position intéressante (à proximité immédiate du col) ; il n'a livré aucun vestige en place mais uniquement du matériel céramique antique dans des niveaux de colluvionnement riches en charbons. Une concentration de blocs de calcaire dans la partie orientale de la tranchée n'est pas apparue suffisamment significative pour identifier un mur de terrasse. Par ailleurs, la fouille extensive de l'habitat dégagé dans

1. Voir *BSR PACA* 2008, 68-69.

la zone 4 depuis 2007 [2] a permis de définitivement établir le plan et l'extension de la partie occidentale de ce secteur.

◆ L'habitat antique

✦ *Espace 5*

On précisera que la limite nord de l'habitat est apparue sous le mur de terrasse actuel. On ne peut conclure avec certitude sur l'absence d'extension du site vers le nord mais l'aspect différent du mur de l'espace 5 (appareil plus régulier et de plus grande taille) caractériserait bien un mur de soutènement.

Une structure subcirculaire de tuiles (diam. 119 cm) a été dégagée sous le niveau de destruction de la couverture. Les tuiles présentent au centre une teinte différente et un craquellement dessinant une forme globalement circulaire de 38 cm environ : traces d'ignition ? Cet aménagement circulaire dans la partie nord-est de la pièce est à rapprocher de différents foyers/cheminées connus à la période romaine. Ce vaste espace était recouvert au moins aux trois quarts par une toiture de tuiles puisqu'on a noté l'absence du niveau de tuiles à l'extrémité ouest de l'espace. Cette absence coïncide avec l'épaississement (jusqu'à 70 cm) de l'extrémité ouest du mur sud de l'espace 5 : s'agit-il d'un seuil ? Aucun piédroit n'est cependant apparu.

✦ *Espace 4*

Cette campagne 2009 a également permis de déterminer les limites de l'espace 4 et de procéder à la fouille d'une structure carbonisée de taille réduite qui occupait la quasi-totalité de ce petit réduit (1,20 x 2,90 m). Cette structure en bois n'est pas, à l'heure actuelle, parfaitement identifiée : plancher, marche en bois ou étagère ? L'hypothèse d'un plancher ou d'une marche en bois paraît intéressante pour expliquer le passage depuis l'aire de circulation identifiée en 2008 à l'ouest et le niveau de circulation de l'espace 3, en contrebas à l'est.

✦ *Espace 3*

Nous avons poursuivi la fouille de l'espace 3 : l'état antérieur démontre toujours une fonction de stockage de cet espace avec la mise en évidence d'un aménagement de calage. On évoquera également la découverte d'une structure (2,40 x 1,80 m), plus ou moins quadrangulaire, de blocs d'une à deux assises seulement, établie contre la paroi extérieure sud de l'espace 3. Cette structure est mal interprétée : l'absence totale de mortier et le caractère meuble de l'US 4078 venant recouvrir la structure hypothèquent l'idée d'un radier de terrasse ou d'une structure de pressoir, à moins d'y voir un aménagement inachevé.

2. Voir *BSR PACA* 2007, 85.

◆ Un site préhistorique

La visite d'une bergerie établie au pied de la falaise du Montmal qui domine le col depuis le nord-est a permis d'identifier un site inédit datable du Néolithique/âge du Bronze d'après le matériel de surface. Les structures en pierres sèches barrant l'abri-sous-roche possèdent une hauteur et une largeur plus importantes que nécessaires pour une simple bergerie ; on les rapprochera des aménagements découverts sur la commune d'Aiglun, site de la Cluse d'Aiglun [3] (690 m d'altitude). Il s'agit là aussi d'une cavité "fortifiée" (au haut Moyen Âge ?) à l'intérieur d'une barre rocheuse, en rive gauche de l'Estéron. En revanche, la prospection de cette cavité a livré des *tegulae*, de la céramique sigillée claire récente, de l'amphore, de la céramique grise, mobilier que notre prospection sur le nouveau site des Mujouls n'a pas rencontré.

La campagne 2009 s'est révélée moins riche en termes de découvertes mais elle a permis d'avancer sur plusieurs dossiers : terminer le plan de la partie orientale du secteur 4, définir la fonction des espaces 4, 5 et 6 et comprendre les processus taphonomiques particuliers en raison de la structuration en terrasses et semi-enterrée du bâti de ce secteur.

Raphaël Golosetti

3. Voir le rapport « Prospection-inventaire des cantons de Vence, Roquestéron, Coursegoules, Saint-Auban, Carros, Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes) » de L. Lautier, 2002, déposé au SRA DRAC-PACA.

NICE, grotte du Lazaret
Unité archéostratigraphique UA 27

Paléolithique

La grotte du Lazaret, située en bord de mer, sur les pentes du mont Boron à Nice, a livré une succession d'occupations humaines attribuées aux anténéandertaliens (derniers *Homo erectus* d'Europe) (Lumley *et al.* 2004). La campagne de fouille de 2009, qui ouvre un nouveau programme triennal (2009-2011), a permis de terminer le dégagement de l'unité archéostratigraphique UA 27 qui avait débuté en 2007 [1]. L'étendue de la surface fouillée est d'environ 90 m^2 et se situe en arrière du porche de l'entrée, dans la partie est de la caverne.

Au cours de cette fouille, plus de 7 700 objets ont été coordonnés dont environ 5 200 restes de vertébrés, 1 700 pièces lithiques, des coquilles, charbons, coprolithes et près de 690 pierres de plus de 5 cm de large. Ce matériel, aujourd'hui en cours d'étude, apporte déjà des informations essentielles sur la connaissance du mode de vie des hommes du Paléolithique inférieur et de leur environnement.

1. L'encadrement des fouilles et l'étude du gisement ont été menés par différents chercheurs dont Dominique Cauche, Emmanuel Desclaux, Khalid El Guennouni, Constance Hanquet, Samir Khatib, Mondher Mhamdi, Abdel-Kader Moussous, Thierry Roger, Elena Rossoni, Patricia Valensi du Laboratoire départemental de préhistoire du Lazaret à Nice, Véronique Michel du CNRS, Cépam et Géosciences Azur, Nice et Marie-Antoinette de Lumley de l'Institut de Paléontologie Humaine, Paris. Voir *BSR PACA* 2007, 86-87 ; 2008, 69-72.

◆ Spécificités de l'UA 27

L'unité archéostratigraphique UA 27, exceptionnellement riche en matériel archéologique (plus de 20 000 objets archéologiques), a nécessité trois années de terrain pour la dégager sur une superficie de 90 m^2.

Le matériel et les sédiments sont toujours en cours d'analyses mais on peut déjà souligner certaines spécificités :

- Présence de trois foyers organisés et d'autres dépôts cendreux. L'une des originalités est la présence de deux grands foyers structurés installés sur des grandes dalles de calcaire dolomitiques, probablement pour en augmenter la température.
- Présence d'une structure de pierres le long de la paroi orientale, qui montre clairement un aménagement particulier de l'habitat.
- Présence d'une molaire de lait d'un anténéandertalien.
- Présence de zones de concentration d'objets mettant en évidence des aires d'activités bien individualisées : accumulation de déchets culinaires sous forme d'un amas d'ossements dans la bande 17, accumulation de déchets de taille plus imposante le long de la paroi orientale (dont des crânes de bouquetin), concentration des bifaces, pointes de bifaces et de hachereaux se situant essentiellement dans les secteurs des foyers.
- Récolte des bois de cervidés (cerf et mégacéros) situés vers l'entrée, représentant des déchets d'une probable utilisation de cette matière.
- Nouvelles données sur la richesse et la diversité des faunes qu'il reste encore à comparer avec les unités sus-jacentes.

◆ Place de l'UA 27 dans le contexte stratigraphique général de la grotte du Lazaret

Le complexe stratigraphique C correspondant aux dépôts archéologiques, d'une puissance de 6 m d'épaisseur se subdivise en plusieurs ensembles stratigraphiques. Les fouilles de ces dernières années concernent l'ensemble stratigraphique CII inférieur dans lequel ont été individualisées les unités archéostratigraphiques UA 26 et 27. Les données radiométriques (méthode ESR/UTh combinée) sur émail dentaire de cerf donnent un âge entre 130 et 160 000 ans pour l'ensemble stratigraphique CII (Michel *et al.* 2009).
Par rapport à l'ensemble CII supérieur, les données stratigraphiques et granulométriques soulignent une augmentation relative des éléments grossiers (blocs et cailloux) accompagnée d'une diminution de proportions des galets karstiques et une présence plus significative des plaquettes qui indiquent l'installation d'un climat plus frais et moins humide.

Les différentes associations fauniques ainsi que le degré d'évolution de certaines espèces datent les dépôts archéologiques du Pléistocène moyen final (MIS 6) en accord avec les datations radiométriques.
L'étude interdisciplinaire des ensembles stratigraphiques CIII et CII permet de reconstituer le cadre paléoclimatique et paléoenvironnemental et de mettre en évidence une certaine variété de paysages continentaux liés à un

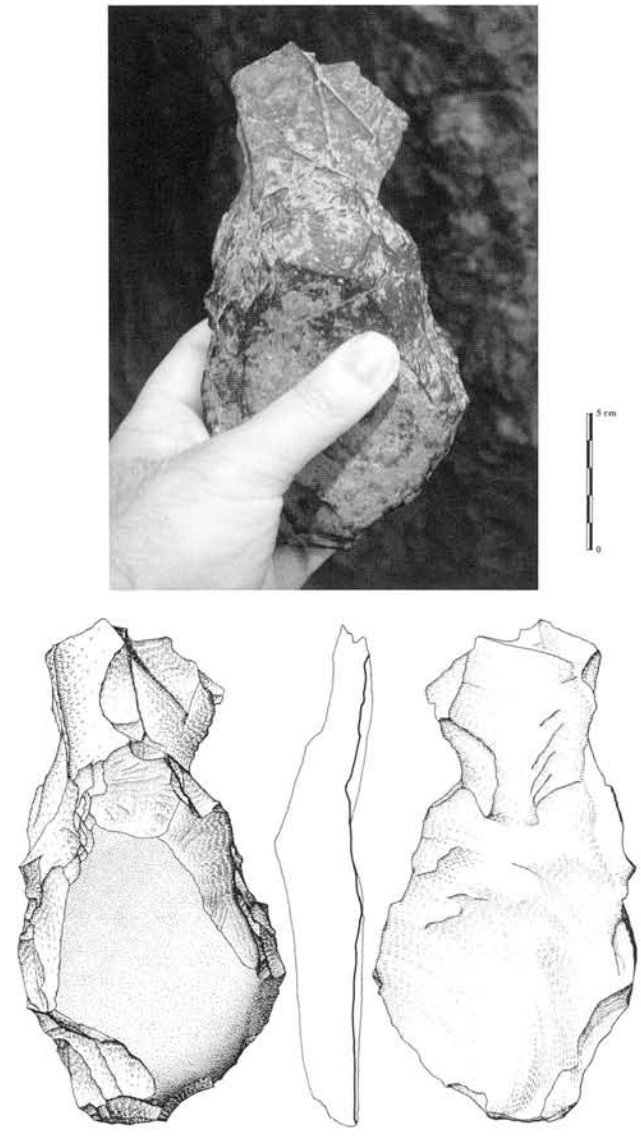

Fig. 44 – NICE, grotte du Lazaret, UA 27. Hachereau sur grand éclat en calcaire marneux, zone M7, couche AS58, n° 1227 (Lazaret 2009).

climat relativement froid mais toutefois tempéré par la position méridionale du site. La présence d'espèces de climat froid actuellement disparues du biome méditerranéen implique l'existence de conditions plus fraîches et plus humides qu'aujourd'hui.

Des fluctuations sont cependant perceptibles tout au long de la séquence au travers des variations de faunes, au niveau spécifique et quantitatif, confirmant une relative intensification du froid et une ouverture du milieu dans l'ensemble CII inférieur (UA 26 et 27).

L'une des caractéristiques de la grotte du Lazaret est la présence de mollusques marins ramassés involontairement avec les algues et les mattes de posidonies par les hommes dans le but d'installer des litières ou d'alimenter leur foyer. Tous ces organismes marins permettent de mieux appréhender le rivage marin de l'époque, méconnu jusqu'à aujourd'hui. L'étude de 80 % des mollusques marins d'origine anthropique a montré que lors du dépôt de ces formations continentales, la température de la Méditerranée était globalement plus froide que celle de la mer actuelle et surtout des mers transgressives

des stades isotopiques 7 (200 000 ans environ) et 5e (120 000 ans environ) enregistrées dans le site et à proximité. La présence de littorines nordiques (*L. fabalis* et *L. saxatilis*) dans les ensembles stratigraphiques CII inf. et CIII confirme ce refroidissement amorcé au stade 6.4 (CII inférieur), amplifié au stade 6.2 (CIII), avec un petit adoucissement lors du dépôt de l'unité archéostratigraphique UA 25 (stade 6.3) (Lumley *et al.* 2004).

Parallèlement, l'étude des industries lithiques révèle d'importants changements culturels au sein de la séquence stratigraphique (Lumley *et al.* 2008). Les industries lithiques récoltées jusqu'à présent dans les ensembles stratigraphiques CIII et CII supérieur du remplissage révèlent une transition culturelle entre un Acheuléen terminal riche en bifaces et un Moustérien plus riche en petit outillage. Les fouilles conduites ces dernières années dans les dépôts de l'ensemble CII inf. livrent une industrie acheuléenne relativement riche en bifaces associés à des hachereaux (fig. 44). La poursuite des fouilles de l'ensemble stratigraphique CII permettra certainement de mieux comprendre cette période charnière, très peu connue de la Préhistoire, que constitue la transition entre le Paléolithique inférieur et le Paléolithique moyen, dans des dépôts bien datés.

Henry de Lumley, Dominique Cauche et
Emmanuel Desclaux [2]

Lumley *et al.* 2004 : LUMLEY (H. de), ÉCHASSOUX (A.), BAILON (S.), CAUCHE (D.), MARCHI (M.-P. de), DESCLAUX (E.), EL GUENNOUNI (K.), KHATIB (S.), LACOMBAT (F.), ROGER (T.), VALENSI (P.) – *Le sol d'occupation acheuléen de l'unité archéostratigraphique UA 25 de la grotte du Lazaret (Nice, Alpes-Maritimes).* Aix-en-Provence : Édisud, 2004. 493 p.

Lumley *et al.* 2008 : LUMLEY (H. de), AROBBA (D.), CAUCHE (D.), DESCLAUX (E.), ÉCHASSOUX (A.), KHATIB (S.), RICCI (M.), ROUSSEL (B.), SIMON (P.), TOZZI (C.), VALENSI (P.), VICINO (G.) – Les cultures acheuléennes et moustériennes dans les Alpes-Maritimes et en Ligurie. *In* : BINDER (D.) éd., DELESTRE (X.) éd., PERGOLA (Ph.) éd. – *Archéologies transfrontalières. Alpes du Sud, Côte d'Azur, Piémont et Ligurie : bilan et perspectives de recherche* : actes du colloque de Nice, parc Valrose, 13-15 décembre 2007. Monaco : éd. du Musée d'Anthropologie, 2008, 203-212 (*Bulletin du Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco.* Supplément ; 1).

Michel *et al.* 2009 : MICHEL (V.), SHEN (G.), VALENSI (P.), LUMLEY (H. de) – ESR dating of dental enamel from Middle Palaeolithic levels at Lazaret cave, France. *Quaternary Geochronology*, 4, 2009, 233-240.

2. Avec la collaboration de Samir Khatib et Patricia Valensi (Laboratoire départemental de Préhistoire du Lazaret, Nice).

Diachronique

Projet collectif de recherche « La colline du Château à Nice des origines à nos jours »

La recension de l'iconographie et des sources anciennes s'est poursuivie en 2009 [1]. La base de données iconographique s'est enrichie et a intégré les divers documents retrouvés par E. Guilloteau aux archives de Vincennes. Le catalogue des actes concernant la colline du Château a été complété en particulier par le dépouillement des recueil d'actes des comtes de Provence.
Enfin, les textes littéraires concernant Nice ont fait l'objet d'un dépouillement (et d'une traduction pour certains d'entre eux) par G. Butaud et M. Bouiron (annales génoises). Le mémoire de master de G. Clamens, soutenu à l'Université de Nice, a permis de faire le point sur la famille des seigneurs de Nice de la fin du X^{e} s. au XII^{e} s. Nous possédons maintenant des études particulièrement importantes sur le contexte de développement de la ville haute. Enfin plusieurs études ont porté sur le parc au XIX^{e} s. (presse écrite et inventaire des éléments du parc par A. Monaldi).
Mais c'est autour de la cathédrale que les études se sont concentrées, avec en particulier l'étude des matériaux de construction (C. Pédini) et la fouille archéologique.

◆ La fouille de la cathédrale

L'année 2009 a vu la reprise des fouilles sur le site de l'ancienne cathédrale (fig. 45 et 46). Elles ont révélé en particulier une première église (et probable cathédrale) que la céramique date du V^{e} s. de n. è.

Fig. 45 – PCR « La colline du Château à Nice ». Vue aérienne de l'ancienne cathédrale de Nice (cliché P. Behar / Balloïde photo).

1. Voir *BSR PACA* 2006, 88-89 ; 2007, 100-101 ; 2008, 74-76.

Fig. 46 – PCR « La colline du Château à Nice ». Plan des différents états de la cathédrale : au centre la cathédrale paléochrétienne ; en noir la seconde cathédrale médiévale (DAO M. Bouiron *et al.*).

Une stratigraphie importante a pu être étudiée dans la nef, sous le niveau de béton de tuileau. Contrairement à ce qu'avaient considéré les fouilleurs en 1963, toute la partie supérieure de la stratigraphie consiste en des remblais apportés pour aplanir le site, préalablement à la construction de la première cathédrale. Il faut imaginer un terrain en pente assez importante vers l'ouest.

✦ *Cathédrale I*

La première cathédrale (cathédrale I) est constituée d'un vaste espace principal (22 x 10 m), quasiment orienté à l'est (à 1,1° près). Les murs sont bâtis en moellons très irréguliers, avec fondation plus large que l'élévation. Le sol de la pièce basilicale est constitué d'un béton de tuileau, extrêmement altéré pour les raisons que nous détaillerons ensuite. Ce sol est légèrement en pente, en se relevant en direction du chœur.

Le chœur est constitué d'une pièce rectangulaire (3,40 x 7,20 m). La présence d'un seuil, au sud, laisse penser à la présence d'une autre pièce. En comparant avec les plans de cathédrale de cette époque, on peut éventuellement restituer un chœur principal, flanqué de deux petites pièces que nous n'avons pas retrouvées pour l'instant. Le sol du chœur est identique à celui de la nef : un simple béton de tuileau.

Un emmarchement, constitué de deux marches s'étendant sur toute la largeur de l'édifice, sépare la nef du chœur.

Enfin, dans la zone de l'avant-chœur médiéval, le béton de tuileau s'interrompt au centre de la nef. La bordure, observée dans le sondage des caveaux, est nette et implique que le béton de sol a été coulé contre un élément existant : il venait au contact d'un probable dallage, disparu par la suite. Cet aménagement dans le sol de la nef, venant du chœur, correspond à une *solea* liée au déroulement liturgique des premiers temps du christianisme.

Enfin, il est possible que les tombes en bâtière, qui ont été fouillées au XIX^{e} s. au sud de la cathédrale, se rattachent à ce premier édifice (aux VI^{e}-VII^{e} s. ?).

✦ *Cathédrale II*

La fouille de l'avant-chœur a permis la découverte de deux piliers, arasés au niveau du sol du XI^{e} s., mais qui s'appuient sur le sol de béton. Il s'agit manifestement d'un état intermédiaire (cathédrale II), qui n'avait pas été perçu jusque-là. Nous mettons en relation ces deux piliers avec les deux éléments maçonnés retrouvés dans le chœur, qui leur font face, ainsi que la grande abside.

L'étude détaillée du bâti a montré en effet que l'abside de la première cathédrale médiévale avait un mode de construction très différent de celui des deux absidioles qui l'encadrent (et du reste des maçonneries). Elle recoupe le béton de tuileau et lui est donc nettement postérieure. Maintenant que nous identifions un édifice paléochrétien, il est possible de la placer dans un état intermédiaire, peut-être du haut Moyen Âge. Ainsi serait remplacé l'ancien chœur rectangulaire par une abside centrale, unique ; les pièces latérales nord et sud, si elles ont existé dans le premier état, ne semblent plus être en usage.

Nous plaçons dans cette phase les trois tombes qui ont été fouillées par F. Benoit, situées immédiatement à l'extérieur de la première cathédrale.

✦ *Cathédrale III*

La construction de la première cathédrale médiévale (cathédrale III) , que nous rattachons à la consécration de 1049 bien que nous n'ayons aucun élément de datation objectif, se comprend mieux avec les états précédents. La cathédrale III s'organise autour de l'abside centrale ; c'est elle qui détermine la file des piliers et c'est contre elle que se plaquent les absidioles. Les piliers de la nouvelle cathédrale sont systématiquement accolés aux

murs gouttereaux de l'ancien édifice. Les deux bas-côtés construits au Moyen Âge correspondent donc à deux espaces ajoutés à la cathédrale primitive, de même que la première travée, à l'ouest. D'après nos constatations, le sol de la cathédrale III est identique à celui de l'Antiquité tardive ; le sol de béton a donc particulièrement souffert de la phase de chantier : trous d'échafaudages, zone de gâchage (ou d'extinction ?) de la chaux... Tout ceci a laissé des traces sur le sol. L'escalier conduisant à l'avant-chœur ne laisse guère de doute sur l'altitude du niveau de sol dans la nef. Un éventuel dallage a pu être récupéré lors de la construction du second état médiéval. Deux ouvertures sont perceptibles dans le mur gouttereau sud, celle de l'ouest ouvrant peut-être vers le clocher. En effet, la présence d'un four à cloche (fig. 47) doit très probablement être rattachée à cette phase de la cathédrale. Dans l'état postérieur, nous le verrons, existe une crypte, ce qui rend beaucoup plus difficile la fonte et surtout la sortie d'une cloche.

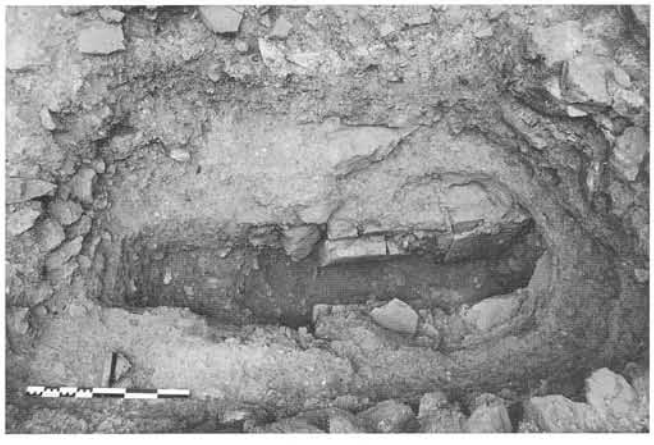

Fig. 47 – PCR « La colline du Château à Nice ». Four à cloche médiéval anciennement fouillé par F. Benoit (cliché L. Damotte).

✦ *Cathédrale IV*

La construction de la deuxième cathédrale médiévale (cathédrale IV) prend encore pour niveau de chantier le sol primitif. La différence fondamentale, outre l'extension du chevet vers l'est, est la surélévation du niveau de sol de la cathédrale.

La meilleure compréhension des différents états de la cathédrale a permis d'expliquer les piliers qui se trouvent dans l'axe de la nef. À l'époque de F. Benoit, les fouilleurs ont démonté deux des piliers centraux : celui au niveau de l'escalier de l'avant-chœur et celui immédiatement à l'ouest. Le niveau du sol de la seconde cathédrale médiévale permet d'envisager une crypte souterraine, réutilisant une partie des anciens piliers. Ceci explique qu'ils n'aient pas été démontés ; le sol de cette crypte reste le niveau de l'ancienne cathédrale, c'est-à-dire toujours l'ancien sol de béton de tuileau. L'accès à la crypte se fait par l'escalier existant dans le bas-côté nord ; elle est limitée, vers l'est, par l'ancien avant-chœur dont le niveau de sol était plus haut et ne pouvait pas aller jusqu'au chœur, toujours pour des raisons d'altitude. Sans nous étendre sur les niveaux les plus tardifs de la cathédrale, que nous comprenons mal pour l'instant, il faut noter le lotissement de la nef par des caveaux, intervenu probablement à l'époque moderne. Lors de la fouille des années 1950-1960, l'idée d'une crypte n'a pas été émise par F. Benoit, probablement du fait de la présence de ces caveaux. Leur organisation méthodique et leur construction standardisée se comprennent mieux s'ils ont été construits dans un espace libre, d'un seul tenant.

◆ Au sud de la cathédrale

La fouille [2] a également concerné l'espace au sud de la cathédrale, principalement sous forme de repérage en plan des vestiges. Nous avons pu voir ainsi l'ampleur des perturbations subies par ce secteur durant un siècle, entre les fouilles de P. Gény et celles de F. Benoit [3]. Ce travail d'évaluation a en outre permis de confronter les données de terrain au plan Gény. Si ce dernier se révèle globalement correspondre aux vestiges observés, il existe plusieurs inexactitudes de détail.
Une nouvelle lecture du plan étant aujourd'hui permise, il a été possible d'attribuer la majorité des structures (re-) mises au jour à trois ensembles principaux.

✦ *Ensemble bâti 1*

À l'est, l'ensemble bâti 1 se présente comme un bâtiment à trois ou plus probablement quatre ailes organisées autour d'un petit espace central. Des tombes sont présentes dans trois de ses ailes. Cet édifice, adossé à l'absidiole méridionale de la seconde cathédrale médiévale, est précédé et réutilise en partie des structures plus anciennes peut-être en relation avec la première cathédrale médiévale. Il semble correspondre au cloître des chanoines.

✦ *Ensemble bâti 2*

Au sud-ouest, l'ensemble bâti 2, d'orientation est-ouest et de plan apparemment rectangulaire, se distingue par de puissantes maçonneries remployant plusieurs blocs de grand appareil en pierre de taille.

✦ *Zone sépulcrale*

Entre ces deux ensembles et le mur gouttereau de la cathédrale se développe une zone sépulcrale correspondant au cimetière contemporain de la seconde cathédrale médiévale, mais aussi à une nécropole plus ancienne, sans doute en relation avec l'édifice paléochrétien identifié dans la cathédrale. Une seule tombe (T074) semble pour le moment pouvoir être mise en relation avec le premier état médiéval, mais le développement des caveaux ossuaires plus tardifs a pu s'être fait au détriment des sépultures de cette période. Enfin, deux murs dont la chronologie reste à établir sont vraisemblablement plus anciens que l'époque médiévale, l'un d'entre

2. Sous la direction de Marc Bouiron et Romuald Mercurin ; responsables de secteur : Laurence Argueyrolles, Lise Damotte et Alain Grandieux. La Ville de Nice principalement, mais également le Cépam – par le biais de la convention avec le Conseil général des Alpes-Maritimes – et la DRAC (Service régional de l'archéologie) ont mis en place les moyens financiers nécessaires à l'accueil de fouilleurs bénévoles et aux moyens de terrassement indispensables pour la phase de décapage.
3. La mise en évidence d'importants remaniements au sein du bâti 1 et de fouilles clandestines au nord de la zone sépulcrale, phénomènes semble-t-il liés entre eux et sans doute attribuables à l'occupation allemande de la colline, est un des acquis de cette campagne.

eux (MR054) pouvant éventuellement se rattacher à la période républicaine (I[er] s. av. n. è. ?).
Une des découvertes majeures due en particulier aux photographies de détail d'un document particulièrement important, la vue de Nice par Ercole Negro (fig. 48), a été la restitution des églises Saint-Paul et Saint-Jean-Baptiste au sud même de la cathédrale. Cette dernière église, encore visible à la fin du XVI[e] s. sur le dessin et signalée par Gioffredo (ce qui nous autorise l'identification), porte un vocable évocateur pour la présence, jamais retrouvée, du baptistère de la cathédrale. La superposition du plan de fouille avec le plan de Balduino des environs de 1620 et la confrontation avec la vue d'Ercole Negro permettent de situer l'église Saint-Jean à l'emplacement de l'ensemble bâti 2 de notre fouille.

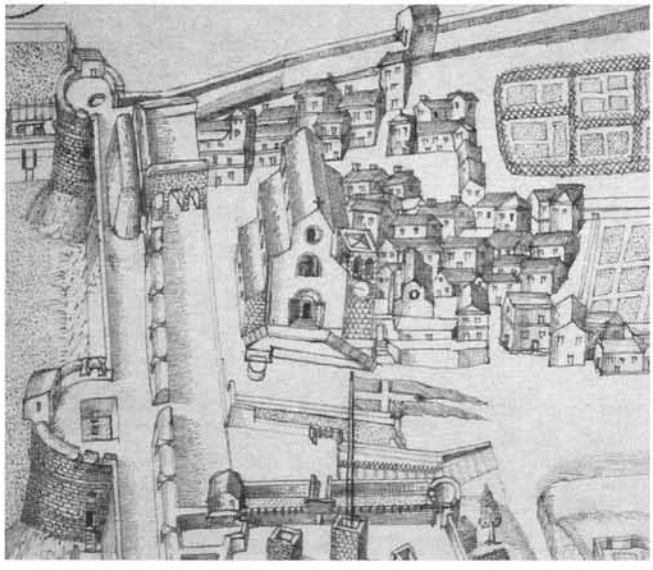

Fig. 48 – PCR « La colline du Château à Nice ». Détail de la vue de Nice par Ercole Negro vers 1590 (cliché E. Guilloteau).

Cette attribution permet également de mieux comprendre un ancien texte : le 28 décembre 1259, le prévôt Bertrand et le chapitre de Nice donnent à l'évêque Pierre le chevet (ou crypte) de l'église Saint-Paul, situé entre la cathédrale et l'église Saint-Paul. C'est également le sens de l'acte de 1149 : l'espace qui est donné aux chanoines est compris entre les murs de Saint-Paul, du palais épiscopal et de l'église Saint-Jean. L'église Saint-Paul, déjà très largement ruinée au milieu du XIII[e] s., occupait donc l'espace entre la cathédrale et l'église Saint-Jean.
Cette relecture est extrêmement intéressante : elle permet de positionner trois églises là où jusqu'à présent nous en notions une seule, Sainte-Marie, la cathédrale. Nous ne savons pas si les trois remontent à l'Antiquité tardive ; cela donne évidemment de nouveaux objectifs à nos travaux.

◆ La fortification

L'autre grand axe de la recherche sur la colline du Château reste bien évidemment la fortification. Le travail accompli est ici particulièrement important, puisqu'il concerne plusieurs axes thématiques du PCR. La découverte de nouveaux documents iconographiques, mais plus encore de pièces écrites conservées aux archives de Vincennes, donne un état de la fortification au moment des sièges de Louis XIV. Apparaît en particulier l'état le plus tardif de la défense du château, avec la mise en place de bastions sous le front nord, dont la durée de vie, très courte, n'a pas donné lieu à de multiples représentations. Or, la compréhension des rares vestiges subsistants doit partir de ce dernier état pour tenter d'en comprendre la nature.

Cette année encore, des sondages ont été entrepris pour tenter de préciser la position des tours du front nord de la fortification. Si la tour Saint-Victor, à l'ouest, a pu ainsi être mieux comprise, il n'en a pas été de même de la tour centrale, Saint-Charles, dont les probables vestiges sont situés dans une pente très forte. La question du maintien de la végétalisation du parc comme celles de l'érosion des terres et de la sécurité de la fouille elle-même n'ont pas permis d'explorer trop avant la zone concernée.

Marc Bouiron
avec la collaboration de
Romuald Mercurin et Éric Guilloteau

Moyen Âge — Moderne

NICE
Place Pierre-Gautier

Dans le cadre d'un projet de réaménagement urbain de la place Pierre-Gautier à Nice, le Service Archéologie de la Ville de Nice a été sollicité pour effectuer un diagnostic archéologique, du 21 au 23 avril 2009. La parcelle, située à 100 m au nord du rivage de la Méditerranée (Promenade des Anglais), à la cote NGF moyenne de 6,50 m, est aujourd'hui un parc de stationnement public, utilisé également comme place de marché (marché du cours Saleya).

Située au sud du Vieux-Nice, la place est entourée d'édifices de différentes époques qui témoignent de l'évolution et des transformations de l'espace urbain.

Les sources anciennes indiquent qu'une partie des enceintes successives de la ville remontant au Moyen Âge empruntait d'est en ouest la partie sud de la place. Plus tard, l'actuelle place Pierre-Gautier est occupée par les jardins du Palais royal des ducs de Savoie (1610-1860) ; le palais situé au nord de la place deviendra l'Hôtel de la préfecture de 1860 à 1942 (Thévenon 1999, 152-154). Au sud, devant les jardins, se trouvaient également les Magasins Royaux du sel, démolis à la fin du XIX[e] s. (Thévenon 1999, 309).
Enfin, à l'est de la place se trouve la chapelle de la Miséricorde construite au XVIII[e] s., occupée au XIX[e] s. par la confrérie des Pénitents Noirs.

Deux sondages ont été réalisés à l'est de la place, à proximité de la chapelle de la Miséricorde.

◆ Sondage 1

Le sondage 1 (1,10 x 4,40 m ; prof. 1,66 m) a révélé l'existence de quatre phases antérieures à l'enrobage moderne de la place : deux niveaux de circulation (us 103 et 105), une phase de destruction (us 109) et un niveau d'occupation (us 110), sans que l'on puisse apporter, faute de mobilier datant présent dans les us, une chronologie absolue de l'ensemble (fig. 49). Seul un fragment prélevé à la surface de l'us 111 (limite us 111 et 109), appartient à un individu en céramique « bleu de Valence » (Espagne) daté entre la deuxième moitié du XIV^{e} et le début du XV^{e} s. [1], datation qui correspond avec le reste du mobilier céramique recueilli hors stratigraphie.

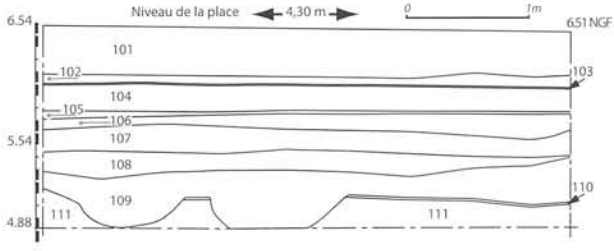

Fig. 49 – NICE, place Pierre-Gautier. Sondage 1 : coupe nord/sud, côté est (relevé M. Bouiron et A. Grandieux ; DAO A. Grandieux).

◆ Sondage 2

Le sondage 2 (1,20 x 6,90 m ; prof. 1,20 m) a permis de mettre au jour une structure bâtie orientée selon la chapelle de la Miséricorde située à l'est. Un remblai de démolition très compact, recouvrait un sol en mosaïque de galets (calade), de carreaux et de briques en céramique (fig. 50 et 51).
Ce sol se trouve, à l'extrémité sud du sondage, à 0,81 m sous le niveau de circulation actuel et, au nord, à 0,95 m de profondeur avec un pendage vers le nord, inversé par rapport au niveau actuel de la place. Le sondage ne fait apparaître qu'une partie du sol qui se poursuit au-delà des limites du sondage.
Dans la partie nord du sondage, le sol est organisé différemment par rapport au sol en galets. La partie la mieux conservée (5,20 m de long) correspond à un sol pavé de galets en mosaïque noyés dans un mortier, entouré de deux rangées de carreaux en céramique et d'une rangée de briques sur chant liées au mortier. La partie en galets est constituée d'une bande en galets blancs (20 cm à l'ouest, 18 cm au nord) qui entoure un remplissage en galets noirs. La partie noire est munie d'un décor en galets blancs (partiellement dégagé) qui semble être une rosace comportant dans la partie mise au jour cinq sections.
Les carreaux en céramique qui bordent le pavage en mosaïque de galets ont une teinte variable du rouge-orangé au jaune et mesurent entre 21 x 21 cm et 22 x 21 cm pour 1 cm d'épaisseur. Il y a très peu d'espace entre les joints des carreaux.

1. Le mobilier céramique a bénéficié de l'expertise de Jean-Christophe Tréglia (ingénieur d'étude et céramologue au LAMM, UMR 6572, CNRS, Université de Provence, Aix-en-Provence).

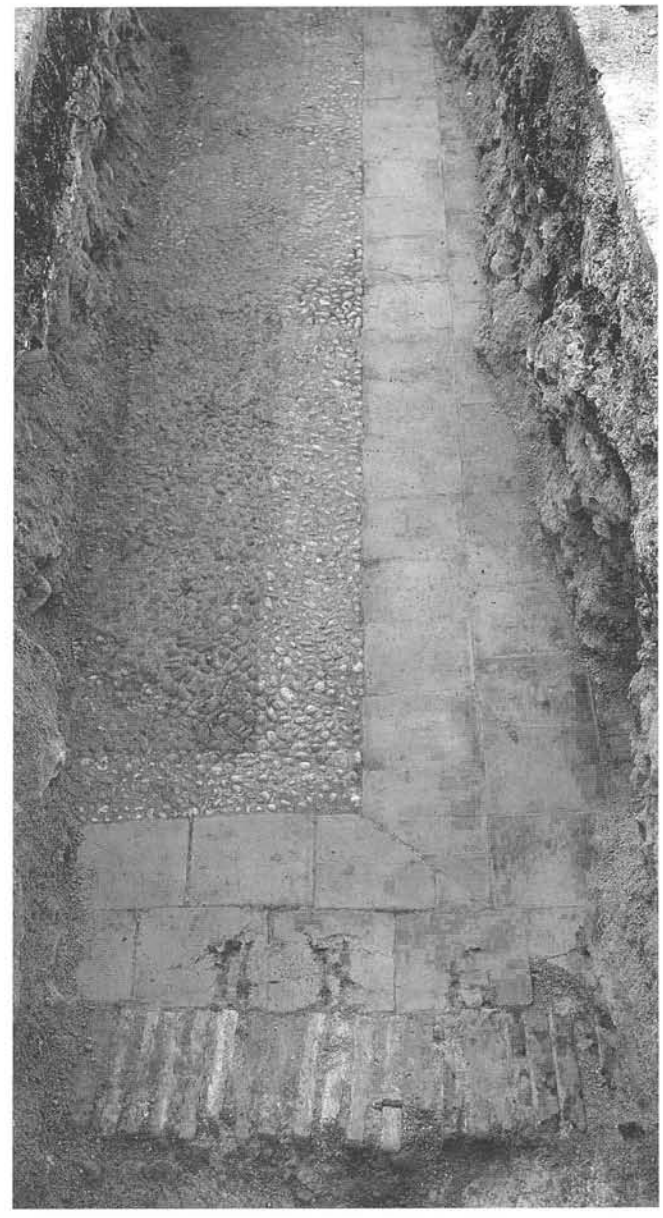

Fig. 50 – NICE, place Pierre-Gautier. Sondage 2 : vue du sol en galets, carreaux et briques (cliché A. Grandieux).

Les briques disposées sur chant autour des carreaux sont jaunes ou brun-rouge. L'épaisseur est de 3 cm pour une longueur maximale de 28 cm. Dans la partie nord, la disposition des briques est irrégulière avec des joints serrés ou larges et une orientation parfois divergente. La partie ouest (partiellement dégagée) est plus régulière : les briques ont la même couleur brun-rouge et la disposition est bien alignée avec des joints serrés.
Après la rangée nord de briques, on trouve une autre organisation du bâti, avec un sol de carreaux en céramique et un système d'évacuation en tuyaux de céramique. Cette partie, qui est très mal conservée, garde les vestiges d'un sol en carreaux de céramique identiques au sol de galets et avec la même orientation. La disparition par endroits des carreaux fait apparaître une chape de mortier mêlée de galets.
À proximité de la rangée de briques du sol en galets, à l'endroit où la chape a disparu, on peut voir un système d'évacuation d'eau, formé d'un tuyau céramique vertical en entonnoir raccordé à une canalisation en tuyaux de céramique. Un fragment du tuyau a été prélevé.

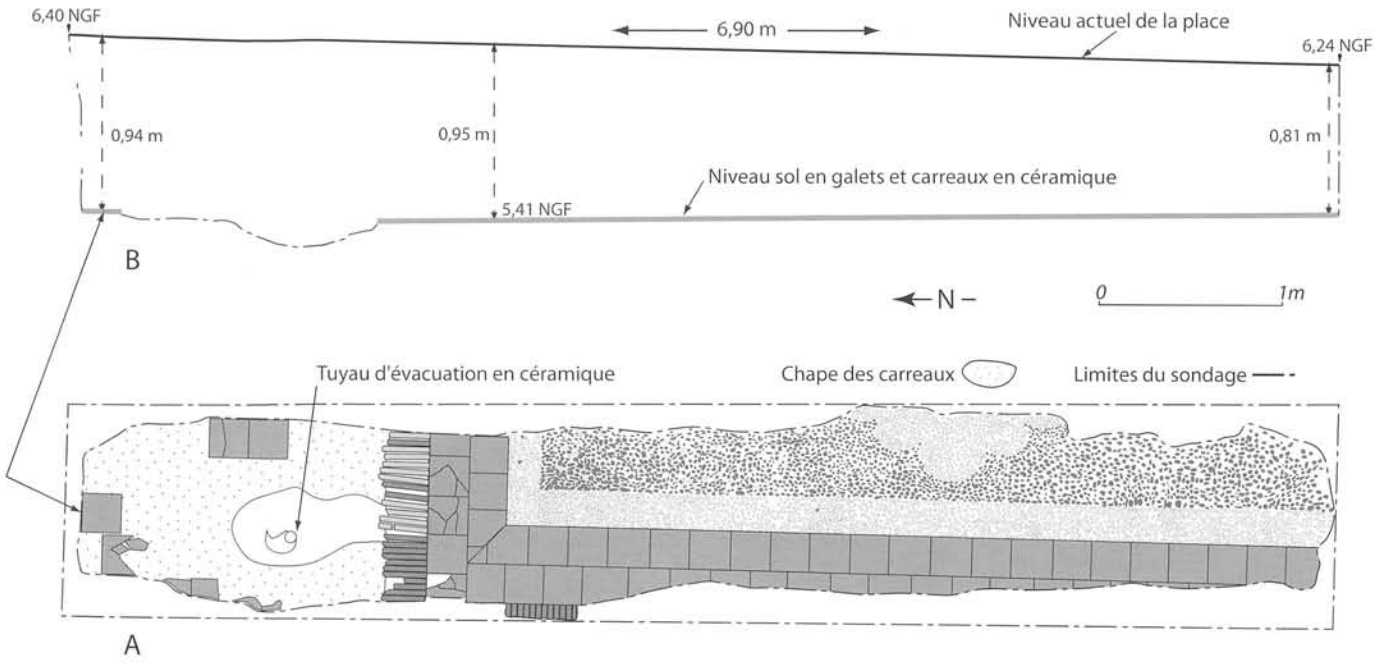

Fig. 51 – NICE, place Pierre-Gautier. Sondage 2 : A, relevé en plan pierres à pierres et B, coupe nord-sud du sol (relevé A. Grandieux et O. Colucci ; DAO A. Grandieux).

Le niveau de sol de cette partie est plus haut de 6 cm par rapport au niveau du sol en galets. Aucun mobilier céramique n'a été découvert.

La fouille préventive a permis de mettre en évidence plusieurs niveaux qui correspondent aux étapes successives de l'organisation de la place Pierre-Gautier, en particulier un niveau d'occupation daté des XIV^{e}-XV^{e} s. et une structure bâtie constituée d'un sol caladé décoré, bien conservé. Même si l'étude des données ne permet pas, à ce jour, de connaître la fonction et la datation du sol, l'aspect général ne semble pas antérieur aux XVIII^{e}-XIX^{e} s. Il s'agit peut-être des vestiges des Magasins Royaux du sel, démolis à la fin du XIX^{e} s., qui se trouvaient à l'emplacement du sondage.

Alain Grandieux

Thévenon 1999 : THÉVENON (L.) – *Du Château vers le Paillon, le développement urbain de Nice de la fin de l'Antiquité à l'Empire*. Nice : Serre éditeur, 1999. 408 p. (Forum d'Architecture et d'Urbanisme)

Moderne

NICE
Mont Boron

En 2007, nous nous sommes particulièrement intéressés au mont Alban et à son environnement marqué par les défenses extérieures de son fort [1].
Les retranchements en pierres sèches répertoriés sur le terrain, vestiges d'une occupation militaire française entre 1691 et 1705, couvrent le fort à 200 m de distance au nord, comme au sud et à une cinquantaine de mètres à l'ouest. À l'est, l'escarpement rocheux protège naturellement l'accès au sommet.

En 2008, notre investigation s'est portée sur le mont Boron (191,10 m) qui se trouve dans la continuité géographique du mont Alban (222,20 m), à 1,235 km dans un axe nord-sud de la ligne de crête qui s'abaisse de 31,10 m.
Le mont Boron, à partir de 1744 durant la guerre de la Succession d'Autriche (1740-1748), est occupé par les Piémontais qui aménagent une ligne de retranchements longeant la crête sur le versant occidental du fort jusqu'à la batterie du mont Boron où se trouvait le fort Mathews. Un plan de 1744 représente cette ligne par des traits en zigzags figurant une suite de redans. C'est cette ligne qui nous a incités à essayer de localiser l'emplacement de canons et d'éventuels campements de troupes sur la crête topographique et militaire entre le fort et la batterie. Pour cette reconnaissance systématique, nous avons parcouru un terrain qui était à l'état de pâturage en 1812 et qui, à partir de 1861, fut soumis au régime forestier et inclus dans le périmètre à boiser, dénommé « Forêt communale de Nice – cantons mont Alban et de mont Boron », traversé par la route forestière actuelle.
Le 30 juin 1864, le procès-verbal du tracé géométrique de délimitation de la forêt est signé par le sous-inspecteur des forêts expert-géomètre. Ce document administratif décrit et résume la nature du mont Boron dont les pâturages seront boisés uniquement sur la commune de Nice, et la ligne qui délimite son périmètre suit un tracé

1. Voir *BSR PACA* 2007, 97-99 ; 2008, 72-74 ; *Archéam*, 2007, 14 ; 2008, 15 ; 2009, 16.

longeant des parcelles de terrain privé portées sur le cadastre de 1812. Ce tracé est jalonné de 57 bornes numérotées de 1 à 57 sur un périmètre d'environ 7 km. Sur le versant escarpé de Lympia, du mont Alban au mont Boron, l'équidistance des courbes de niveau est irrégulière et celles-ci étant très rapprochées, la crête militaire se situe à des cotes différentes plus ou moins éloignées de la crête géographique. Le sol est constitué d'une maigre couverture végétale qui laisse apparaître un affleurement rocheux rongé par l'érosion, par le lessivage et le surpâturage des ovins. C'est dans ce milieu que des arbres (essentiellement des pins) et des arbrisseaux se sont développés en dehors de tout aménagement, hormis, plus tard, des bordures de pierres matérialisant des sentiers de promenade, des escaliers, des tuyaux d'eau recouverts de pierres, des bornes d'incendie, une batterie au mont Boron construite en 1886-1887, ainsi que la maison forestière et une poudrière en 1878.

Notre prospection consistait donc à découvrir toute structure pouvant être antérieure à 1861 et qui, sans intérêt, ne gênant pas le boisement, aurait été conservée avec leur histoire. Notre parcours fut circonscrit à la crête militaire, face au château de Nice et à la plaine de Lympia, soit une distance de 1,7 km sur 150 à 200 m de large, limite de la zone forestière et des propriétés où furent peut-être rasées des structures plus basses dans la pente et donc plus rapprochées des cibles.

◆ La prospection

Il nous a paru rationnel de diviser le parcours en trois secteurs, du sud vers le nord, soit du mont Boron au mont Alban.

✦ *Secteur sud*

Le parcours du secteur sud, de 1,5 km couvre une distance à vol d'oiseau d'environ 550 m qui domine essentiellement la mer dont on ne peut découvrir le rivage. Nous longeons une sente délimitant des propriétés de la forêt communale boisée, touffue dans une pente d'environ 35° en amont.
C'est au début de cette clôture, longue d'environ 400 m, que se trouvait la borne 30 aujourd'hui disparue. Elle était suivie le long de cette démarcation des bornes 31, 32, 33, également absentes, et de la 34 que nous avons retrouvée. C'est une pierre cylindrique bouchardée, de 0,30 m de diamètre et d'une hauteur de 0,14 m à partir du socle évasé émergeant de la terre. Sur sa face est gravé en cursive le chiffre 34. La pierre est un calcaire jurassique en partie dolomitisé, blanchâtre, provenant du mont Boron où certains affleurements finement cristallisés ont été exploités comme "marbre" en 1729.
En poursuivant le parcours de la délimitation de la forêt, on retrouve la borne 36 en place ; de mêmes dimensions, de même nature, avec la même calligraphie que la 34, taillée d'un seul bloc.
Tout au long de cet itinéraire, nous avons, où nous le pouvions, observé les sous-bois souvent épais, impraticables, où pousse une végétation sauvage. Parfois de petits espaces découverts permettent de comprendre un sol rocailleux en pente ou très pentu, où aucune trace d'aménagement n'apparaît. Et l'on imagine mal alors l'installation d'une pièce de canon, de redans, ou de ligne à redans comme le montre le plan de 1744.

✦ *Secteur centre*

Le parcours du secteur centre passe par une structure que nous avons signalée, proche d'aménagements en pierres sèches construits dans une cuvette. C'est cet ensemble, avec un réservoir, incompatible avec le pastoralisme ou le parc forestier, que nous pensons attribuer à des militaires.
Plus loin, on poursuit vers les bornes 46-47-48 qui n'existent plus. On remarque ici encore que la pente rocheuse escarpée à 40° n'est pas propice à une position d'artillerie. C'est une zone d'anciens pâturages qui, à nos yeux, ne révèle rien d'autre.

✦ *Secteur nord*

Dans le secteur nord, on se dirige vers la borne 1 disparue à 200 m au nord du fort.
Le sentier coupe l'épais mur du front bastionné de 1705 de la communication entre la plaine de Lympia et le fort. Tout ce parcours traverse une forêt d'arbres, d'arbustes et de broussailles recouvrant un sol escarpé comme à l'itinéraire précédent, où une installation militaire est inimaginable. Du signal géodésique du sommet, on suit une piste sur 180 m environ qui de part et d'autre paraît avoir été aménagée avec, du côté ouest à quelques mètres sous le chemin, des murets en pierres sèches évoquant des structures de retranchements piémontais tracés sur le plan de 1744. Au-delà, le parcours se poursuit en longeant une clôture qui délimitait en 1864 la zone à boiser des pâturages privés.
Il restait à prospecter une zone relativement plate, aux larges courbes de niveau, comprise d'est en ouest entre le début de la route vers le fort et la route forestière, et du nord au sud, de la clôture citée plus haut à l'embranchement de ces deux routes.
C'est à l'angle de cette clôture qui va rejoindre la route du fort que nous avons trouvé la borne 3 scellée sur un rocher, avec les mêmes caractéristiques que les précédentes (fig. 52).

Fig. 52 – NICE, mont Boron. Borne 3 avec une assise en pierres cimentées (diam. 0,30 m ; haut. du cylindre : 0,15 m) (cliché H. Geist).

Contrairement à ce que l'on aurait pu supposer, cette zone légèrement en pente ne révèle aucune trace de structure militaire qui, ici, aurait pu être installée à 1 300 m à vol d'oiseau des premières pentes du château en tir direct. Et c'est à 50 m au sud que l'on retrouve l'emplacement d'une poudrière.

◆ La poudrière du mont Boron

Au croisement de la route forestière et de la route du fort, on remarque quatorze pierres taillées éparpillées autour d'une plate-forme aménagée en boulodrome. C'est à cet emplacement que se trouvait une poudrière qui, malgré une ancienne occupation militaire du mont Alban et du mont Boron, était étonnamment civile. Son histoire débuta en 1877 lorsque le ministre des Finances autorisa l'administration des contributions indirectes des Alpes-Maritimes à souscrire avec la municipalité de Nice un bail de dix-huit ans pour la location d'une poudrière dont les magasins et bureaux de distribution seront à construire aux frais de la ville. Les ventes de poudre concernent celles utilisées dans les mines, pour la chasse, le commerce, celles destinées aux armateurs du commerce maritime et les artificiers patentés.
L'architecte de la Ville signe le plan de la construction d'un magasin à poudre dans les terrains boisés appartenant à la ville près de l'intersection de la route forestière avec celle du fort. Le préfet approuve la construction qui aura 13,20 m de long sur 7,20 m de large et 5,80 m au faîte du toit et sera ceinturée par une cour de 5 m de large avec une entrée de 2 m dans le mur d'enceinte d'une hauteur moyenne de 3,25 m, ouverte sur la route forestière. L'ensemble occupera une superficie de 450 m^2. Cette poudrière fut achevée le 1er juillet 1878. L'autorité militaire ayant supprimé la sentinelle qui gardait la poudrière, le Conseil municipal approuva, le 27 décembre 1879, le projet de construction d'un logement de gardien, à un étage, de 7 m de long, 5 m de large et 5,70 m de haut.
Il est intéressant de connaître par les cahiers des charges les modifications du terrain nécessitées pour la construction des deux bâtiments, où furent excavés et déblayés 489,39 m^3 de terre et de roche. Des pierres de taille devaient être employées pour l'encadrement de la porte, pour des marches, pour deux piliers et un seuil. Aujourd'hui il ne subsiste sur le site de cette poudrière que quatorze pierres taillées et bouchardées, dont la plus grande a 1,72 m de longueur, 0,37 m de largeur et 0,41 m de hauteur, et la plus petite une longueur de 0,49 m, une largeur de 0,36 et une hauteur de 0,32 m.

◆ Conclusion

La prospection méthodique du versant occidental du mont Boron et du mont Alban, dans la mesure de l'accessibilité du terrain, a permis de retrouver certaines traces de leur histoire.
La première constatation se rapporte à l'occupation militaire de 1744 avec sa fameuse ligne de retranchements que nous n'avons pas retrouvée, sauf peut-être vers le fort, ou aux ouvrages en pierres sèches du mont Boron. La ligne de crête militaire très escarpée ne présente aucun vestige de redan.
La deuxième observation notable concerne le bornage de la future forêt en 1864. Nous n'avons retrouvé que trois bornes sur une partie du tracé du versant occidental, où le périmètre de délimitation sur le contour des parcelles privées qui bordent la surface communale de pâturages indiqués sur la cadastre de 1812. Ce tracé n'a pas changé.
Enfin, cette poudrière oubliée, sans aucun rapport avec son environnement militaire, contribue à rajouter au mont Boron un épisode de son histoire peu connue, comme sa "faille" géologique, sa carrière de "marbre" et son enclos avec son réservoir.

Une fois encore nous notons que, parfois, le terrain ne confirme pas un écrit historique ou une représentation graphique artistique qu'un auteur peut ajouter pour appuyer son commentaire. Nous comptons poursuivre la prospection du mont Boron et du mont Alban sur le versant oriental, toujours dans l'espace forestier, pâturages en 1812, où des vestiges d'une occupation militaire ou pastorale pourraient encore se retrouver.

Henri Geist

Diachronique

PÉGOMAS
Vallée de la Siagne II

Une opération d'évaluation archéologique s'est déroulée dans la vallée de la Siagne du 27 avril au 19 mai. Les investigations étaient justifiées par la construction d'un canal bordant la Siagne à l'ouest, au niveau des communes de Pégomas et de Mandelieu-la-Napoule, en vue de réduire les risques d'inondations, conséquences des débordements du fleuve.

L'exploration a permis de mettre en évidence des vestiges archéologiques dont certains, découverts dans le même sondage à Pégomas, ont pu être identifiés.

Un fossé (environ 1,50 m de large pour 1 m de profondeur) se rapporterait à la période médiévale ou moderne d'après sa position stratigraphique.

Deux niveaux relatifs à la période gallo-romaine, dont le plus récent a pu être attribué à la période du II^e-V^e s., représentent probablement des phases d'exploitation agricole du secteur. Il s'agit de deux concentrations de blocs amassés sur un seul niveau. Les dimensions de la structure ST01 sont environ 3,10 x 4 m (fig. 53) et celles de ST05, 3 x 1,70 m.

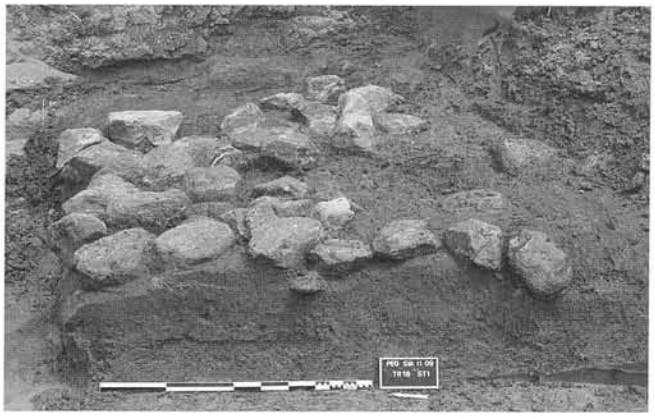

La fonction de ces éléments demeure hypothétique mais il pourrait s'agir de structures dont le rôle était d'assainir le terrain.
Enfin, une fosse de forme ovale et au creusement curviligne semble se rapporter à l'âge du Fer.

Denis Dubesset et Olivier Sivan

Fig. 53 – PÉGOMAS, vallée de la Siagne II. Vue de la coupe ouest de la structure ST01 (cliché D. Dubesset/Inrap).

TENDE
Mont Bego

Âge du Bronze

◆ GPS et Système d'Information Géographique en zone II

Au cours de l'été 2009, la société EDF a procédé à des travaux de rénovation des barrages hydroélectriques situés dans la vallée des Merveilles (Tende, Parc National du Mercantour), ce qui a notamment conduit à l'assèchement du lac Long Supérieur, du lac Fourca et du lac de la Moute. Cette situation, qui ne s'était plus produite depuis l'année 2000, a rendu possible l'accès à de nombreuses zones d'ordinaire immergées, dont certaines contiennent des roches gravées. Afin de profiter de cette opportunité, un programme de travail a été mis en place, visant à effectuer un maximum de relevés et de mesures sur les roches présentes normalement au fond des lacs Long et Fourca (zone II, groupe I) et du lac de la Moute (zone II, groupe II). Affranchis du dispositif artificiel de retenue de leurs eaux, les lacs ont pratiquement retrouvé le niveau originel qu'ils présentaient il y a 5000 ans, à l'époque de la réalisation des gravures sur les roches de la vallée.

Il était dès lors intéressant d'établir une cartographie des lacs avec leur niveau d'origine, ce qui a pu être accompli grâce à un relevé GPS effectué en continu le long des rives (fig. 54).

	Lac Long Supérieur	Lac Fourca	Lac de la Moute
Nombre de points GPS	296	142	248
Périmètre	1363,32	758,93	1338,95
Distance moyenne entre les points (m)	4,61	5,34	5,40
Altitude minimum (m)	2097,45	2156,62	2265,18
Altitude maximum (m)	2101,01	2163,30	2266,00
Écart-type estimé	0,25	0,91	0,12
Altitude moyenne (m)	2098,97	2157,35	2265,77

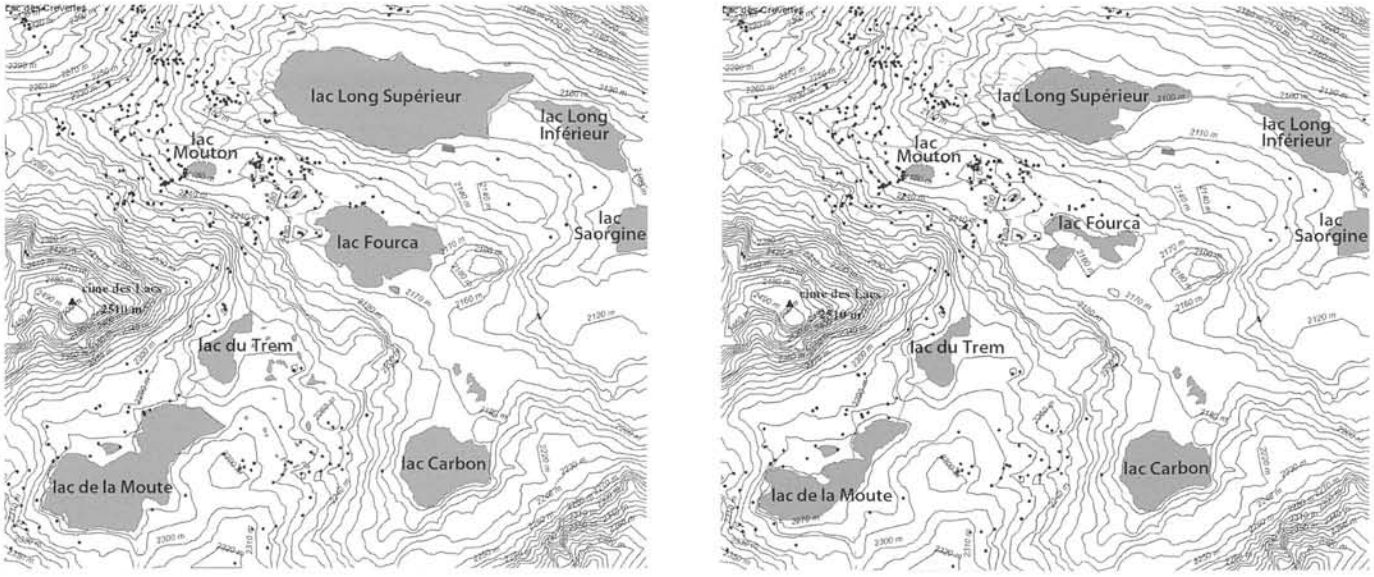

Fig. 54 – TENDE, mont Bego. À gauche, le niveau contemporain des lacs, lorsque les barrages sont pleinement fonctionnels. À droite, le niveau des lacs en 2009, similaire à celui qu'ils atteignaient il y a 5000 ans.

Deux roches dans le lac Fourca (ZII.GI.R16 et ZII.GI.R17) ainsi qu'une dizaine dans le lac de la Moute (roches de la série 7) ont ainsi pu être vérifiées et leurs caractéristiques actualisées avec précision. Sur le fond à sec du lac de la Moute, des cercles de pierres et des murets d'origine anthropique ont en outre été révélés, ainsi que l'entrée d'abris-sous-roche dont on ne perçoit d'ordinaire que le sommet émergeant des eaux.
Ces découvertes offrent une nouvelle vision sur la façon dont les graveurs de l'âge du Bronze percevaient l'environnement direct à proximité des lacs de la vallée.

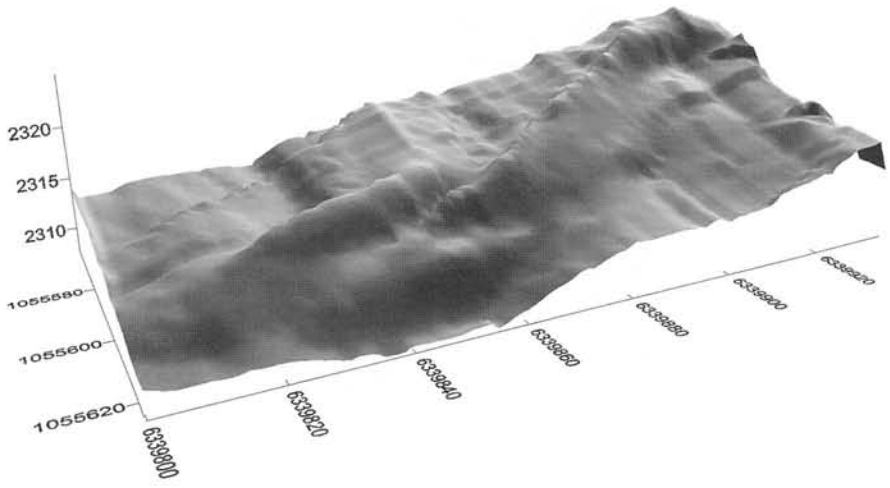

Fig. 55 – TENDE, mont Bego. Modélisation informatique du « défilé de Rivière » (ZVII.GII.R8) obtenue à partir des points GPS relevés en mode continu sur toute la surface de la roche (en abscisses, les coordonnées x et y des points, en ordonnées, l'altitude z).

◆ GPS et Système d'Information Géographique en zone VII

Les techniques de relevés de position au GPS et de Système d'Information Géographique (SIG) ont également été appliquées en zone VII, dans la révision des données concernant deux roches à la surface très étendue, ZVII.GII.R6 et surtout ZVII.GII.R8 : cette dernière, longue de près de 150 m et riche de plus de 450 gravures, est également connue sous l'appellation « défilé de Rivière » (du nom de l'archéologue français du XIX^{e} s. qui fut le premier à dater les gravures du mont Bego de l'âge du Bronze).
Comme pour les lacs de la vallée, un relevé GPS en mode continu (un point tous les 10 cm) a été effectué sur toute la surface de la roche, permettant de créer un modèle informatique en laboratoire (fig. 55).

À terme, on pourra envisager de déterminer la position de chaque gravure à la surface de la roche avec une extrême précision (de l'ordre du centimètre) et de lier celle-ci au modèle informatique du relief déjà réalisé. On disposera alors d'un modèle numérique offrant toutes sortes d'informations sur la répartition spatiale des gravures sur la roche.

Henry de Lumley [1]

1. Avec Nicoletta Bianchi, Laure Chandelier, Philippe Percic et Odile Romain.

Diachronique

TENDE
Structures d'habitats et enclos d'altitude de la vallée des Merveilles

En haute Roya on appelle communément *gias* un lieu de rassemblement pour le troupeau, la nuit. Situé en particulier en zone d'alpage, donc à une altitude comprise entre 1 700 et 2 700 m, le *gias* désigne soit un rocher entouré de murets en pierres sèches, soit des blocs éboulés formant un abri naturel. Ces endroits sont desservis par des sentes ou des sentiers et jamais très loin d'eau.
L'aménagement intérieur est fait en comblant les interstices, en dallant le sol, en élevant des murets de protection et, à l'extérieur des enclos, quelquefois des celliers, des couloirs de traite… sont édifiés. La pratique saisonnière induit des "constructions" renforcées par des murets dont les couvertures périssables ont disparu (bois, écorces, mottes de terres…).
Le mot *gias* est utilisé parfois avec celui de *vastéra*. Il est à noter qu'une terminologie exacte entre les termes *gias*, *péra* et *vastéra* est à finaliser.

En collaboration avec l'équipe d'Henry de Lumley, la révision de sept *gias* dans la vallée des Merveilles a été finalisée. Trois sont en rive droite (soit en zone I) et quatre en rive gauche (soit en zone II) du lac Long Supérieur (voir zones archéologiques de H. de Lumley). Le nom traditionnel du *gias* est respecté, s'il n'existe pas on lui en attribue un caractéristique.
Du mobilier a été retrouvé en surface dans tous ces abris ; il a été déposé au Musée départemental des Merveilles. Les auteurs de ces ramassages ne sont pas toujours connus : il arrivait qu'un étudiant participant au stage de relevés de gravures dans la vallée des Merveilles, organisé par l'Institut de Paléontologie humaine, à Paris, un guide-accompagnateur ou un garde du Parc national du Mercantour ramènent ces éléments au refuge pour les déposer au musée. La fréquentation de ces sites plus ou moins exposés ou visibles est bien sûr préjudiciable ; aujourd'hui encore notre rôle consiste

à sensibiliser les différents "usagers" à ne pas ramasser d'objet mais à le laisser en place jusqu'à ce que nous les accompagnions. Le matériel hétéroclite atteste la présence saisonnière humaine depuis le Néolithique jusqu'aux périodes historiques. Souvent ces abris dont l'usage premier est pastoral ont été réutilisés par les différents acteurs de la haute montagne : bergers, militaires, chasseurs ou pêcheurs et aujourd'hui randonneurs.
Ainsi, ces ensembles d'époques différentes et aux structures variées ont une lecture et une interprétation difficiles. Pourtant la fréquentation temporaire de ces lieux aux époques protohistoriques est attestée dans le *gias* des Framboisiers, le Cembro et celui des Pêcheurs. L'utilisation à des époques historiques est aussi attestée dans les *gias* Sassone, Bestagnou, Lagou Saorgino et Napoléon.

Le *gias* du pin Cembro révèle quatre abris dont un de nature pastorale ; deux boutons de type militaire y ont été retrouvés en surface ainsi que des débris lithiques de silex.

Le *gias* des Framboisiers est très intéressant, c'est un complexe bordé par des murets le clôturant et proposant quatre abris. Son usage pastoral a été par la suite remanié ou complété par un usage militaire assez évident ; ainsi la construction, la hauteur et l'usage des murets mettent bien en évidence différents styles de disposition. Des annexes, des cachettes ainsi que des aires plates (pour les activités pastorales ou l'observation militaire) y sont également agencées. Le *gias* 1, le plus commode, est une vaste salle où on peut se tenir debout et au sol la superficie est d'environ 10 m^2. C'est un endroit humide mais son sol plat permet de s'y abriter aisément. En surface ont été ramassés un rivet métallique, une tête d'épingle et des débris métalliques de période historique. La salle 2 est formée de plusieurs cavités que l'on atteint en rampant ou en escaladant ; l'usage n'en est donc pas aisé mais permet de stocker nourriture et matériel. Au total, cinq cavités se répartissent dans l'éboulis rocheux. Une lamelle de type chasséen (?), quelques tessons de céramique et des débris métalliques ont été retrouvés dans l'une de ces anfractuosités ; ils ont été déposés au Musée des Merveilles de Tende.

Le *gias* du Bestagnou, encore utilisé aujourd'hui, a une appellation dialectale (fig. 56). Ce ne sont plus les hommes mais le bétail des troupeaux de brebis et de chèvres qui l'habitent le soir et la nuit. Il est structuré de deux abris en contrebas d'un promontoire rocheux, associés à des murets et un couloir de traite. Le *gias* 1 offre à l'entrée des gravures protohistoriques (plages et corniformes). Il est ample à l'intérieur, aujourd'hui partiellement rempli de déjections animales. La pièce 2, plus basse et plus exiguë, contient également une couche importante de fumier.

Fig. 56 – TENDE, vallée des Merveilles. *Gias* du Bestagnou (cliché N. Magnardi).

Enfin **le *gias* Sassone**, appellation locale quelquefois remplacée par celle de ***gias* de la Batterie** à cause d'une inscription gravée, est situé sur un sentier sous le lac Long Inférieur. Très repérable à cause de son énorme bloc ceint de différents abris et murets (fig. 57), il mérite d'être visité régulièrement, sa forte fréquentation entraînant la mise au jour régulière de vestiges métalliques ou en verre qui atteste son usage militaire.

En zone II, **le *gias* du Lagou Saorgino**, est très visible de loin. Comme son nom l'indique, il est proche du lac Saorgine et a livré du mobilier en surface : des clous de chaussures, une semelle, une boucle de ceinture, des fragments métalliques, témoins d'un usage pastoral puis militaire.

Le *gias* des Pêcheurs, près du lac du Trem, comporte deux pièces, de nombreuses annexes et l'aménagement de passages facilitant la circulation aux alentours du complexe.
La pièce n° 1 est un abri-sous-roche complété d'un muret encore haut de 90 cm ; sur son sol, des tessons de poterie ont été trouvés. La fonction pastorale de ce lieu légèrement dominant est indéniable ; la trace de divers matériel de pêche et la présence d'un matelas

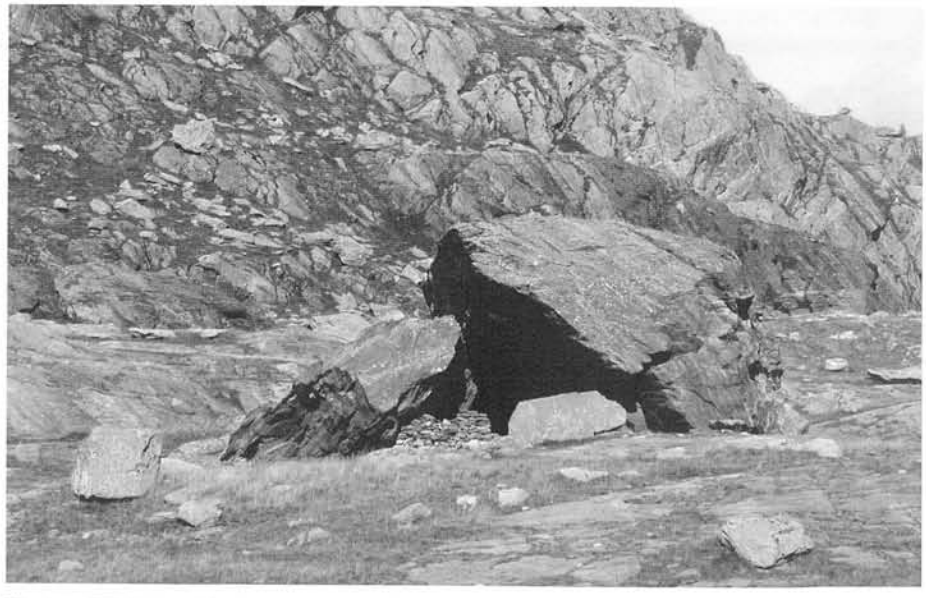

Fig. 57 – TENDE, vallée des Merveilles. *Gias* Sassone ou *gias* de la Batterie (cliché N. Magnardi).

de mousse destiné à abriter des pêcheurs prouvent la continuité de son usage d'abri.

Enfin **le *gias* du Napoléon** a été appelé ainsi à cause de la pièce de Napoléon III qui y a été découverte au cours d'un stage. Ce *gias* se compose de gros blocs offrant des abris complétés de murets formant plusieurs "pièces". Un enclos, aux dimensions exceptionnelles, est associé à un couloir naturel et à des ruines de cabane (?). Les différences dans la construction des murets permettent de comprendre les fonctions pastorales mais aussi militaires de ce *gias*.

Le recensement et la connaissance des abris pastoraux et de ces structures de la vallée des Merveilles sont bien avancés. L'étude de ces constructions, de leur répartition et de leur composition est prometteuse ; elle est étendue actuellement à l'ensemble de la commune de Tende et participe à la compréhension de l'emprise humaine sur des lieux d'altitude et concerne également les problématiques liées aux installations pastorales, à leur fonction, aux types d'animaux auxquels on les destine, sans négliger dans cette approche les usages de déplacements (remues, transhumances) et les contraintes tant géographiques que juridiques.

Les études futures permettront d'établir une typologie du bâti, des pierres (en fonction de leur taille ou de leur enfoncement dans le sol) et d'appréhender un peu mieux l'occupation pastorale saisonnière d'altitude.

Nathalie Magnardi

Diachronique

TENDE
Commune

En 2009, comme durant les années précédentes [1], un travail de prospection-inventaire a été mené par l'équipe scientifique du Musée départemental des Merveilles [2] dans la haute vallée de la Roya sur la commune de Tende, avec pour but la vérification et la découverte de sites archéologiques et historiques d'intérêt patrimonial.

En partant des témoignages les plus anciens et en procédant par ordre chronologique, la **grotte du Lac**, située au-dessus du hameau de Granile, a livré de nombreux tessons de céramique modelée protohistorique. Ces derniers sont en général à paroi épaisse, à pâte moyennement grossière qui varie du rouge au noir, avec dégraissants assez évidents (quartz et mica doré). Sur certains tessons, des traits irréguliers laissent penser à un traitement de la surface argileuse à l'aide d'herbes, avant cuisson ; sur d'autres, beaucoup de traces de concrétions calcaires sont visibles. L'analyse de la pâte céramique ainsi que des formes (fonds plats, bords peu évasés...) et des décors (trous passants sous le bord, cordons appliqués, anses en ruban...) situe ces tessons dans la période de passage entre la fin de l'âge du Cuivre et le début de l'âge du Bronze.
Plus tardifs se révèlent des tessons de céramique modelée découverts le long du **sentier menant à la Citadelle** (voir *infra*) : à paroi épaisse et à pâte assez grossière, avec dégraissants peu évidents et très probablement siliceux (quartz), ils sembleraient se rapprocher des céramiques locales non tournées de l'âge du Fer.

Comme chaque année [3], un passage au site du **col de Tende** a été effectué. Le matériel récupéré est tout à fait homogène avec celui déjà précédemment récolté : tessons de céramique modelée datés de l'âge du Fer II et fragments de poterie fine de table datés de la période romaine.
Deux nouvelles monnaies romaines ont été découvertes : un quinaire en argent (exemplaire unique dans le dépôt) de la fin du I^er^ s. apr. J.-C. et un *follis* de Maximien Hercule de la fin du IV^e^ s. apr. J.-C. Ainsi, le dépôt votif du col de Tende rassemble maintenant trente-neuf éléments [4].
Enfin, un ensemble de galets calcaires à entroques ayant partiellement subi l'action du feu [5] a été localisé à 10-15 cm au-dessous de la pelouse (fig. 58) et incite à supposer la présence d'un foyer rituel.

Fig. 58 – TENDE, col de Tende. Blocs de calcaire à entroques ayant partiellement subi l'action du feu, période romaine (cliché S. Sandrone).

1. Voir *BSR PACA* 2007, 108-109 ; 2008, 85-86.
2. Le Conseil général des Alpes-Maritimes/Musée départemental des Merveilles a été confirmé comme organisme de rattachement dans une campagne de prospection qui s'est déroulée du 25 juin au 18 novembre 2009 (responsable scientifique : S. Sandrone). L'équipe scientifique du musée tient à remercier les collègues bénévoles qui ont participé et collaboré aux prospections : N. Bianchi (Nice), M. Cinquetti (Turin) et N. Radulesco (Monaco).
3. Voir *BSR PACA* 2008, 79-80.
4. Catalogue rédigé par le numismate G. Fea (Cuneo, Italie) et conservé au Musée départemental des Merveilles.
5. Expertise géologique : N. Radulescu (Monaco).

La vérification et l'étude du matériel découvert à l'intérieur de la **grotte dite Besta di Babula**, située près du hameau de Viévola sur la rive droite de la rivière Roya, ont permis d'enrichir la vision de la haute vallée de la Roya au début de la période historique.
Dans cette grotte, un éboulis de blocs rocheux descend vers une grande salle au sol argileux compact où ont été découverts, entre la fin du XIX^{e} s. et le début du XX^{e} s., un crâne humain [6] et de nombreux ossements accompagnés d'une pièce de monnaie romaine (IV^{e} s. apr. J.-C.) [7]. Les nombreux tessons de céramique tournée récoltés, pour certains concrétionnés dans un bloc calcaire, sembleraient appartenir au même horizon chronologique. Il pourrait s'agir d'une sépulture en grotte.

Un passage effectué au-dessus du village de Tende, en suivant le sentier reliant Tende à Canaresse, a permis la vérification de trois sites d'intérêt patrimonial : la chapelle Saint-Sauveur, la Citadelle et la grotte des Protestants. Ces trois sites sont maintenant insérés dans le chemin de la Via Ferrata de Tende.
La **chapelle Saint-Sauveur**, construite au milieu du XIII^{e} s., est de plan roman, avec une seule nef rectangulaire et une abside sous cul-de-four. Elle a fait l'objet d'importants travaux de restauration durant les années 1980, quand a été décelée sous le badigeon des murs la présence de peintures murales datées du début du XIV^{e} s. Elles pourraient représenter les Apôtres ou les Pères de l'Église, en attitude hiératique, avec les traits du visage, surtout les yeux, très bien définis (fig. 59). Les couleurs, encore vives malgré l'ancienneté, varient du bleu au vert sombre, de l'ocre à la terre de Sienne.

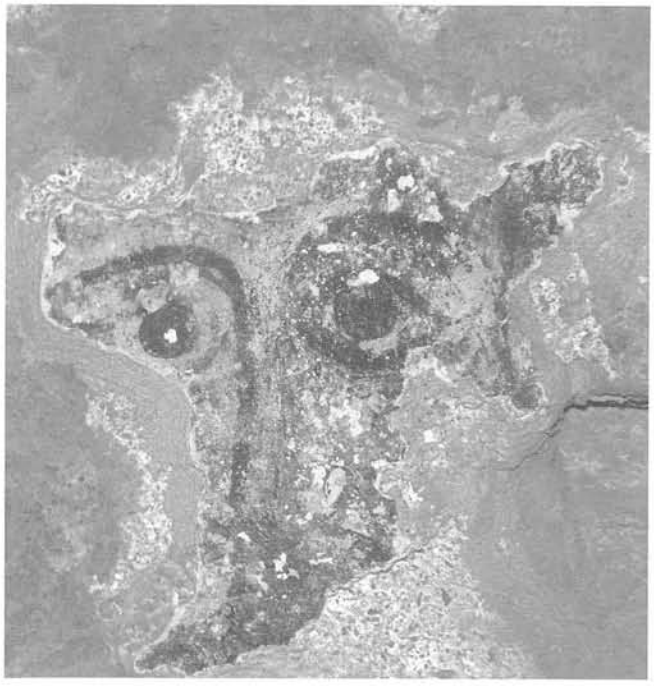

Fig. 59 – TENDE, chapelle Saint-Sauveur. Peinture murale représentant un visage, début du XIV^{e} s. (cliché J.-M. Strangi).

6. Découvert par l'entomologiste italien A. Vaca en 1890, conservé pendant longtemps au Musée géologique de Gênes et maintenant perdu.
7. Conservé au Museo civico de Cuneo (Italie). Expertise numismatique : G. Fea (Cuneo, Italie).

En ce qui concerne le **bâtiment dit la Citadelle**, il s'agit d'une forteresse d'altitude érigée à la moitié du XIV^{e} s. au-dessus de l'ancien château de Tende, à but éminemment défensif. Les murs encore visibles, dont l'appareillage en pierres, mortier et quelques rares briques est d'assez bonne qualité, ceignent un éperon rocheux et montrent des meurtrières. Parmi les nombreuses pièces métalliques récupérées lors de différents passages, des ferrets formés d'une feuille de bronze repliée sur elle-même et percée à une extrémité (fig. 60), très probablement des éléments vestimentaires, se révèlent particulièrement intéressants et pourraient être datés du XVI^{e} s.

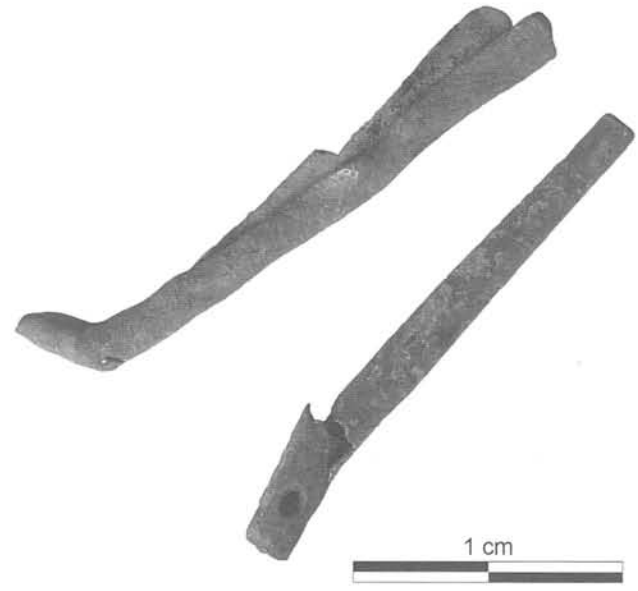

Fig. 60 – TENDE, la Citadelle. Ferrets en bronze, XVI^{e} s. (cliché J.-M. Strangi).

Enfin, la **grotte des Protestants**, dite aussi **grotte des Chouettes** ou **grotte des Corneilles** (*Balma delle Cauette/Civette*, en italien), est une grotte murée assez vaste qui aurait été un refuge pour les Protestants entre la fin du XV^{e} et le début du XVI^{e} s., puis un lazaret lors de la peste de 1630. De nombreux graffitis historiques, pour la plupart assez récents, ont été relevés à l'intérieur. Son accès, anciennement aménagé en lacets terrassés, s'effondre aujourd'hui par endroits, ce qui a amené la mairie de Tende à en interdire l'approche.

Enfin a été effectuée la prospection de l'ensemble du **mont du Castel**, une éminence située au centre du vallon de Castérino. Au sommet, des plans inclinés, de nombreux terrassements et des murs en pierres sèches, pour la plupart recouverts de terre et de mousse, s'étalent tout autour d'une plate-forme naturelle. Il pourrait s'agir d'un ensemble fortifié très ancien [8] : les toponymes du site, mont du Castel, et du hameau, Castérino, pourraient ainsi dériver du terme *castrum* et aller dans le sens de cette hypothèse. Toutefois, en l'état actuel de la recherche, il n'est pas possible de l'affirmer. Sur les pentes du mont du Castel, des terrassements et des structures en pierres

8. Dans les années 1970, des tessons de céramique modelée de type protohistorique provenant de ce site avaient été déposés auprès de l'Institut international d'études ligures de Bordighera (communication orale : E. Bernardini).

sèches ont été découvertes. Ces structures, dont il n'est possible de voir que la partie basse des murs recouverts de mousse, se révèlent assez particulières, car elles s'insèrent parfaitement dans les terrassements et montrent des formes rectangulaires assez régulières. Le fait que le mont du Castel a toujours été un lieu de défense plutôt que de pâturage pourrait faire penser à des constructions militaires, même si l'interprétation pastorale ne peut pas être exclue.

Au pied du mont, enfin, ont été étudiés une ancienne cave à fromage aux murs en pierre et mortier et au toit en lauzes et terre très bien conservés, ainsi qu'un four à chaux. Ce dernier, de forme subcirculaire et creusé dans un terrain à forte déclivité, est en pierre sèche et présente, à l'intérieur, des traces de chaux éteinte et, dans le mur, des pierres montrant les feldspaths de surface ayant subi une sorte de vitrification [9].

En l'état actuel des recherches, les données récoltées, bien qu'encore très parcellaires, donnent une mesure de plus en plus précise du riche potentiel archéologique et historique de la haute vallée de la Roya, une région qui a encore beaucoup à révéler. L'analyse des sites concernés porte à réfléchir sur la richesse de ce patrimoine surtout dans une optique diachronique d'occupation et de passage.

Silvia Sandrone et Jean-Marie Strangi

9. Transformation par passage au feu. Expertise géologique réalisée par N. Radulescu (Monaco).

Diachronique

VALDEBLORE
Le Clouté

Le Clouté est un site de réduction du minerai de fer implanté à 1 850 m d'altitude sur un replat naturel du vallon de Millefonts dans lequel se trouvent de nombreux autres sites sidérurgiques, reconnus depuis le XIX[e] s. à la suite de travaux de géologues naturalistes qui prospectaient le territoire français à la recherche de nouveaux gisements miniers à exploiter dans le contexte de la révolution industrielle (Despine 1823 ; Roux 1862 ; Daubrée 1868 ; Caillaux 1875). Plus récemment, les sites sidérurgiques du vallon de Millefonts ont été expertisés au cours de prospections réalisées dans le cadre du PCR « Mines et métallurgie du fer en Provence et dans les Alpes du Sud » par Denis Morin et Patrick Rosenthal [1] (Morin, Rosenthal, Fontugne 2007).
Aujourd'hui, c'est dans le cadre d'une recherche interdisciplinaire engagée depuis une thèse de doctorat sur la sidérurgie dans le Midi méditerranéen (Pagès 2008) que la fouille programmée en 2009 sur le site du Clouté prend place. Elle s'intègre également dans le PCR « Peuplement et occupation du sol dans le Mercantour au cours de l'Holocène », dirigé par Franck Suméra [2], pour fournir une documentation archéologique détaillée sur une des activités artisanales originales du Mercantour et pour alimenter en matériel d'étude clairement contextualisé les paléoenvironnementalistes travaillant dans le programme (116 l de sédiment charbonneux ont été prélevés).

La fouille programmée a été conduite sur 20 m^2 à partir de trois sondages implantés dans trois zones significatives du site du Clouté qui s'étend sur au moins 3600 m^2. Outre les vestiges d'un bas fourneau en partie excavé dans le substrat, plus de 52 kg de scories coulées denses issues des réductions directes et plus de 32 kg de torchis utilisés dans la construction des bas fourneaux ont été mis au jour. Plus intéressante est la nouvelle perception de l'activité sidérurgique que permettent de formuler les investigations menées sur le site du Clouté au cours de cette campagne.

D'après les prospections, la sidérurgie établie dans le vallon de Millefonts avait tendance à être perçue comme une activité dispersée et peu intensive s'intégrant dans une économie "paysanne" pour répondre essentiellement à des besoins conjoncturels quand les réseaux commerciaux faisaient défaut dans ces zones alpines.
Aujourd'hui, d'après les fouilles, le site de réduction du Clouté renvoie à une activité plus importante et organisée avec notamment une spécialisation des espaces. En effet, une gestion rigoureuse des déchets a été mise en évidence. Elle avait pour but de garder les aires sidérurgiques accessibles et praticables, mais aussi probablement de permettre la récupération du fer contenu dans les scories et non aggloméré à la masse de fer principale produite – le massiau. Cette image d'une activité sidérurgique importante et organisée au Clouté est renforcée par le fait que le site a fonctionné de manière intensive au cours de deux états distincts séparés par un laps de temps ayant permis des colluvionnements.
Par ailleurs, la fouille du Clouté signale que les sites de réduction ne paraissent pas être implantés sur des pentes raides comme les recherches précédentes avaient tendance à le montrer. Ici, se trouvent en effet les scories évacuées dans les versants abrupts, tandis que les aires de travail sont en réalité installées en amont sur des replats. Les très nombreux charbons seront prochainement étudiés par Claire Delhon [3] pour mener une étude anthracologique à part entière, mais

1. Voir *BSR PACA* 2001, 82 ; 2002, 73-74.
2. Conservateur du patrimoine au Service régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur ; voir *infra*.
3. CNRS-Cépam, Sophia-Antipolis, Valbonne, Alpes-Maritimes.

aussi pour sélectionner des échantillons de charbon qui seront datés par radiocarbone. Ainsi, il sera permis de mieux connaître la chronologie du fonctionnement des deux états sidérurgiques que l'on peut aujourd'hui placer sans distinction entre la Protohistoire et le milieu du Moyen Âge.
Des analyses archéométallurgiques des scories et des produits métalliques (métallographie et pétrographie) ainsi que des analyses pétrographiques des torchis sont envisagées pour avancer dans les connaissances sur les activités artisanales développées à haute altitude dans le Mercantour, mais c'est surtout la poursuite des fouilles en 2010 qui reste primordiale pour cerner avec encore plus de précision la nature des différentes occupations artisanales du site du Clouté et quantifier les productions sidérurgiques.

Gaspard Pagès

Caillaux 1875 : CAILLAUX (A.) – *Tableau général et description des mines métalliques et des combustibles minéraux de la France.* Paris : Librairie Polytechnique éd., 1875. 632 p.

Daubrée 1868 : DAUBRÉE (G. A.) – Aperçu historique sur l'exploitation des métaux dans la Gaule. *Revue archéologique*, 17, 1868, 289-313.

Despine 1823 : DESPINE – *Essai sur la statistique minéralogique du comté de Nice.* Nice, 1823.

Morin, Rosenthal, Fontugne 2007 : MORIN (D.), ROSENTHAL (P.), FONTUGNE (M.) – Roman-early medieval iron mining and smelting at high altitude in the Alps (Argentera-Mercantour massif, Alpes-Maritimes, France). *Antiquity Journal*, 81, 313, 2007. http://antiquity.ac.uk/projGall/morin1/index.html.

Pagès 2008 : PAGÈS (G.) – *La métallurgie du fer en France méditerranéenne de l'Antiquité au début du Moyen Âge : jalons d'une approche interdisciplinaire.* Montpellier : Université Montpellier III – Paul-Valéry, 2008 (thèse de doctorat, 3 vol., 302, 249 et 264 p.) (http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00357391/fr/).

Roux 1862 : ROUX (J.) – *Statistique des Alpes-Maritimes.* Nice : C. Cauvin éd., 1862. 562 p.

Projet collectif de recherche « Peuplement et occupation du sol dans le Mercantour au cours de l'Holocène »

Diachronique

En 2009, les travaux de ce PCR [1] ont intégré une série d'opérations sur le vallon de Millefonts (commune de Valdeblore), des travaux de prospection sur les communes de Tende et La Brigue ainsi que la poursuite des travaux documentaires sur l'ensemble des massifs du Mercantour et de l'Argentera.

À Valdeblore, la question de l'impact de la métallurgie a pu être approfondie au travers des travaux de Gaspard Pagès qui a mené, grâce au Parc national du Mercantour et en collaboration avec l'association Amont, une expertise approfondie d'une zone de réduction de minerai de fer située au lieu-dit Le Clouté [2]. Ces travaux confirment non seulement l'existence de l'activité de réduction de minerai qui avait été mise en évidence sur la base des travaux du BRGM par les équipes de Denis Morin et Patrick Rosenthal mais ils ont en outre permis de préciser la localisation, l'extension et la nature des sites déjà inventoriés.

Parmi les résultats les plus importants de cette opération, on retiendra la découverte d'éléments de fours en place associés à des éléments de tuyère ainsi que l'importance des rejets qui témoignent d'une production plus importante que celle jusqu'alors pressentie ; enfin on notera que la constitution des dépôts archéologiques indique que les différents locus découverts à l'occasion des prospections de D. Morin et P. Rosenthal correspondent à des zones de colluvionnement et proviennent de complexes métallurgiques moins nombreux et situés en amont des zones de découvertes.

Par ailleurs, les prospections réalisées dans la zone des lacs du vallon de Millefonts ont permis d'identifier une nouvelle zone d'extraction de minerai comportant une tranchée par abattage au feu et une zone de concassage. Ces structures, localisées à 2300 m d'altitude dans un secteur que nous estimons déboisé dès la fin de l'âge du Fer, pondèrent le modèle de déforestation sur lequel nous travaillons.
Les études à venir nous donneront probablement l'occasion de retrouver des charbons de bois qui permettront de dater l'exploitation mais elles apporteront également un nouvel éclairage sur la question de l'évolution du couvert forestier de cette partie du vallon.

Parallèlement à ces investigations, une étude des lacs Gros, Long, de la Mote, Petit et Rond, situés dans la partie sommitale du vallon de Millefonts, a été initiée dans la perspective d'étudier l'enregistrement sédimentaire issu du fond des lacs (fig. 61).

Fig. 61 – Vallon de Millefonts, opération de carottage (cliché Jean-Michel Sivirine).

1. Voir *BSR PACA* 2008, 88-89.
2. Voir *supra* la notice consacrée à cette opération.

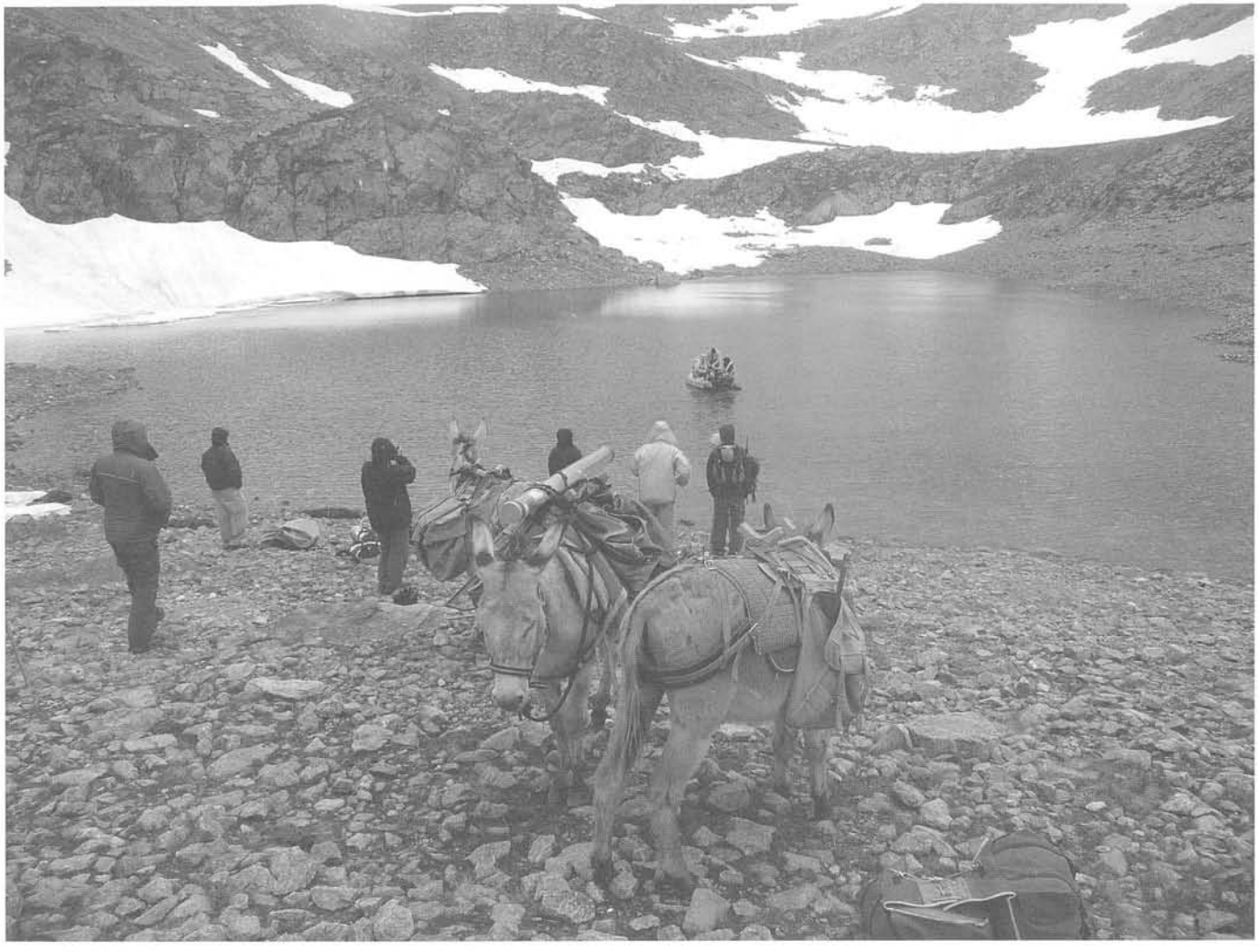

Fig. 62 – Vallon de Millefonts, lac Petit (cliché Jean-Michel Sivirine).

Un premier carottage réalisé sur le pourtour du lac de la Mote, sous la direction scientifique de Cécile Miramont et Olivier Sivan, avait déjà montré en 2008 l'existence d'un important potentiel sédimentaire illustré par une datation sur un fragment de mélèze située à 3940 ± 30 BP.
En 2009, les carottages réalisés au fond du lac Petit (fig. 62) ont confirmé la qualité de l'enregistrement sédimentaire et ont notamment livré un prélèvement de 2 m de sédiments accumulés au cours des quatre derniers millénaires.
Trois datations ont été réalisées sur ce prélèvement par le laboratoire de Poznan (3620 ± 40 BP, 4110 ± 35 BP, 1240 ± 40 BP). Une première expertise de cette carotte réalisée en novembre 2009 a montré que les séquences présentent suffisamment de macrorestes organiques pour permettre un bon enregistrement paléoenvironnemental.

Un programme pluridisciplinaire a donc été engagé fin 2009, il intègre des analyses :
- palynologiques (F. Guité, IMEP ; E. Brisset, étudiante à l'Université de Provence) ;
- géoanthracologiques (C. Delhon, Cépam) ;
- géomorphologiques (F. Arnaud, EDYTEM ; C. Miramont, IMEP. E. Brisset) ;
- entomologiques (P. Ponel, IMEP).

Ces nouvelles études permettront d'apporter une autre lecture sur le modèle d'évolution du couvert végétal que nous avons établi depuis 2004 à travers l'analyse spatiale des données issues des sites anthropisés. Des études géochimiques sont aussi engagées dans l'objectif de préciser la chronologie des grandes périodes d'activité minière, grâce à la mesure des pollutions métallifères.
Les résultats de ces dernières seront mesurés en écho avec les travaux archéologiques sur la métallurgie.

Enfin, nous avons pu réceptionner fin 2009 les datations par radiocarbone réalisées dans le cadre d'ARTEMIS. Cinq nouvelles datations nous ont permis de préciser la chronologie d'occupation des structures pastorales du vallon qui s'étend depuis l'âge du Fer jusqu'à l'époque moderne.

Franck Suméra

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BOUCHES-DU-RHÔNE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

N° de dossier	Commune. Nom du site	Titulaire de l'autorisation	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
8308	Aix-en-Provence. Cathédrale Saint-Sauveur, chapelle Saint-Lazare	Claude, Sandrine (COL)	SP				ANT à CON	1
9045 9248	Aix-en-Provence. Collège Campra	Auburtin, Claire (COL)	OPD OPD				ANT à CON	1
9174	Aix-en-Provence. Église de la Madeleine	Bouquet, Aurélie (COL)	SU				MOD	1
9023	Aix-en-Provence. Chapelle du lycée Sacré-Cœur	Bouabdallah, Zouina (COL)	OPD				MOD	1
9265	Aix-en-Provence. Cours des Minimes	Nin, Núria (COL)	OPD				ANT AT MA	1
9051 9244	Aix-en-Provence. Bosque d'Antonelle (La)	Auburtin, Claire (COL)	OPD OPD				ANT, MOD CON	1
8881	Aix-en-Provence. Domaine de la Grassie (Pont de l'Arc)	Rouvière, Clément (COL)	OPD				ANT	1
8835	Aix-en-Provence. Avenue de la Touloubre, 80 (Puyricard)	Portalier, Nicolas (COL)	OPD				ANT CON	1
9185	Aix-en-Provence. Platanes (Les)	Bouquet, Aurélie (COL)	OPD				FER	1
8883	Aix-en-Provence. Grande Thumine (La)	Bonnet, Stéphane (COL)	OPD				ANT	1
8402	Aix-en-Provence. Route de Galice, 22	Portalier, Nicolas (COL)	OPD				PRE ANT	1
9303	Aix-en-Provence. Chemin du Petit-Moulin	Auburtin, Claire (COL)	SU				ANT	1
9114	Aix-en-Provence . Secteurs sud de la commune	Auburtin, Claire (COL)	PRD				DIA	1
8281	Aix-en-Provence. Entremont	Arcelin, Patrice (CNR)	PCR				FER	1
9022	Aix-en-Provence. Entremont, îlot 8 et rue 7	Berranger, Marion (COL)	FP				FER	1
9259	Aix-en-Provence. Avenue Jean-Dalmas	Nin, Núria (COL)	SU	○				1
9260	Aix-en-Provence. Hôtel Maynier d'Oppède	Bouquet, Aurélie (COL)	SU	●				1
8986 8987 8988 9006	Aix-en-Provence. Les Lauves d'Entremont : Villa 1, Villa 2, Villa 3, Villa 4	Flambeaux, Alda (COL)	OPD OPD OPD OPD	●				1
8953	Alleins. Jardins de Pierrefeu (Les)	Michel, Jean-Marie (INR)	OPD				ANT	2
8859	Alleins. Bruissaban	Frangin, Elsa (INR)	OPD	■				2
8981	Arles. Trinquetaille, quai Saint-Pierre	Bizot, Bruno (MCC)	SU				ANT	3
8977	Arles. Place Suarès, rue Dieudonné	Raynaud, Frédéric (INR)	OPD				ANT ? MOD	3
9040 9004	Arles. Enclos Saint-Césaire	Heijmans, Marc (CNR)	FP SU				AT MA	3
8884	Arles. Chemin du Docteur-Zamnenhof	Raynaud, Frédéric (INR)	OPD				ANT	3

8904	Arles. Couvent des Minimes	Raynaud, Frédéric (INR)	OPD				AT MOD CON	3
9255	Arles. Rive droite du Rhône, du pont de Trinquetaille au pont détruit de Lunel	Long, Luc (MCC)	PRD	▲				3
9094 9250	Arles. Place J.-B. Morisson, 5 (cave Ginoux)	Isoardi, Delphine (AUT)	SU SU	❍				3
8903	Berre-l'Étang. Garanne	Stephenson, Philippa (PRI)	SP	❍				4
8946	Bouc-Bel-Air. D60 - route de Calas	Reynaud, Patrick (INR)	OPD	●				5
9058	Bouc-Bel-Air. Sousquière	Dufraigne, Jean-Jacques (INR)	OPD				CHA BRO MA ?	5
8279	La Ciotat. Carré Saint-Jacques, rue de l'Hôpital	Richier, Anne (INR)	SP				MOD	6
8775	La Ciotat. 5 rue Parmentier - 115 rue Pasteur	Reynaud, Patrick (INR)	OPD	●				6
7307	La Fare-les-Oliviers. RD 10, tranche 2	Sargiano, Jean-Philippe (INR)	OPD				NEO FER ANT	7
9010 9140	Fontvieille. Castelet (Le)	Martin-Kobierzyki Élodie (ETU)	PMS SD				FER	8

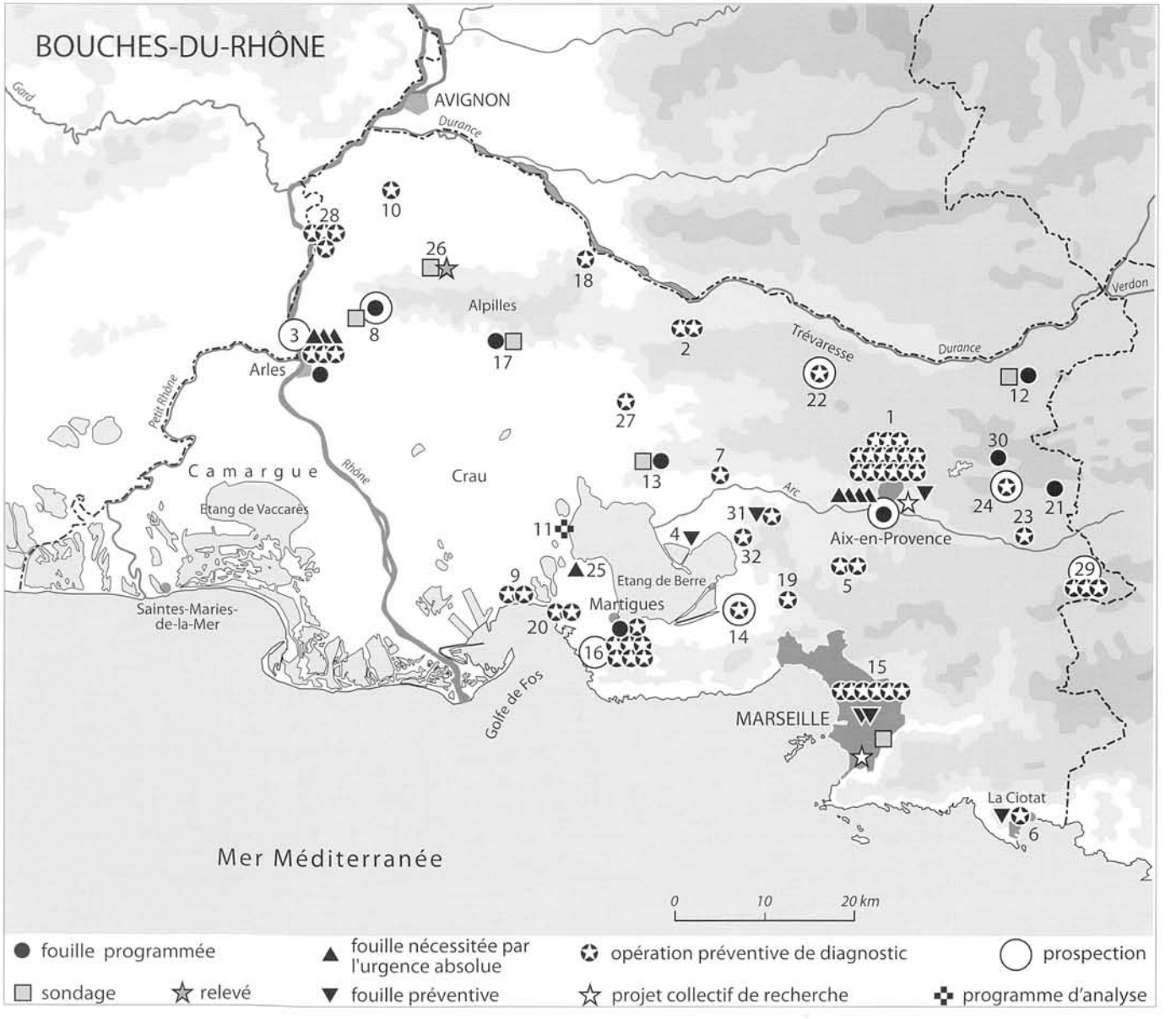

9000	Fontvieille. Castrum de Montpaon	Tréglia, Jean-Christophe (CNR)	FP				FER MA	8
8922	Fos-sur-Mer. ZAC de Lavalduc - Le Mazet	De Luca, Brigitte (INR)	OPD	●				9
8651	Graveson. ZAC du Sagnon, tranche III	Gaday, Robert (INR)	OPD				MA	10
9138	Istres. Abri Cornille - GRAINES - Couche 6 - C14 ARTEMIS	Brochier, Jacques Élie (CNR)	PAN	■				11
9061	Jouques. Église Saint-Pierre	Molina, Nathalie (INR)	SD				MA MOD CON	12
8949	Jouques. Grotte du Mourre de la Barque	Van Willigen, Samuel (MUS)	FP				NEO BRO	12
8638	Lançon-Provence. Constantine	Verdin, Florence (CNR)	FP				FER AT	13
9071	Lançon-Provence. Glacière	Delattre, Liliane (BEN)	SD				MOD	13
9101	Marignane. Centre ancien	Leal, Émilie (INR)	OPD	❍				14
9161	Marignane. Notre-Dame de Pitié	Germain, Marcel (ETU)	PRT				FER	14
8502	Marseille. Anse du Pharo	Frangin, Elsa (INR)	OPD	●				15
7969	Marseille. Rue Vincent Leblanc	Scherrer, Nadine (INR)	OPD	●				15
8824	Marseille. Stade H. Tasso	De Luca, Brigitte (INR)	OPD	●				15
9050	Marseille. ZAC Saint-Charles - Ilot A (parcelle S812E)	De Luca, Brigitte (INR)	OPD	●				15
8974	Marseille. Grotte de la Sablière	Bizot, Bruno (MCC)	SD				NEO	15
8940	Marseille. ZAC Sainte-Marthe	Sillano, Bernard (INR)	OPD				ANT AT MOD	15
8918	Marseille. Hôtel Dieu (rue des Belles Écuelles)	Mellinand, Philippe (INR)	SP			8919	ANT à MOD	15
8919	Marseille. Hôtel Dieu (place Daviel)	Mellinand, Philippe (INR)	SP			8918	ANT à MOD	15
8765	Marseille. Quartier Saint-Mitre, Collet Redon	Scherrer, Nadine (INR)	OPD				MOD CON	15
9013	Marseille. Archéologie urbaine : publication des fouilles récentes	Bouiron, Marc (COL)	PCR				DIA	15
9060	Martigues. Boulevard Richaud, 3-5	Duval, Sandrine (COL)	OPD	❍				16
8915	Martigues. Boulevard Voltaire, 4	Bardzakian, Jean-Claude (COL)	OPD	●				16
8415	Martigues. Boulevard Deloupy, quartier Sainte-Anne	Marino, Hélène (COL)	OPD	●				16
8931	Martigues. Boulevard Richaud, 9	Duval, Sandrine (COL)	OPD	❍				16
8972	Martigues. Le Collet-Redon. Du Néolithique final à l'âge du Bronze en Provence	Durrenmath, Gilles (AUT)	APP	■				16
8253	Martigues. Ponteau-Gare	Margarit, Xavier (MCC)	FP				NEO	16
9160	Martigues. Vallon du Pauvre Homme	Martin-Kobierzyki, Élodie (ETU)	OPD				PLE HOL	16
9115	Martigues. Carrières de La Couronne/Ponteau	Pédini, Cécilia (AUT)	PRD				MOD CON	16
8911	Martigues. Gazoduc secteur Lavéra-Ponteau	Marino, Hélène (COL)	OPD			8660	DIA	16
8660	Martigues. Gazoduc secteur Vallon du Fou	Marino, Hélène (COL)	OPD			8911	DIA	16
8994	Mouriès. Les Caisses de Jean-Jean, zone 06	Marcadal, Yves (BEN)	FP				FER	17
9086	Mouriès. Les Caisses de Jean-Jean, zone 01	Marcadal, Yves (BEN)	SD				FER	17
9187	Orgon. Parvis de Notre-Dame de l'Assomption	Gaday, Robert (INR)	OPD				MOD	18
8698	Les Pennes-Mirabeau. ZAC Les Hauts de Bellepeire	Gaday, Robert (INR)	OPD	●				19
9184	Port-de-Bouc. Valentoulin	De Luca, Brigitte (INR)	OPD			9159	PRO ANT AT MOD	20
8278	Puyloubier. Richeaume XIII	Mocci, Florence (CNR)	FP				ANT AT HMA	21

9029	Rognes. Trévaresse (La)	Trial, Françoise (MCC)	PRT				PRO ANT	22
8890	Rognes. Quartier Versaille	Chapon, Philippe (INR)	OPD	●				22
8905	Rousset. Chemin de Saint-Privat	Reynaud, Patrick (INR)	OPD				ANT AT	22
8952	Saint-Antonin-sur-Bayon. Hameau du Trou	Molina, Nathalie (INR)	OPD				MOD	23
9085	Saint-Antonin-sur-Bayon. Étang (L')	Sitjes, Eugénia (AUT)	PRT	●				23
9144	Saint-Mitre-les-Remparts. Saint-Blaise	Chausserie-Laprée, Jean (COL)	SU				BRO MOD	24
9093	Saint-Rémy-de-Provence. Abri Otello	Hameau, Philippe (SUP)	RAR	❍				25
9258	Saint-Rémy-de-Provence. Hôtel de Sade	Valente, Marinella (ASS)	SD				ANT	25
9186	Salon-de-Provence. Place Morgan	Paone, Françoise (INR)	OPD				MOD	26
9100	Tarascon. Rue du Docteur-Barbarin, 1	Raynaud, Frédéric (INR)	OPD	❍				27
9099	Tarascon. Rue des Halles, 22	Paone Françoise (INR)	OPD				MA MOD	27
8682	Tarascon. Chemin des Capucins	Raynaud, Frédéric (INR)	OPD				MOD	27
9183	Tarascon. Rue du Docteur-Barbarin, rue Marie-de-Lolly	Raynaud, Frédéric (INR)	OPD	❍				27
8344	Trets. Rue Paul-Bert	Thernot, Robert (INR)	OPD				MA	28
8963	Trets. Bois de Valvène	Vaschalde, Christophe (ETU)	PRT				MOD	28
9129	Trets. Quartier Bresson	Taras-Thomas, Maryannick (INR)	OPD				NEO	28
9155	Trets. Sainte-Catherine	Taras-Thomas, Maryannick (INR)	OPD				NEO	28
9008	Vauvenargues. Prieuré Sainte-Victoire	Delattre, Liliane (BEN)	FP				MA MOD	29
8903	Velaux. Bastide Neuve II et III, IV et I	Stephenson, Philippa (PRI)	SP				BRO ANT AT	30
8903	Velaux. La Garanne	Stephenson, Philippa (PRI)	SP	❍				30
8887	Rognac/Velaux. Verdière (La)	Sargiano, Jean-Philippe (INR)	OPD				DIA	31 30
9159	Fos-sur-Mer/Port de Bouc. Polyréseau Énergie	De Luca, Brigitte (INR)	OPD				DIA	9 20
9120	Plaine de la Crau : implantations du Néolithique, caractéristiques du mobilier	Piatscheck, Clara (ETU)	PRD				NEO	
9001	Les aqueducs d'Arles, les moulins de Barbegal et l'hydrologie des Alpilles	Leveau, Philippe (CNR)	PCR				ANT	

FP Fouille programmée
OPD Opération préventive de diagnostic
PRD Prospection diachronique
PRT Prospection thématique
SD Sondage
SP Fouille préventive
SU Fouille préventive d'urgence

ASS Association
AUT Autre
BEN Bénévole
CNR CNRS
COL Collectivité territoriale
ETU Etudiant
INR Inrap
MCC Ministère de la Culture
MUS Musée
PRI Privé
SUP Enseignement supérieur

● opération négative
❍ opération en cours
■ opération limitée
▲ notice non parvenue